

Inventaire
des
Écritures
des
Bénéfices
de la des Monts

1783

9

Voyez le Recu
des Commissaires
à fol. 339.

Index

Abbondance.....	Parisse. Haute. Seine.....	fol. 1.
Aiguebelle.....	Collégiale de Sainte Catherine.....	2
Aix.....	Collégiale.....	9
Albin.....	Prieuré.....	11
Alby.....	Chapellanie du P. Spirit.....	13
Annecy.....	Collégiale de Notre Dame.....	18
	Maubert de Genève.....	23
	Prieuré du P. Sepulchre.....	29
	Chapelle de Notre Dame de Pitié, etc. P. Michel dans l'Eglise des Dominicains.....	33
	Chapelle de St. Nicolas.....	35
Aoûte.....	Collégiale des Sts Pierre, et Ours.....	37
Aoûte.....	Chapitre de la Cathédrale de P. Grat.....	41
Aoûte.....	Chapelle de St. Etienne, et de St. Pierre, et Leonard.....	47
Arberoz.....	Pamphile.....	53
Arlod.....	Parisse.....	58
Ayme.....	Prieuré de St. Martin.....	57
Bard.....	Chapellanie du Château.....	59
Beaumont au Pais de Jura.....	Abbaye.....	61
Bellerive.....	Abbaye.....	63
		4

Bellevaux en Bauges	Prieuré de Notre Dame	fol. 60
Bellevaux en Chablais	Prieuré de Notre Dame, P. Camabita de Thonon	77
Bosses	Chapelle de St. Léonard	79
Bourget	Prieuré	81
Brissogne	Paroissiale	85
Burdignin	Prieuré	87

Cerdon	Collégiale	89
Chalant	Paroissiale	91
Chambery	Eglise Paroissiale de St. Léger	93
Chambery	Collégiale de St. Chapelle	95
	Collégiale de la Chapelle	101
Chamonix en Tausigny	Prieuré	117
Chatel	Paroisse	119
Chilly	Paroissiale	121
Chindrieux	Prieuré	123
Codresin	Chapellanerie de Notre Dame	127
Coignin	Chapellanerie de St. Marie	129
Conzi	Chapelle de St. Catherine	131
Cule	Chapellanerie de St. Nicolas	133
Cusy	Chapelle de St. Spirit	135

Douvaine	Prieuré	137
Draillens	Prieuré	139

Ecuelles	Commenderie	141
----------	-------------	-----

Eperey	Paroisse de St. Maurice	fol. 145
Erian	Prieuré de St. Paul	147
Teris	Paroissiale de St. Maurice	149
Fily	Abbaye	151
	transportée nella Maje	

Genève	Etat des Bénéfices et Paroisses	152
	Cathédrale de St. Pierre	153
	Paroissiale de St. Marie Magdeleine	159
	Chapellanerie de Notre Dame de Bethléem	161
	Chapellanerie de St. Etienne et de Notre Dame	
	du Pont de Rhône	165
	Chapelle de St. Macut	166
	Prieuré de St. Victor	167
	Commenderie de St. Jean	169

Haute Crête	Prieuré au Duc de Lauvaine	171
Haute Rive	au Duc de Lauvaine	173
Merchant	Chapelle de St. Pierre dans la Paroisse	175
Hermanche	Paroissiale de St. George au Duc de Genève	177

La bonne Ville	Chapellanerie de St. Catherine	179
Lac de Jura	Abbaye de St. Claude	181
La Chambre	Collégiale	183

La Côte d'Ayme... Paroissiale... fol. 185.
 La Gorge... Cure de Notre Dame... " 187.
 La Roche... Collégiale... " 189.
 Lemens... Prieuré... " 191.

Maurienne... Bénéfices et Paroisses... " 193.
 Megève... Prieuré uni au Collège des Jésuites de Chambéry... " 195.
 Miomey... Paroisse... " 197.
 Mistans... Chapelle du Fort, et Bâtiments de St. Philippe... " 199.
 Montmeillan... Paroissiale... " 201.
 Monestier... Prieuré... " 203.
 Montjoux... Paroissiale... " 205.
 Montjoux... Prieuré... " 207.
 Montvalaisan... Paroissiale... " 209.
 Moutiers... Métropolitaine de St. Pierre... " 211.
 Montcenis... Paroisse de St. Marie... " 213.
 Montcenis... Prévôté de l'Hôpital de St. Marie... " 214.

Orbe... Prieuré de la très Sainte Trinité, et de la sainte
 George, et des Jean Baptiste... " 215.

Passy... Chapellanie de St. Antoine... " 217.
 Payerne... Prieuré... " 219.
 Pellionex... Prieuré de Notre Dame... " 229.

†

Pers... Paroisse... fol. 230.
 Pierre-Châtel... Paroisse... " 241.
 Plancy... Paroissiale de St. Grat... " 243.

Quart... Chapellanie de Notre Dame de Pitié
 St. Pierre, et St. Leonard... " 245.

Romont... Chapellanie de St. Etienne, St. Anne
 et St. Nicolas... " 247.

Rumilly... Prieuré de St. Agathe... " 249.
 Prieuré de Notre Dame de l'Aumône... " 251.

Salanche... Collégiale... " 253.

Sale... Paroissiale... " 255.

Samoën en Faucigny... Collégiale de Notre Dame... " 257.

Sausse... Paroissiale... " 261.

Savaie... Chapelle de la très St. Trinité... " 263.

Sassi... Prieuré... " 265.

Sallières Cardières... Paroisse... " 267.

Sorrelley dans la Communauté de St. Pierre, St. Etienne, St. Roch... " 269.

St. Bardolph... Prieuré... " 271.

St. Beron... Prieuré... " 273.

St. Genis Diocèse de Delly... Prieuré... " 275.

St. Jean de Maurienne... Chapitre de la Cathédrale... " 279.

St. Jean de Sixt... Paroisse... " 281.

8

S. Innocent.....	Paroissiale.....	fol. 282.
S. Maurice de Marellas.....		
= Diocèse de Genève.....	Paroissiale.....	285.
- S. Maurice en Vallay.....	Abbaie.....	287.
S. Rambert.....	Abbaie.....	295.
Talloire.....	Prieuré.....	299.
- Telapite Monteron.....	Abbaie.....	301.
Thye.....	Prieuré.....	303.
Thonon.....	La Maison de N. D. de Compassion.....	305.
Vacheresse.....	Paroisse.....	309.
- Valbainte.....	Prieuré.....	311.
- Vauriez.....	Paroisse.....	313.
Vaux.....	Prieuré de S. Pierre.....	315.
- Verres.....	Prieuré de S. Gilles.....	317.
Versoye Divin de Genève.....	Eglise de S. Loup.....	331.
Vigne.....	Prieuré.....	333.
Vieu-en-Tennois.....		335.
Yenne.....	Prieuré.....	337.

I
Abbondance

ceduto alla
Francia 1949

Barvise

Paquet I^{er}

N. 1

*Avis du Premier President Comte Caisvotti sur une
Lettre du Comte Garbillion, et Relation y unie du
Religieux Cistercien nommé à la Cure d'Abbondance
20. Juin. 1738.*

N. 2.

*Relation et autres Ecritures concernant un Procès
en revision ventillant au Senat de Savoie entre le
Promoteur de la Mons. de l'Evêché de Genève et l'abbé
Commendataire de l'Abbaye d'Abbondance en Chablais
avec les Religieux Feuillants du dit Abbondance d'autre
au sujet de la Cure d'Abbondance. 1750.*

12

Caquet^{re}

Siguebelle

Collégiale de Sainte Catherine

ceduto alla
Francia 1949

N. 1.

Bulle du Pape Alexandre IV. de permission à l'Evêque
d'Hereford de fonder la Collégiale d'Siguebelle 15. all. 1264.

N. 2.

Fondation de la Collégiale de S^{te} Catherine d'Siguebelle
faite par l'Evêque d'Hereford Pierre d'Sigueblanche
suivant les chartes y tenues. 1267.

Patentes du Duc Charles de Savoie du Le Don comme
seigneur de la Collégiale de S^{te} Catherine d'Siguebelle de
Confirmation des chartes faites par le Fondateur d'icelle
p^{re} Mai 1524.

Patentes du Duc Emmanuel Philibert de Declaration que
les Chanoines de ladite Collégiale devront opter les ordres
suivant les anciens Statuts d'icelle 22 Oct. 1561.

Patentes dudit Duc de confirmation de la Fondation
et chartes de la susdite Collégiale. 1^{re} Oct. 1566. —

N^o 3.

Transaction entre le Comte Amé de Savoie, et
 Rondet et Humbert fils d'Hugues de Montmajour, et
 Neveux de Jean d'Aigueblanche Seigneur de Briançon
 Doien d'Herford, Beatrix fille d'Almon d'Aigueblanche
 Sœur du dit Doien, Rondet de cours à son nom et d'Antoine
 sa femme, et Pierre Villenubi au nom du dit Doien sur les
 différens qu'il y avoit entre eux pour regard des Châteaux
 de Briançon, de Fayons et d'Aigueblanche et du droit de
 Patronage de l'Eglise de St^e Catherine d'Aiguebelle autres
 fois possédés par Pierre, et Almon d'Aigueblanche que le
 dit Comte prétendoit lui être échus à cause qu'ils n'avoient
 prêté l'hommage, ni pris l'Investiture, par laquelle moi-
 nant la somme de 800. livres de Pieme, et la Cession du dit
 Patronage, le dit Comte a renoncé à tous droits de commission
 et de hôte sur les dits Châteaux, Fiefs, et biens, et au droit
 de l'Investiture, savoir aux dits Rondet et Humbert de Mont-
 majour du Château de Briançon (biens et dépendances)
 à la dite Beatrix du Château de Fayons et ses dépendances
 au dit Pierre Villenubi de la Maison forte d'Aigueblan-
 che, et du Blais de St^e Helene des Près de Montponson
 à la dite Antoine femme de Rondet du Cours, de la
 Maison et biens sis dans la Paroisse de Massiot, et Villan-
 luyer à la forme de la disposition du fudict Doien. 7. Jmbre. 1298.

N^o 4.

Approbation faite par l'Evêque de Belley Délégué

Caquet N^o 1^{re} Apostolique de la Cession faite par Rodulphe, et Humbert
 de Montmajour, Pierre Villenubi Rodulphe de Verailles
 de Cours, et Beatrix de Fayons à leurs noms et de Jean Doien
 d'Herford Seigneur de Briançon, leurs héritiers universels de
 l'Evêque d'Herford Fondateur de la Collégiale de Sainte
 Catherine d'Aiguebelle en faveur du Comte Amé de Savoie
 du jus Patronat de la dite Collégiale à la forme de la
 Déclaration Apostolique y dévolue, et sous la promesse du
 dit Comte en augmentant les Prebendes 31. Janvier. --- 1297.

N^o 5.

Deux Originaux, avec une Copie de la Transaction
 faite entre le Comte Amé de Savoie tant à son nom, qu'
 au nom de l'Eglise de St^e Catherine d'Aiguebelle, et l'Evêque
 de Maurienne, par laquelle il est porté entre autres choses, que
 ledit Comte de Savoie en qualité de Cessionnaire des héritiers
 de l'Evêque d'Herford Fondateur de ladite Collégiale, avait
 le Patronage, et la nomination des Canoniques de ladite
 Eglise, et que le fudict Evêque en accorda l'Institution
 27. Jmbre. 1306.
 N. B. La copia resta all' Italia

N^o 6.

Transaction entre le Comte Amé de Savoie et le
 Chapitre de St^e Catherine d'Aiguebelle d'une part, et
 Ambroise Evêque de Maurienne sur les prétentions du
 dit Evêque qu'en tant qu'il est Evêque fut fondé pour

l'Evêque d'Hereford dans son Diocèse sans consentement, et
approbation de l'Evêque de Maurienne son Prédecesseur,
la nomination des Chanoines lui devoit appartenir au
préjudice du Patronage appartenant audit Comte pour
laquelle ledit Evêque confirma la susdite Fondation
et Patronage en faveur dudit Comte et ses Successeurs ~
s. Kal. Xbre ----- 1306.

N^o 6.

Confirmation de l'Evêque de Maurienne Etienne

13 questa conferenza Morelli de la rivista Transazioni ythonovici. 30. April 1486.
Si trova unita al 1486.
precedente

№ 7.

Transaction passée entre l'Evêque de Maurienne et
les Chanoines de l'Eglise Cathédrale d'Alby pour la
quelle ledit Evêque ratifie la Transaction passée entre
le Comte de Savoie, surnommé le Grand, et le
Seigneur Amblard Evêque de Maurienne le 28. Jbre
1066, par laquelle ledit Evêque reconnoit l'Eglise de
Sainte Catherine d'Alby du droit de Patronage
dudit Comte Amé. 30. Avril. 1480.

N. 8.

N. 8.
Acte de possession prise par Jacques le Prince d'un
Canoniat dans la Collégiale de S.^{re} Catharine
de Bayeux le 21. Oct. ----- 1529

Paquet J^{er}

28.9.

Minute d'acte de nomination faite par le Duc Emmanuel
Philibert de Savoie Marin au Canoniat dans l'Eglise de
St. Catherine d'Aiguebelle, qui est du Patronage du Duc. 2^e Janv. 1570.
Avec deux autres Actes de nomination du 8. 8bre 1569. et 14. mars 1566. —

N.º 10. resta all'italica

N^o. 10.. resta all'italica

Lettre de l'abbé de Chamosset Prévôt en l'Eglise Colligiale de St Catherine d'Aiguebelle, avec Copie authentique d'Actes de déclaration par lui faite d'ordre de S^{te} A. R. R. aux Prêtres Jean Pierre de Jacob, Bernard Roy, Jean Pierre Rey, Claude Binsson, et Sébastien Gilchiet pourvus de Bénéfices sans qu'il soit intervenu la nomination de S^{te} A. R. R. de se desister de toutes les fonctions de leurs Dits Bénéfices comme aussi de toutes les prérogatives des honneurs, prérogatives, et revenus indépendans jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement par S^{te} A. R. R. Ensemble les Originaux, et Copies de leurs Impositions, et Actes de mise en possession. 9. février. 1697.

N^o II.

Déclaration de Monseigneur François Jacinto de
 Salpergue de Maïno Evêque de Maurienne d'avoir pendant
 que les Français ont occupé le Savoy, conféré les Canonicats
 vacans dans la Collégiale d'Aiguebelle, sans la nomination
 préalable de la part des L. L. E. à laquelle en appartenoit le
 droit, à celles fins qu'on n'introduisit dans le D. E. Verjus
 des sujets étrangers, et des Créatures moins fidèles à L. L. E. A.
 24. février. ----- 1697.

N^o 12.

87
N^o 12
Lacet de S.M. pour un Canoniat dans la Collegiale d'Evig-
belle en faveur du P^{re}re Londrum. ----- 18. jmbre. 1716.

N^o 13.

*Réimembrance de la Chambre des Comptes des loyis sur
les réparations de l'Eglise collégiale d'Aiguebelle. - 22. jmbre 1716.*

N. 14.

AVIS du Premier Président Comte d'Orge, et de l'Avocat Fiscal
Général Parbillon sur un Recet du Chapitre d'Aiguibelle à
l'égard de son différend avec le Curé de Coise. --- 15. 7^{bre} 1738.
Billiet du Roy etc. --- Stn. au Comte d'Orge.

N. 15.

Lettres, Titres et alluvions concernant la prétention de l'Evêque
de Maurienne de nommer au Canonat d'Aiguibelle par
révolution, et les oppositions faites à celui nommé par l. M. 1749.

N. 16.

Plan proposé par l'abbé Allard de rétablissement de la
Collégiale d'Aiguibelle par la suppression du Couvent des
Carmes de la Rochette. --- 1765.
Avec un état des Revenus du Chapitre d'Aiguibelle
et un Mémoire concernant la fondation, et Revenus dudit
Couvent des Carmes. ---

Cayot 1.^{er}

Aix ceduto alla Francia 1769
Collégiale

N. 1.

Bulle du Pape Leon X. d'Erection du Priuré de
St Marie du Lieu d'Aix en Savoye en Collégiale
avec union de la Paroisse, et de deux Benefices -
existans dans lad.^{te} Eglise sous la réserve du jus
Patronat en faveur des Seigneurs du dit Lieu, &c
l'Institution du Decanat en faveur du cl.^{re} Prey, et
des Canonicaux en faveur du Doyen de lad.^e Collégiale
de Mars..... 1512.

N. 2.

Extrait authentique d'Arrest du Parlement de Savoye
par lequel il confirme la sentence rendue par le
Juge Major de Savoye entre Gaspard Chambet
Prieur des Greyz, et Jacques Chabod Doyen
d'Aix, et exhorta le dernier, en faveur de qui l'on

29

21

la dite sentence a été rendue de faire faire le service
divin par qualité de Secrétaire du dit Prieur / par parte-
nant à la dite Secrétererie a peine de la réduction de
son temporel. 16. Avril. 1573

Caquet 5.^m

Albin ceduto alla Francis 1969
Prieuré

N. J.

Promesse faite pour le Prieur d'Albin d'indemniser
de toutes les dépenses qui auroit pu faire le Comte
Arné de la Roche pour la levure accordée au
dit Prieur pour 18. ans. 1289

Raquet J.^{on}

Alby ceduto alla Francia 1949
Chapellanie du S^t Esprit

N. 1

Révente faite par Guillaume Boquette Chapel-
lain de la Chapelle du S^t Esprit fondée dans l'Eglise
de S^t Donat d'Alby en faveur d'Antoine Chauverat
de 12 deniers gros de servis annuel dû sur une pièce de
pre d'environ 9 feitorées sise au Territoire de Cusy -
moienmant la restitution de 20 florins d'or 20 Xembre 1398.

Laquet J.^{re}

18.
Innessy ceduto alla Francia
1919
Collégiale de Notre Dame

N. 1.

Requête présentée par le Chapitre, et Chanoines de
la Collégiale de St Marie du Puits d'Innessy au
Comte Simon de Savoy pour obtenir le payement
des 100. sols forts annuels à eux assignés par le Comte
Thomas de Savoy à titre d'aumône sur la Baie de
Suse. 15. Mars. 1343.

Avec une DilARATION faite par le dit Chapitre,
qui ledit Souverain et ses successeurs ne laisseront pas
de profiter des prières que les dits Chanoines font
tenus de faire dans leur d^e Eglise ensuite de l'aumône
susd^e quoique l'on ait cessé pendant quelques temps de
la payer.

N. 2.

Bulle du Pape Benoît XIII. d'erection de l'Eglise
de Notre Dame d'Innessy en Collégiale, avec union
du Revenu de 90 livres de Genèves provenant des
fondations faites par les Comte Almé, et Matiloe

28

de Genève pour quatre Messes perpétuelles du Doïen
d'Annemey, du Seigneur de Sery, et de la Paroissiale de
Sery. 29 mbre. 1597.

Avec les Statuts formés par les Délégués Apostoli-
ques, et approbation d'iceux faite par le dit Souverain
Pontife.

N. 3.

Lettres de Louis de Savoie d'annulation, et annulations
des assignations faites sur les Revenus de la Cha-
pellenie d'Annemey, et de confirmation de celle faite
en faveur de la Chapelle de l'abbé de Sery d'Annemey
de la somme de 200. florins d'or. 25. gmbre. 1458.

N. 4.

Retrocession faite par le Chapitre de Notre Dame
d'Annemey en faveur de Jean de Savoie Comte de
Genevois, et de Louise sa fille d'un revenu annuel de
20. florins, qui leur avoit été assigné sur le Seign-
d'Annemey pour dotations, et fondation d'une messe
perpétuelle quotidienne dans l'abbé Eglise, comme
aussi d'un autre revenu annuel de 60. florins, qui leur
avoit été assigné pour la fondation d'une Chapelle
dans la même Eglise sous le vocable des Saints
Etienne, et Eustache moyennant le paiement fait
aux dits Chanoines de 1800. florins d'or. 27. Juin. 1488.

Caquets.

N. 5.

Fondation d'une grande messe hebdomadaire faite
par Madame Charlotte d'Orléans Duchesse de
Savoie dans l'Eglise Collégiale de Notre Dame d'-
Annemey avec dotations de 100. florins annuels à
prendre sur les revenus de la Châtellenie, et mande-
ment de l'abbé de Sery. 3. mbre. 1546.

N. 6.

Actes Capitulaires du Chapitre de Notre Dame
d'Annemey d'Election de leur Doyen. 1583
en 1620.

N. 7.

Procès du Doyen de l'Eglise de Notre Dame d'An-
nemey contre les Syndics de lad. Ville pour l'Election
d'un des Sujets du fief de ladite Ville. 1588.

N. 8.

Divers Memoires sur les différens pour les preséances
respectivement prétendues aux Processions, et Assemblés
publiques par le Chapitre de l'Eglise Cathédrale
de St Pierre de Genève, et par celui de l'Eglise
Collégiale de Notre Dame d'Annemey. 1603.

N. 9.
Cottet des Censes, que le Chapitre de Notre Dame d'allée
d'Annecy pénédroit au Mandement de Cruseilles de
fondation, et notation des foyers de Genève..... 1603.

N. 10.
Sentence arbitrale prononcée par le Président Chiesa
Arbitre sur les différends proposés à mouvoir entre le
Chapitre de la cathédrale de Genève, celui de la
Collégiale de Notre Dame d'Annecy, et Mess.^{rs} du
Conseil Prévôtial de la Ville d'Annecy, avec les Co-
ministrateurs du Collège de ladite Ville, pour regard du
salaire qui se doit faire aux assemblées, et convocations
qui se feront dans l'Eglise, et Collège de la susdite Ville
d'Annecy. 23. 7^{bre}..... 1677.

N. 11. resta all' Italia
Original de la fondation faite par M^r. Marie-
Jeanne Baptiste de Savoie dans l'Eglise Collégiale
de Notre Dame d'Annecy, d'un anniversaire, et autres
fonctions, Prières, et Œuvres de Charité pour le repos de
son âme, ses Prédecesseurs, et Successeurs moignant la
Capitale Somme de 12500 lb. - 15. Juin 1714. 1714.

N. 12.
Mémoire du Prêtre Romillon pour la mise en

Baquet. Possession d'un Canonat dont il avoit été pourvu par
le Roi de France dans le Chapitre de Notre Dame
d'Annecy. 1714.

N. 13.
Certificat de l'Evêque de Genève en faveur du
Prêtre d'honneur en l'Eglise Collégiale de Notre
Dame d'Annecy Christophe Favre pour un Cano-
niat vacant dans ce Chapitre. 22. 7^{bre}..... 1728.

N. 14.
Diverses Lettres, et Mémoires concernant la culom-
nie dont le Commandant du Château d'Annecy Dela-
tard a chargé le Prêtre Montanier, élu à un Canoni-
cat de Notre Dame d'Annecy sur un prétendu forme-
nt illégitime avec sa femme dont cet Ecclesiastique s'est
plinement justifié par la déclaration de la dite femme
du 5. d'Oct. 1705..... 1728
in 1729. 20. et 32.

N. 15.
Diverses Pièces employées par le Docteur Coppier du
Chapitre de la Collégiale de Notre Dame d'Annecy
pour détruire les Calomnies avancées contre lui par
Jean Louis Chappaz Dénégateur dans lad. Collégiale
lequel par la Sentence rendue en contumace du
Chanoine Nouvellet formisnaire en cette partie

député par ledit Chapitre a été déclaré l'auteur
du Libelle difamatoire fait contre ledit Doyen le 6.
X^{bre} 1735. condamné à lui faire réparation d'
honneur, et à une retraite de trois mois. Ledit Chappaz
s'est porté pour appellant comme d'abus de l'édit ~
contenu au édict de Savoye ----- 1736
c. 1737. -

N. 16.

Mémoire du Marquis de Senestre Ambassadeur de
France auprès du Roi au Marquis d'Ormeau pour le
prier d'écrire au Chapitre de la Cathédrale de Genève
de regarder, comme présent le Chanoine Sauré, qui est
obligé de rester à Rome pour y travailler conjointe-
ment avec M^r le Duc de S^t Sulpice Ambassadeur
de France auprès de S^t le Bénéficiaire de la
venerable église de Chartres.

L'on a écrit audit Chapitre conformément à ce
que souhaitoit le S^r M^r de Senestre.

N. 17.

Avis de l'Avocat Général Davi, et du Sénateur Ele-
brino sur la Requête du Doien de la Collégiale
d'Annecy Copier contre le Père Chappaz à l'égard du
Procès qui se formoit avant le édict en appel, comme
abus 20. gmbre ----- 1737

Caquet S^r

N. 18.

Avis de l'Avocat Fiscal Général Maître sur la
Requête présentée au Roi par le Doyen, Chanoines, et
Chapitre de l'Eglise Collégiale de Notre Dame d'Annecy
par laquelle ils demandent.

1. de faire unir audit Chapitre quatre Chapelles -
dans l'Eglise de Neuve Sauverge, dont la nomination ap-
partient audit Chapitre.

2. de faire supprimer les quatre Prébendes de la même
Eglise, pour en appliquer le revenu à l'entretien des Vicaires
amovibles qui y seront établis.

3. de faire aussi supprimer les Prébendes des Vicaires de
Secours, et y établir à sa place un Vicaire amovible.

4. de mander tout au édict de Savoye, qu'à tous autres
qu'il appartiendra de renvoyer les Parties à faire parvenir
l'Ordinaire les Sommations apprises, et instances convenu-
bles pour lesdites suppressions.

Avec les Prises unies à l'édit de Requête. 3. Juin. --- 1762.

N. 19.

Rente de 150.^{fr} constituée par les S^{rs} Reydet, et payée
en faveur des S^{rs} Archiprêtre, et Chanoines Malchabé
de Genève résidens en la Ville d'Annecy attendre le
paiement fait par ledits Chanoines en décharge des S^{rs}
freres Reydet envers la Dame Dorothee de Barrin
Veuve d'Antoine Reydet de la somme de 2^{me} que S^r M^r.

par un effet de ses Royales munificences, et libéralités
a fait payer par ses Finances auxdits Chanoines
pour l'acquisition de la dite Rente. 26. Juin. 1766.

N. 20.

Acte de nomination faite par le Roi Victor Amé
du Prêtre Pierre Tornafol au Canonat vacant dans
la Collégiale de Notre Dame d'Annecy. 1. Mars. 1776.

Innessy ceduto alla Francia
1949
Macabès de Genève

Paquet 2

N. 1

Fondation faite par le Cardinal de Bragni des Prêtres
Macabès de Genève résidans actuellement à Innessy
approuvée par le Pape Benoit XIII. par sa Bulle
y tenorisée.
Avec diverses Lettres, et Mémoires touchant ladite
fondation. 23. Mai. 1406.

N. 2.

Sentence arbitrale d'entre le Chapitre des Prêtres
de Genève, et les Macabès avec l'approbation de l'Evêque
de cette Ville de Genève, laquelle porte que lesdits
Macabès feront tenu d'assister aux processions gé-
nérales, et solennelles dudit Chapitre, qui seront ordonnées
par ledit Prêtre, et encore à celles qui se font annuellement
à l'Octave de la Fête Dieu, et marcheront après les

habituez, et devant les habituez séparément des dits ~
 habituez, comme encore assisteront aux Divins Offices
 qui se feront en l'Eglise Cathédrale des les premières
 Vespres inclusivement jusqu'aux derniers aussi inclusive-
 ment les jours des fêtes de *S.^t Pierre* aux Liens, et de
 la Dédicace de ladite Eglise Cathédrale de *S.^t Pierre*
 de Genève. 2. Août. ----- 1596.

N. 3.

Extraits de Plaidoiries données par devant le Senex-
 teur Dufrenoy / Commissaire en cette partie député
 par le Roy / par les Maubées, et par les Chanoines de
S.^t Pierre de Genève sur leurs différends au sujet de
 l'Élection, et Institution des fudits Maubées 10. 11. 12. 1715.

N. 4.

Verbal du Senex teur Dufrenoy sur les différends de la
 Cathédrale de *S.^t Pierre de Genève* avec les Cordeliers
 d'Annecy, et les Maubées.

Avec les Actes, et procédures qui ont été faits à ce sujet
 par devant ledit Senex teur Commissaire à ce député
 par le M. 21. Octobre. ----- 1715.

N. 5.

Supplique du Chapitre des Maubées de Genève pour
 34

Laquet ~ laquelle ils demandent d'être renvoyés par devant le
 Senat de la ville au sujet de leur procès avec le Chapitre
 de la Cathédrale de *S.^t Pierre de Genève* touchant
 la conservation de leurs privilèges.

Avec une Lettre de Bauguis Secrétaire d'édits ~
 Maubées jointe à la copie d'autre Lettre écrite par
 les mêmes Maubées à le M. pour le fudits procès
 en date du 11. 9. 1715. ----- 25. Février. ----- 1716.

N. 6.

Letture en droit en faveur des Maubées contre
 la Cathédrale de Genève qui prétend avoir autorité
 et Jurisdiction sur eux en qualité de leur supérieur
 immédiat. ----- 1717.

N. 7.

Mémoires, et Lettres sur les différends de la Cathédrale
 de Genève avec les Maubées sur leur Élection, et
 Institution, et celle de leur interprète. ----- 1717.
 m 1724.

N. 8.

Sentence arbitrale rendue par le Comte de Melun de
 Délégué par le Roy, sur les différends entre le Cha-
 pitre de *S.^t Pierre de Genève*, et les Maubées par
 laquelle ledit Délégué a déclaré que les parties ~
 devront à l'avenir respectivement se conformer à
 38

à la Disposition de la Bulle du Pape Martin V.
de l'année VIII. de son Pontificat en vertu de laquelle
le droit d'instituer lesdits Maubées appartient audit
Chapitre. 12. Octobre. 1718.

N. 9.

Lettre de l'abbé de Richard avec deux Copies de deux
Lettres du Vicaire Général du Diocèse de Genève le
R^e Jolyeux, un Factum de même, et une Consultation
de Louvain concernant les différends du Chapitre
de S^t Pierre de Genève avec les Maubées sur leur
Election, et Institution, et celle de leur Archiprêtre. 1724.

N. 10.

Memoire instructif en faveur de la Cathédrale de
Genève pour la Séparation de ses différends avec les Maubées
sur ce que lad^e Cathédrale prétend avoir autorité et juris-
diction sur les dits Maubées en qualité de leur supérieur
immédiat, et que ceux-ci au contraire s'en prétendent indépendans.

N. 11.

Factum des Avocats de la Cour, et Notaire sur les différends
entre le Chapitre de S^t Pierre de Genève, et les Maubées
au sujet de l'Election, et Institution de ces derniers, & de
leur Archiprêtre.

Caquet 2.

N. 12.

Memoire des Chanoines de la Cathédrale de Genève sur
leurs différends avec les Chapelains Maubées par rapport
à l'Election et Institution de ces derniers, et de leur Archi-
prêtre. —

N. 13.

Sentiment sur les différends de la Cathédrale de S^t
Pierre de Genève avec les Maubées sur l'Election, et
Institution de leur Archiprêtre, et la leur —

N. 14.

Memoire touchant la fondation des Maubées, et leurs
différends avec le Chapitre de S^t Pierre de Genève sur
l'Election, et Institution de leur Archiprêtre, et la leur —

N. 15.

Relation faite à S^t M. de plusieurs Suppliques, savoir
de la Cathédrale de S^t Pierre de Genève pour ses différends
avec les Maubées, et les Chanoines de la Grande Chartreuse;
des Chartreux d'Albon; du premier Monastère de la
Trinité d'Annecy; des Dominicains de Chambéry; des
Capucins d'Annecy; du Prêtre Lonerano des Moutiers; du
Cure de Cléry; du Chapitre de Tarantaise, et de l'abbé de
la Roche. —

N^o 16.

*Écritures, Lettres, et Mémoires concernant les prétensions
des Chanoines Macabés de Genève réfugiés à Annecy,
notamment sur les Demeuremens de leur frere
le Baillages de Ferrier, et Gaillard, et sur les dommages
qu'ils pouvoient souffrir à cette occasion*

1756
en
1767.

Laquet. 2.

Annecy ceduto alla Francia
1769
Prieuré du S. Sepulcre.

N. J.

*Lettres de Barthélemy de Peruis Prieur de l'Eglise
du S. Sepulcre de Jerusalem, et Général dudit Ordre de
Constitution de Robert de Geneve Notaire Apostolique,
pour son Commissaire, et Procureur Général pour faire
activer l'Hôpital de la S.ierge, et du S. Sepulcre de la
Ville d'Annecy le Bourg, et dans un Camp situé hors
de la Porte de ladite Ville, et pour faire administrer les
revenus appartenans audit Hôpital, avec autorité de
délèguer le S.ere Doyen Religieux profès de l'Ordre
de S. Benoit pour Gouverneur dudit Hôpital, et de
celui de Rotulo pendant sa vie, avec pouvoir audit
Robert de Geneve, en cas qu'il soit du bon plaisir du
Comte Anné, et de sa femme, de fonder un Collège dans
l'Eglise Paroissiale des S. Marie d'Annecy, et de le
payer des Revenus dudit Hôpital, 15. m^{rs}.*

1359

*Lettres du S.ere Notaire Apostolique Robert de
Geneve de Constitution dudit S.ere Doyen pour
Gouverneur et Administrateur dudit Hôpital, 22. m^{rs}.*

1359.

42

Patentes du Comte Amé de Savoie, par lesquelles il
ordonne à son Châtelain de Rostulo de faire remettre
audit Bénédictin le saidit hôpital avec tous ses revenus.
4. février. 1360.

N. 2.

Obligation passée par le Duc Amé de Savoie en
faveur du Prieur, et Religieux de l'Épiscopat d'Amey
de la somme de 1190 florins d'or pour legs faits par
Rayon Seigneur de Malbéc, et l'Évêque de Malbéc
Dame de Grey, sa sœur, de laquelle ledit Duc fit
héritier. 30. Juin. 1432.
avec les annotations du payement de ladite somme.

N. 3.

Nomination faite par le Duc Charles Emmanuel
du Chanoine Pierre François de Reuilon au Prieur
de l'Épiscopat d'Amey de son Royal patronage.
25. Avril. 1617.

N. 4.

Résultat de la recherche faite dans les Archives du
Chapitre de l'Épiscopat des Titres, et Ecritures, qui
établissent le droit du Roy pour la nomination audit
Prieur en fief de l'Épiscopat d'Amey.

Baquet 2^e.

N. 5.

Déclaration authentique des Chanoines du Chapitre
de l'Épiscopat d'Amey touchant la fondation de leur
Eglise, et l'incendie de leur Archives. 11. 7. mbre. 1717.

N. 6.

Supplique Latine et Française du P^r Président le
Comte Caisotti concernant la sécularisation des
Chanoines Réguliers de l'Ordre de l'Augustin et du
l'Épiscopat de Jerusalem dans la Ville d'Amey pour
laquelle ils demandaient l'agrément de l'Évêque
d'obtenir de l'Évêque ladite sécularisation, et l'erection de
leur Eglise en Collégiale sans perdre leurs privilèges
et immunités, et demeurer sous l'autorité Apostolique
et l'Évêque de Tarantaise comme leurs
Supérieurs, que le Duc Amé de VIII. a obtenu du Pape
Martin V. le 10. Juin 1429. 1734
et
1738.
Ensemble la Minute de l'agrément donné par
l'Évêque à ladite sécularisation.
Vide infra N. 7. 2^e. 1748.
N. 7. 2^e.

Mémoire de l'Archevêque de Tarantaise pour
prouver que l'Eglise existait dans la Ville d'Amey à
l'honneur de l'Épiscopat, est Régulière, et que l'Évêque
Archevêque est son Chef et son Supérieur.
Ouvr. des livres concernant le projet de sécularisation de l'Eglise
1761.
44

N. 8.

Dissertation soit mémoire de l'Archevêque de Tarantaise
sur les Droits qu'il prétend sur l'Eglise du St. Sepulchre de
la Ville d'Annecy.

N. 7. ^{première}

Lettres et mémoires avec des Titres non authentiques, qui
concernent le Prieuré de St. Sepulchre, et le Patronage Royal. 1748
1749.

N. 17

N. 17

N. 17

45

Paquet. 2.

Annecy ceduto alla
Francia 1749

Chapelle de Notre Dame

de St. Pierre, et St. Michel.

dans

l'Eglise des Dominicains.

N. 1.

Fondation de la Chapelle de Notre Dame de St. Pierre
et de St. Michel dans l'Eglise des Dominicains d'An-
necy faite par Janus de Savoie Comte de Genève, et
par Helene de Luxembourg Comtesse de Genève la
femme, avec la dotation d'un Revenu annuel de 35.
florins assignés sur les Revenus du Mandement, et
Châtellenie d'Uriage, sous gracie de rebat perpetuel
avec obligation auxdits Religieux de celebrer une
Messe quotidienne. 25. Mai. 1478.

N. 2.

Ratification, et Confirmation du Général des
Dominicains de l'obligation promise par les Religieux
de son Ordre du Couvent d'Annecy de celebrer tous les

46

les jours à perpétuité une Messe pour le repos de l'Âme
de Janus de Savoye, et de Helène de Luxembourg Com-
tesse de Genève sa femme dans la Chapelle de Notre
Dame de Pieté, et de St Michel par eux fondée dans leur
Eglise. 22. Mars - - - - - 1479

N. B.

Retrocession faite par le Prieur, et Religieux
de St Dominique d'Annecy en faveur de Janus de
Savoye Comte de Genevois, d'un revenu annuel de 35
florins qui leur avoit été assigné par cause de la
Châtellenie d'Uyine pour Dot de la Chapelle de
Notre Dame de Pieté, et de St Michel fondée par ledit
Janus de Savoye, et Helène de Luxembourg sa femme
dans leur Eglise, avec obligation d'une Messe quotidienne,
et perpétuelle, moyennant la somme de 700 florins, petit
poid payés auxdits Religieux pour les employer dans le
bâtiment des Cloîtres de leur Couvent. 27. Juin - - - - - 1488.

Paquet 2.

Annecy ceduto alla Francia
1969
Chapelle de St Nicolas

N. B.

Cession, et Remission à titre d'hypothèque faite par
Amédée de Montlhon de deux pièces de Terre, situées au
Territoire d'Annecy les lieux y cohérentes en faveur de
divers Particuliers y nommés, qui s'étoient rendus cautions
pour lui pour le paiement annuel de 26 sols de Genève
à la Chapelle de St Nicolas de l'Eglise Paroissiale de St.
Maurice d'Annecy, fait au Recteur d'icelle. 25. Juin - - - - - 1488.

[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side]

[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side]

Paquet 2.
ora me 220 1

Aoute

Collegiale des S^{ts} Pierre, et Ours

N. 1.

Donation faite par le Comte Humbert d'Alsace
aux Chanoines de l'Église de S^{ts} Pierre et de S^{ts} Ours de la Cité —
d'Aoute de tout ce qu'il possédait en Curie, Talbrigne,
et Delbray, dans le Comté dudit Humbert, confirmée
par Arné, Burchard, Hymon, et Odon ses Enfants, et
par le Marquis Pierre fils dudit Odon, et Adelaïse
de Lise. 1040.

N. 2.

Vente faite par Jean de la Porte de l'Église de S^{ts} Ours appelée de S^{ts}
fils d'Hymon en faveur d'Hymon de Quart appelé
Archiart, et Raymonde son Epouse, d'une Bieu de Vigne,
et Terre, avec une Maison sise à Baignères, pour deux
Muids annuels payables au Chapitre d'Aorte, et
annexés à la Bénédictine de l'Archidieuze, pour le prix
de 16 Livres. feria prima Martii. 1267.

N. 3.

Investiture accordée par le Prieur des Curs en faveur
de Gominier, Imod Bonifacio, et Pierre Freres feu
Marionne de la Culo, du fief qu'ils possédoient près de
Gionne, à la forme des Præcedentes. 28. fevrier. --- 1320.

N. 4.

Bulle du Pape Urbain VIII. de l'incorporation du
Prieuré, et Chapitre Régulier des Curs, et Curs
de la Cité d'Avrès et Erection d'icelle en Collégiale, —
dont le Prieur Commendataire comme seule dignité
dependra du S. Siège, et les Chanoines seront nommés
par le Chapitre. — 3. 8bre. --- 1630.

N. 5.

Inféodation faite par le Comte et Comtesse de Savoie en
faveur du Prieur de Curs des causes des Ruineaux
coistans, et decourans riére les Terres, et Territoires de
Quart pour son fief, à la forme qui les ont eus par
les Seigneurs de Quart et sous les mêmes servs, et
conditions. --- 19. Juin. --- 1379.

N. 6.

Procuration du Chapitre des Curs d'Aoste
pour prêter le serment de fidélité au Duc François
hyacinthe de Savoie. --- 1. 2. 2bre. --- 1637.

N. 1 bis

Donation faite da Cimone alla chiesa dei S. Pietro
ed Orto dell'alpe di Corso o di tutto ciò che gli ap-
partiene della cappella di Jureyo. 5 maggio

originale

1181.

N. 3. bis

Donazione fatta da Bona di Borbone Contessa di Savoia e
da Amadeo (VII) suo figlio al Priorato di S. Orto di
Aosta di un'isola situata nella Dora nei territori
di Quart e di Brissogne coi confini ivi specifi-
cati, a condizione che i Canonici di quel Priorato
celebrino una messa solenne quotidiana all'altare
maggiore della loro chiesa in suffragio dei Principi
della Casa di Savoia. — Fatto in Aosta il 25 ottobre 1390.

Aouste

Chapitre de la cathédrale de S^t Grat

Paquet 3^{me} ora mar 220 1
N. 1.

Inféodation faite par Henri de Quart Brivot d'Aouste au nom de sa Prébende en faveur de Girard de Vinscran, et Pierre de Churni d'un Aiguaye de 4 jours chaque année y spécifiés moyennant le service annuel de 15.^{ls} et 5^{de} plus, et moyennant 100.^{ss} d'Introyes. --- 20. 86^{rs} --- 1306

N. 2.

Inféodation faite par Henri de Quart Brivot d'Aouste en faveur de Pierre Joriva, et Rollet de Chaumont d'un Aqueduc de 4 jours et 4 nuits, chaque année moyennant le service annuel de 15. sols, et autres trois de l'Etat. 20. 86^{rs} --- 1306
54

N. 3.

Deux Sentences rendues contre Humbert Rol
Chanoine en l'Eglise Cathédrale de Notre Dame
d'Aoste, savoir, la première par les Sieurs Nicolas
Joseph et Claude Juge Délégués avec l'avis du Seigneur
Evêque, portant Déclaration que ledit Rol
avait encouru l'excommunication majeure pour avoir
fréquenté les Cohabits, et Loge' des femmes dans sa
Maison, et de plus condamnation à l'Exonération de 25
Sous d'Or applicables à Ouvre prier, pour ouï en
confession des Penitents sans permission, et pour avoir
enlevé d'entre les mains des Officiers de la Justice
une femme, et l'autre par le Procureur Général
de la Val d'Aoste portant Déclaration que ledit Rol
avait encouru l'Irregularité pour avoir célébré la
Sainte Messe après avoir été déclaré excommunié. - 1673

N. 4.

Rappresentanza del Capitolo della Cattedrale d'Aosta
affiduciati a S. M. non lasciarono introdurre l'abuso delle
Conjurazioni in caso contro l'antichissimo uso e stile, e costuma
re la Somme Dignità. -

N. 5.

Supplique du Prévôt, et Députés du Chapitre de la Cathé-
drale de la Cité d'Aoste qui contiennent en substance les
soix chefs suivants.

1.^{er} Que l'Evêque est chef du premier Tait dans les
Conseils Généraux, ou Assemblées générales des trois
Tait du Duché d'Aoste.

2.^{me} Que le chef résident, ou pendant l'absence des
Evêques ledit Chapitre a été en usage de siéger avec
dites Assemblées, au rang, et place de l'Evêque, par le
moien de ses Députés avec voix délibérative ainsi qu'il
resulte des Registres du pape.

3.^{me} Que n'ayant pas eu le tems de faire leurs répre-
sentations au Roy en 1730 pour y siéger à cause du
dés de l'Evêque Grillet arrivé peu de jours avant
la tenue dudit Conseil général, ils supplient qu'il plaise
à S. M. ordonner que les Députés puissent avoir voix
délibérative, et représenter l'Evêque au nom du Clergé
dans la prochaine Assemblée générale des Etats, -
comme il s'est pratiqué par le passé. -

Avec une Lettre du Juvet Prévôt sur la même
affaire d. Juillet. - - - - - 1736.

N. 6.

Avis du Vicaire d'Aoste Roget de Trion, sur la
présentation du Chapitre de la Cathédrale de la Cité d'Aoste
comme membre du premier Tait au prochain
Conseil général, dans lequel il fait voir que ledit

prétention de préséance est juste, et légitime... 28 Juillet 1756.

Avec une Lettre du même Vicaire au Ministre
sur le même sujet, et un Sommaire des Conseils -
Généraux des trois Etats dudit Duché tenus dès le
22 Mars 1756, jusqu'à la fin du 17^m siècle, où le
Clergé a assisté en occupant le premier rang. —

N. 7.

Sentiment de l'Avocat Général Spada, sur
la Supplique que le Chapitre de la Cathédrale de la
Cité a adressé au Roi au sujet de sa prétention de siéger
comme Membre du premier Tercet au prochain Conseil
Général, par lequel il démontre que ladite prétention
de préséance du Chapitre est fondée sur la raison,
et sur l'ancienne coutume... 6 Août... 1756.

Avec un Extrait des Assemblées générales des trois -
Etats de la Val d'Aoste, tenues dès le 22 Mars 1756 -
jusqu'au 18. Juillet 1756. où le Clergé a assisté en oc-
cupant le premier rang. —

N. 8.

Mémoire sur l'apposition du Sella, ordonnée par le
Vicaire d'Aoste, aux Titres, et certitudes de la Prévôté
de la Cathédrale de ce Duché, à la mort du Prévôt pour
leur suite.

Avec un recours dudit Chapitre pour la levée du Sella.
Ensemble un Mémoire au sujet de l'archidiaconat de
la même Cathédrale, dont le Prêtre Borella

Baquet ^{3^m} ayant été pourvu en Cour de Rome sans l'agrément
du Roi, l'Elle donna audit Vicaire de ne lui pas
permettre d'en prendre la possession, à quoi ledit
Chapitre consentit.

N. 9.

Rélation du Vicaire du Duché d'Aoste des différends
survenus entre le Chapitre de cette Cathédrale, et les
Dames de la Visitation de ladite Ville, au sujet d'un
Jardin, que ledit Chapitre refusait de vendre aux dites
Dames, qui disaient leur convenir pour y faire bâtir
un Atrique, avec deux Cartes Topographiques... 1740.

N. 10.

Sentiment de l'Avocat Général Biretti sur les répre-
sentations du Comte de Challant au sujet des différends
survenus avec le Chapitre de la Cathédrale d'Aoste
pour cause des Ormes de la famille dudit Comte.
Avec les Pièces relatives audit Avis... 28. 7^mbre... 1767.

N. 11.

Avis du Vicaire d'Aoste sur la Supplique du Chapitre,
au sujet des 14. Places accordées par ledit Chapitre au
Conseil des Commis dans les Formes du Chœur de cette
Cathédrale. 18. Mars. — — — — — 1768.

N. 12.

Lettres, et Mémoires concernant la question qui s'est
suscitée par rapport au Canoniat que le Prêtre Alliod
d'Aoust demeurant à Rome avoit obtenu de la Cour
de Rome dans la Cathédrale de la dite Cité. --- 1749.
en 1751. =

Paquet 3.^{me}
ou n. 1

Aoste

Chapelle de Notre Dame de Pieté, et des s.^{rs} Pierre, et Leonard

N. 1.

Fondation de la Chapelle de Sorvelley Paroisse de
St. Christophe sous l'invocation de la nativité de
Notre Dame s.^t Sebastien, et s.^t Roch faite par Jean
Jacques Deplezo des Commis au Duché d'Aoste, par
laquelle il constitue en dot à cette Chapelle tous les
droits qu'il a sur un grangeage par lui acquis envers
Jean Chivaz, et Francois Barrel existant en la Paroisse
de St. Christophe au lieu dit de Bullin, soit Grue, et
à la charge, et condition, que le Recteur de ladite
Chapelle sera tenu, et obligé de célébrer toutes les années
en icelle cinq Messes les jours y fixés outre cinq Messes
pendant le Vendredi de Carême toutes les années 20. 7.^{bre} 1667.

N. 2.

Extrait authentique de la Déclaration du Chapitre de
l'Eglise Collégiale de St. Pierre, et s.^{rs} Ours d'Aoste por-
tant que le Vassal Deplezo est en paisible possession

de nommer, et présenter pour Recteur de la Chapelle
de Notre Dame de Notre Dame de Piété un des
Chauvins de cette Collégiale, et non d'autres. 20^g ^{mai} 1671.

N. 3.

Testament nuncupatif du Vassal Sébastien Depleux
par lequel il institue héritiers par égale part, et
portion Jean Jacques Depleux son fils Cinq, et André
et Pierre Laurent ses autres fils, et autres posthumes
mâles, et lègue à la Chapelle de Notre Dame de Piété
la somme de mille livres payables par ses héritiers
dans l'année de son décès en biens fonds, et assurés, ou
en argent comptant, comme bon lui semblera, en déclai-
rant qu'il a la nomination du Recteur de cette Chapelle,
et qu'il a fait le fidei Legs pour continuer son droit
sudit de nomination, et pour qu'il se chante dans ladite
Chapelle par un Prêtre, et les Enfants de Chœur deux
Messes hautes de Requiem deux Lundi de chaque
mois de l'année, si faire se pourra, si non le jour suivant,
et à perpétuité pour le repos de son âme, et de ses
prédécesseurs..... 28. Avril..... 1684.

N. 4.

Cuplique adressée au Roi, par laquelle Jean Louis
Brunel conclut à ce qu'il plaise à S. M. vouloir bien

lui confirmer, et au besoin accorder le droit de Patronage
de la Chapelle de Notre Dame de Piété, que le Brou-
-reur Juscal d'Artois lui conteste..... 10. Mai..... 1730.

N. 5.

Acte de nomination, et présentation faite par Jean Louis
Joseph Brunel du Recteur de la Chapelle de Notre
Dame de Piété en faveur de Michel Joseph de Tillier
Prêtre, et Chauvin en l'Eglise Collégiale de S. Pierre,
et S. Ours d'Artois..... 21. Mai..... 1730.

N. 6.

Extrait authentique de la sentence du Bailli d'Artois
Rogel de Terson, par laquelle il a déclaré, que le droit
de nomination, et de présentation du Recteur de la
Chapelle de Notre Dame de Piété S. Pierre, et S. Leonard
situé dans le Cimetière des S. Laurent de la Cité d'Artois,
comme encore le droit d'exercer librement le patronage
laïque d'icelle appartient au Fisc Royal comme
partie de l'héritage du Vassal André Philibert Depleux,
qui a été comme saucette, et ripudiée par ses héritiers
abintestat, ad-jugée audit Fisc Royal par sentence du
19. Février 1726..... 28. Août..... 1730.
Avec copie de la Procédure qui a précédé ladite sentence.

N. 7.

Mémoire au sujet de la Chapelle de Notre Dame de

Bâtie d'Artois par lequel on fait voir, que le Patronage
d'icelle doit appartenir au Roy comme partie de l'
hoirie du Vicomte de Pleurs qui a été adjugée au Fiscal
Roiyal comme vacante par sentence du 19. fevrier 1726.

N. 8.

Mémoire, par lequel on demontre, qu'André Philibert
Dépleux [Patron Laïque de la Chapelle de Notre
Dame de Bitté, St. Pierre, et St. Leonard située près
du Cimetière de la Paroisse de St. Laurent, et
séparée de ladite Paroisse, et de l'Eglise Collégiale
de St. Pierre, et St. Ours d'Artois] étant décédé en 1723,
et son hoirie ayant été adjugée comme vacante à
l'avocat Fiscal Général du Duché d'Artois par sentence
du 19. fevrier 1726. le Roy est en droit de nommer à
la Rectorie de ladite Chapelle à l'exclusion des Frères
Jean Louis Joseph, et R. Joseph Brunel Prêtre inus-
de Suzanne Dépleux sœur dudit André Philibert, qui
n'ont aucun droit réel ni personnel de nommer à ladite
Rectorie ayant répudié l'hérédité dudit chancelier
leur Oncle par Acte du 14. fevrier 1726. —

N. 9.

Union faite par le Trésorier d'Artois, suivant l'intention
du Roy, de la Chapelle de Notre Dame des Graces St.
Sebastien, et St. Roch située en la Paroisse d'Artois

Christophe au lieu dit Petit Sorelley, à celle de Notre
Dame de Bitté, St. Pierre, et St. Leonard existante sur le
Cimetière de St. Laurent d'Artois, l'une, et l'autre d'une
Patronage Royal..... 8. Juilliet..... 1774.

[Faint, mirrored handwriting from the reverse side of the page, likely bleed-through.]

Paquet 3^{me}

Arberoz *cioluto alla Francia 1819*
Paroissiale

N. 3.

Sentiment de Monsieur l'abbé Général de Ville
 par rapport à la demande des Communions d'Arberoz
 d'être déunis de la Cure des Gits et qu'il soit établi
 une Eglise avec un presbitero dans leur hameau
 9. Janvier - - - - - 1720.

[Faint, illegible handwriting]

Paquet 3^{me}

Arlo ceduto alla Francia
Parvisse

N. J.
Lettres de Philippe de Savoie Duc de Nemours, Comte
de Genevois de députation d'un Gardien à la Cure, et
Parviale d'Arlo. 1^{er} Juillet..... 1529.

Baquet S.^{me}

Lyme

ceduto alla Francia
1949

Prieuré de S.^t Martin

S.^t

Lettres, et Memoires sur les differends survenus entre
l'Archevêque de Tarantaise, et l'Abbe de S.^t Michel
de la Cluse Millo pour regard de la collation du Prieuri
de S.^t Martin d'Lyne. 1750.

Extrait

Chapellanie du Château

1713

Paquet 3.^{me}

ora. m. 1

Bard

Chapellanie du Château

N. J.

*Supplique présentée à S. M. de la part de M. Lienne
Jawdi Curé de Bard dans le Duché d'Avrèze aux
fins de n'être pas troublé dans les fonctions Curiales
par Dominique Caudat Chapelain dans ledit Fort
de Bard.*

*Avec les réponses du Gouverneur dudit Fort aux
instances faites par le Juddit Curé dans l'ad. Supplique.*

Beaumont

au Pais de Vaud

Abbaie

N. 1

N. 2

N. 3

Paquet 3^{me}
ora m. 1

Beaumont

au Pais de Vaud

Abbaie

N. 1

Association perpetuelle faite par l'Abbe de Beaumont
de Louis de Chavoy Seigneur de Vaud dans la jurisdiction
du Lieu de Gimins, et des Villages de Dorray, de Trelis,
de Guirins, de Churons, de Gignie, de Volatay, de Mont
Luan, de l'Eugende, de Ratires, et des Emolumens, &
revenus d'icelle sous les Conditions y specifies. 1319.

N. 2.

Cession faite par Louis de Chavoy Seigneur de Vaud
en faveur de l'Abbe, et Religieux de Beaumont, de tous
les droits qu'il pouvoit avoir sur les Doms d'Arpey remou-
-vant du fief des Seigneurs de Brignins comme aussi
sur les biens confisques a deux Particuliers y nommes,
sur lesquels il y avoit question entre eux, laquelle fut
terminee a mediation des Personnes y nommees

avec privilège d'exemption de tous peages, et Gabelles pour
l'étendue de toute la Baronnie de Vaud, et faculté d'user
des pâturages qui se trouvent dans sa juridiction, et
spécialement de Mont du Lac, et Villages de Basin, de
Brutigniet, et de Marchisier, et tout ce moyennant la
somme de cent Livres de Lausanne..... 16. Mai..... 1337

N. 3.

Lettres Patentes du Duc Emanuel Philibert par les-
quelles il nomme Claude de Monluel à l'abbaye de
Doromont dans le Bailli de Vaud, et prie l'Evêque de
Genève de conférer ces bénéfices au jour nommé. 24. avril..... 1560.

Baquet 3.^{me}

Bellerive ceduto alla Francia
1919
Abbaie

N. 1.

Extrait de la donation faite par le Comte Medé de
Genève à l'Abbesse, et aux Religieuses du Monastere
de Bellerive de la juridiction du lieu de Vizmar sous
la réserve de la connaissance des causes de mort, et des
chemins publics du 15. Janvier 1556..... 15. Janvier..... 1556.
et 11. Mai..... 1483.)

Avec la confirmation de ladite Donation par le Duc
Louis de Savoie en faveur dudit Monastere, du 11. Mai 1483.

N. 2.

Lettres du Duc Charles de Savoie, par lesquelles ordonne
au Châtelain de Gaillard de ne point molester les
Religieuses de Bellerive dans la jouissance des Revenus
de la juridiction du Villor de Vizmar).... 22. Juin..... 1525.

Bayet 3^{me}

Bellevaux

ceduto alla
Francia 1949

en Bauges

Prieuré de Notre Dame

N. 1.

Fondation, et Dotation du Prieuré des Bénédictins
de Bellevaux en Bauges faite par un certain Abbaton
du comté de Humbert, et de l'Évêque de
Genève Vidon.

N. 2.

Obbligation de P^r Pierre Quintal Religieux
du Prieuré de Notre Dame de Bellevaux en faveur de
Jean Viridis d'Ecôle en Bauges pour la somme de 40
florins pour le final paiement de certain ascensement
du Prieuré de S^t Philippe de Bortas. 17 Mai. 1535.

N. 3.

Arrêt du Senat de Savoie entre P^r Gomer Prieur
Commendataire perpétuel du Prieuré de Notre Dame de
Bellevaux demandeur, et Jean Louis Marin Religieux

78

de e Pariaux opposant, et de fendeur, par lequel ledit Conat
sans arrêter à l'opposition formée par ledit défendeur, a
de finitivement maintenu et retenu ledit R^d Lomer en
la possession, et jouissance des fruits, et revenus du said
Crieur^e de Bellevaux, avec imbibition audit Marin)
de luy troubler, et molester, sans préjudice toutesfois du
droit dedites Parties au Reintre..... 22. Mars. ----- 1894.

N. 4.

Ch. 4.
Extrait des Lettres d'attache, soit. Elucet accordé par le
Dieu Charles Emmanuel Jacchini Mormonis f. de
Luyrien pour prendre possession du Bivouac de Bellevue
dont le Capelavroit pourvu. 9. Avril. 1603.

N.S.

Compromis, et Sentence Arbitrale prononcée sur les différends
entre R^{re} Chm^e Harmonis C^{re}neur du P^{re}u^{re} de ce
Mon^e Dame de Bellevaux, d'une part, et J^{re}ce Bernard
Durgod Convers audit Bellevaux, pour régar^d du sa-
p^{re}ment demandé par ledit Durgod des arrérages des
Bonsing et Grebordes à lui dûes, comme aussi de la
somme de 45 Ducatons à lui adjugée par l'abbé
Général de l'Ordre de Cluny.... 16. Aout. 1600.

N. 6.

Déclaration faite par les Religieuses du Prieur de
 Notre Dame de Belluval, à l'instance de ce Prieur sur
 le Nombre des Religieuses, Novices, et Convers, fixé par le
 Père Visitateur lors de la Visite, faite sous le 15. février 1605.
 dits Prieur..... 17. Novices..... 1606.

N. 7.

Acte pour le P^{re} B^{re} et le Sacristain du P^{re} de Villeneuve
sur les instances par lui faites à D. Pierre Domengy et
Religieux autres B^{re} de lui remettre les Informations
prises contre D. Doncet Crochon à requis de Claude
Buryd Prêtre Vicar de Cole sur certains prétendus
Exéc^s, aux fins de procéder aux formalités requises 17 Août 1606.

N. 8.

Procès Verbal, et Suite faite par le Grand Censeur de Cluny
au Censeur de Notre Dame de Bellevaux. 30. Mars.... 1607.

N. 9.

Attestation sur les débats, et querelles avec coups de poings
sur les narines entre D. Donnat Crochon, et D. Jacques
Gleirou Religieux du Bivouri de Notre Dame de Bellewaue
et sur leur réconciliation. --- 2. Avril. --- 1607.

N^o 10.

Transaction passée entre le Prieur Commandataire per-
petuel du Prieuré de Notre Dame de Bellevaux d'une
part et le sous Prieur, sacristain, et autres Religieux, et
Convers dudit Prieuré, sur les différends survenus entre
eux pour regard des offrandes et oblations de leur
sacristie, et des Bénéfices dûs aux dits Religieux. 16^{me} Mai 1609

N^o 11.

Obligation de d^{ns} Jacques Glérod Religieux au
Prieuré de Notre Dame de Bellevaux envers Claude
Lamy pour 18. Échets de Blé Orge. --- 22. Mars. --- 1610.

Obligation du Sacristain de Bellevaux envers Noble
Amis Ciris pour la somme de 17. Tiers d'or, pour cause
du prix non payé de l'achat d'un Cheval de poil gris.

Vente faite par ledit Sacristain à Guillaume de Carroz
de la Cense, prise et le Revenu qui ira et viendra le jour
de la fête de l'Assomption de Notre Dame d'été de
la sacristie du Prieuré de Bellevaux, pour le susdit
prix de 17. Tiers d'or, en cas que ledit Carroz donnerait
ladite somme ledit jour. ---

Obligation du Sacristain de Bellevaux envers André
Durand pour la somme de 14. florins et ce pour cause
de final compte entre eux fait le même jour. 17. février. 1610.

N^o 12.

Patentes de Madame Princesse Chrétienne de France
Duchesse de Savoye d'approbation de l'Élection faite
faite par le Prieur du Prieuré de Notre Dame de Belle-
vaux Claude Nicolas de Reidet de François de Ville
pour son Coadjuteur perpétuel, et irrévocable audit
Prieuré. 1. février. 1647.

N^o 13.

Transaction passée entre R. François de Ville Prieur
Commandataire, et leigneur de Notre Dame de Belle-
vaux en Bauges d'une part, et le Prieur Chastrel, et
Religieux dudit Bellevaux sur les différends entre eux
survenus ensuite de la prétention dudit Prieur Commen-
dataire aux offrandes, messes, et oblations, qui arrivent
audit Bellevaux comme aussi de nommer l'un des
Religieux dudit Prieuré pour exercer la sacristie. 19. Mars 1668.

N^o 14.

Bulle du Pape Innocent XI. de collation du Prieuré
de d^{ns} Marie de Bellevaux de l'Ordre de S^{te} Benoît en faveur
de François de Ville par la renonciation faite es mains
du Saint Siège par le Bénédictin François de Ville son
Oncle, lequel en avait été pourvu en commande

comme de libération. 12. Cal. jmbres. 1677.

N. 15.

Ascensement paré par R. François de Ville Gieur
et Seigneur de Bellevaux en faveur de Jean Geny, et de
Claude Ballaz de la Terme du Brieux dudit Bellevaux
moyennant la Cense annuelle de 2190 florins, 250 livres
de fromage, et de 100 livres de Deurre, et sous les conditions
et attributions y spécifiées. 28. Juillet. 1693.

N. 16.

Acte de Département fait par Claude Ballaz du Cmitz
tut Berrin d'ellion un Bauges, en faveur de Jean
Genix, de la mortie de la Terme du Brieux de Notre
Dame de Bellevaux dépendante de Noble François de
Ville Seigneur, et Brieux dudit Bellevaux, moyennant
le relachement au profit dudit Ballaz des biens, et effets
y spécifiés. 18. Janvier. 1693.

N. 17.

Supplique, et Lettre du Père hugonier par laquelle il
demande a l'É. M. la permission de demander a l'É. M.
la nomination en sa faveur au Brieux de Bellevaux
9. février. 1726.

N. 18.

Rémontrance du Sénat des Savoyes sur l'Exequuteur
demandé par R. Don Victorin Churdonel Religieux
Profes au Monastere de Bellevaux des Exemptions faites
en sa faveur par l'Archiduc de Vienne du Brieux
de Bellevaux, Divisé de Genève. 9. Lembre. 1730.

N. 19.

Replique du Sénat des Savoyes aux Mémoires concernant
la Collation du Brieux de Bellevaux. 10. Mars. 1731.

N. 20.

Minute de la Réponse à la Replique du Sénat des Savoyes
sur la Collation du Brieux de Bellevaux.

N. 21.

Rémontrance de Sénat des Savoyes au sujet du Brieux
entre le Père Palazzi et le Religieux Churdonel pour
le Brieux de Bellevaux. 22. Mars. 1731.

N. 22.

Lettre de l'É. M. au Sénat des Savoyes sur le différend entre
le Père Palazzi muni des Bulles de la Cour de Rome

de collation du Bénéfice de Bellevaux en Dauphine et le
Moine Chardomel, qui rapporte celles de l'abbé
Général de Chiny pour ce même Bénéfice. 1731.

N. 23

Réplique au Mémoire du Sénat de Savoye faite par
l'Expéditionnaire Orsengo au sujet des Dites du Bénéfice
de Bellevaux. --

N. 24

Mémoire concernant le Bénéfice de Bellevaux en Dauphine
Diocèse de Genève --

N. 25

Mémoire remis par les Curateurs de François Blondel
contenant les motifs de l'Archévêque de Vienne en Dau-
phinie l'abbé Général de Chiny contre la collation faite
par la Cour de Rome du Bénéfice de Bellevaux en
faveur de l'abbé Caluzzi. -- 1732.
Avec la réponse au fadit Mémoire. --

N. 26

Mémoire par lequel l'Archévêque de Vienne en Dauphinie
prétend établir que les Dites portant collation du Bénéfice
de Bellevaux en faveur du M. Caluzzi sont subreptices

et subreptices, et que l'Arrêt rendu par le Sénat de Savoye le
27 Mai 1732. en faveur du même est nul et injuste. --

N. 27

Motifs de l'Arrêt du Sénat de Savoye par lequel sans
arrêter à l'intervention de l'Archévêque de Vienne en
Dauphinie, en qualité d'abbé Général de Chiny, et à
l'opposition formée par D. Victorin Chardomel Bénéfice
Titulaire de Bellevaux il maintient le Bénéfice Caluzzi,
pourvu en Cour de Rome du Bénéfice, en la possession
d'icelui, de même que des biens, fruits, et droits en dépendant
avec défense audit Chardomel de s'y troubler sans préju-
dices du droit des parties au Bénéfice. 27. Mai. -- 1732.

N. 28

Mémoire au sujet du Bénéfice de Bellevaux remis
de la part de l'Archévêque de Vienne comme abbé
de Chiny et en cette qualité collateur audit Bénéfice.
6. Mai. -- 1733.

N. 29

Mémoire de l'Expéditionnaire Orsengo par lequel
il prétend prouver qu'un Bénéfice régulier étant une
fois mis en Commande, un Collateur Ordinaire ne peut
plus le mettre en règle, le Pape seul ayant ce droit. --

N.30.

Transaction entre D. Jean Antoine Baluzzi, et le
Religieux D. Victorin Charbonnel sur les différends qu'il
y avoit entre eux pour rétablissement du Brieux de Notre Dame
de Bellevaux, d'où ledit D. Baluzzi en avoit été pour-
vu en Commande par les Papes, et ledit Religieux en
titre, et en Règle par l'Archevêque de Vienne, Chef
supérieur Général et Administrateur perpétuel de l'abbaye
et Ordre de Cluny, par laquelle attendu l'agrement donné
par le Pape par ses Bontés du 31. Mai 1704. et des Bulles
par ledit Charbonnel obtenues du Pape Clement XII
du 12. février d'année, ledit D. Baluzzi s'en est départi de
tous ses Droits, moyennant une pension annuelle de
400^l. Ledit agrement, Bulles, et Brevés fulminés sur
icelles y sont annexés. 29. Janvier ----- 1738.

N.31.

Ordonnance de Mon. Surintendant Intendant fiscal Général
sur le Recours du Brieux, et Religieux de Bellevaux
dépendant de l'abbé de Cluny pour l'exécution de l'Ordon-
nance d'une Bulle du Pape Nicolas V. concernant les
dîmes novales. 1^{er} Mars. --- 1737.

N.32.

Lettre du Roy au Sénat de Savoy, par laquelle lui ordonne
de permettre le cours à la Commission présentée par l'abbé

Laquet 2^m.

Général de Cluny tendant à l'union du Brieux de
Chamvoux dépendant d'une abbaye située en France, à
celui de Bellevaux qui est en Savoie. 8. Mai. 1737.

N.33.

Mémoire sur la question, si le Bénéfice de Notre Dame
de Bellevaux qui avoit été pourvu en Commande par les
Papes, malgré toutes solutions, et préventions de l'abbé
de Cluny depuis l'an 1704. par la démission faite en 1745
entre les mains dudit Abbé de Cluny avoit apporté quelque
altération au Droit du Siège, et à la nature dudit Bénéfice. 1746.

N.34.

Lettre du Sénateur Jonet au Comte Meylina Secrétaire
du Cabinet du Roi par laquelle il envoie plusieurs Titres
généralis concernant le Brieux de Notre Dame de Belle-
vaux en Dauph. 21. février. --- 1776.

N.35.

Mémoire présenté à la France par le Bureau d'Etat
pour les affaires Etrangères sous ledit jour. 24. février. --- 1776.

N.36.

Lettre du Sénateur Baron Jonet par laquelle il envoie au Comte
Meylina Secrétaire de Cabinet d'autres Titres concernant
le Brieux de Notre Dame de Bellevaux en Dauph. 24. février. 1776. 88

[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side. Some words like "Belleval" and "Beneval" are visible.]

Paquet 3.^{me}

Bellevaux

ceduto alla Francia

1949

en Chablais

Brieur^e de Notre Dame

pavede' par les Bénédictins de Thonon

N. 1

Sentence du Duc Amede' de Savoie, sur les Differens
entre l'Abbe' de Bellevaux, et Guillaume de Genève seig.
de Sullin pour la jurisdiction de la Terre du Brieur^e
de Bellevaux, par laquelle il declara que ladite jurisdiction
appartiendrait au fudite Abbe' dans sa d^e Terre et confes
savour depuis le lieu dit Roches Terre de l'Abbe' des chulps
jusqu'au lieu dit Chintarise, et Luygery, et la Terre du
Brieur^e de Ballon, dans lesquels sont les Villages de
Terramont, de Gomba, de Delavalle, et lieu fort Mon-
tagne d'Kermont. . . . 18. Juin 1434.

N. 2

Reconnoissance faite par Jean Marchand Recteur
du Brieur^e de Bellevaux en faveur de Janus de Savoye
Comte de Genevri, Baron de Trumigny de la garde et
protection dudit Brieur^e, qui appartient audit Comte a

à cause de son Mandement de Bonne par laquelle il lui feroit
être tenu paier 40 Livres de Cere chaque année le 26 Janvier 1467.

N. 3.

Accord fait entre François Roy de France et le Canton
de Berne pour regard des Dénégies de Bellevaux, & Vallon
que ledit Roy renonça en faveur desdits Messieurs de Berne. 1543.

Que l'Acte de l'Église en possession desdits Brieux, et
l'opposition faite par Charlotte d'Orléans Duchesse de
Bourbon, et Comtesse des Genevois attendu que les dits
Brieux sont situés dans son Bailli de Faurigny, et parce
qu'ils doivent lui appartenir.

N. 4.

Acte de Procuration faite par l'abbé, et Religieux
de l'abbaye d'Épau pour prêter le serment de fidélité à
S. M. le Duc de Savoie pour raison de leur Brieux de Belle-
vaux et dépendances d'icelui situés dans le Chablais. 12 Juin 1602.

Paquet 3.^{me}
ora m. 1

Busses

Chapelle de S. Leonard

N. 1.

Réquête des Communiers de Besses Baroines de S. Pierre
qui Duché d'Avoy à l'Évêque afin de faire ériger une
Doutoirie dans la Chapelle de S. Leonard située au Village

Contre requête du seigneur de Balluvicin feudataires de
la Baronie de S. Pierre, et l'avis de l'Avocat fiscal Général
Mestre. - - - - - 1758.

Bourget

Prieuré

Laquet 4

N. 1

Mémoire touchant le droit de Patronage du Prieuré
du Bourget appartenant à la Royale Maison de Savoie.

N. 2

Donation faite par Amé, fils du Comte Humbert
I^{er} et de sa femme en faveur du Monastère des
Saints Pierre et Paul de Cluny, de l'Eglise de Saint
Mauris située dans le Territoire appelé Malvaux, et
à présent appelée le Prieuré du Bourget, et des biens
qui en dépendent, sous la réserve du jus Patronat pour lui
et ses successeurs.

La dite Donation fut signée le Comte Humbert,
et Amé sa femme, le Comte Aimé, et de sa femme,
le Roy Rodolphe de Bourgogne, et la Reine Hermen-
garde sa femme, et Odon, et Antelme. ... 22. Mars. ... 1030.

1030 - ... 22. Mars. ... 1030.

Bourget ceduto alla Francia
1949

Prieuré

Laquet 4

N. 1 ne resta copia all'Italia

Mémoire touchant le droit de Patronage du Prieuré
du Bourget appartenant à la Royale Maison de Savoie.

N. 2 ne resta copia all'Italia

Donation faite par Amé, fils du Comte Humbert
I^{er} et de sa femme en faveur du Monastère des
Saints Pierre et Paul de Cluny, de l'Eglise de Saint
Mauris située dans le Territoire appelé Malvaux, et
à présent appelée le Prieuré du Bourget, et des biens
qui en dépendent, sous la réserve du jus Patronat pour lui
et ses successeurs.

La dite Donation fut signée le Comte Humbert,
et Amé sa femme, le Comte Aimé, et de sa femme,
le Roy Rodolphe de Bourgogne, et la Reine Hermen-
garde sa femme, et Odon, et Antelme. ... 22. Mars. ... 1030.

N. 2 bis
Rodolfo Imperatore fondò il monastero di Bourget
(reperito nel 1377 tra le carte Amore) (1030) 94

N. 3.

Contrat par lequel Pierre Seigneur de Gray ordonne main-
levée des fruits du Prieuré du Bourget qui se trouvent dans
son domaine, et qui avoient été réduits, et fléjestrés d'ordres
du Doien de S^t André Delequie duc^e Ch^eye. 13. 9^{bre} - 1326

N. 4.

Lettres de Laurent de Chaveyrier Prieur d'Albin, et
Administrateur du Prieuré du Bourget, d'approbation
de l'acquisition, et concession faite au nom dudit Prieur
du Bourget à Jean Raynaud d'une Maison sise audit
lieu du Bourget dépendante dudit Prieur. - 18. Janvier. 1389.

N. 5.

Examen de divers témoins fait à l'instance du Comte
Amédée de Savoie sur le différend qui étoit entre lui, et le
Prieur de S^t Innocent pour la juridiction riere greffine,
et Baroin de S^t Innocent dans le Mandement du Bourget
que ledit Prieur prétendait lui appartenir. - 9. 7^{bre}. - 1389.

N. 6.

Lettres Patentes de l'Evêque de Grenoble Simon d'
Almonand de confirmation en faveur du Duc Louis de
Savoie du Jus Patronat, et droit de nomination au
Prieuré de S^t Mauris dans le Territoire autrefois appelle
Malasena, et présentement appelle le Prieuré du Bourget
à la forme de la fondation d'icelui en date du 22. 8^{bre}. 1000. -
2. 8^{bre}. - 1460.

N. 7.

Procès Verbal sur l'exécution des Bulles du Pape Gr^e II.
de Collation du Prieuré du Bourget en faveur d'Edou
de Lurieu, et pour la mise en possession d'icelui dans les
- quelles Bulles est fait mention, que le Jus Patronat dudit
Prieuré appartient aux Ducs de Savoie. - 26. Janvier. - 1463.

N. 8.

Cession, et Remission faite par le Duchesse Violant au
Prieur du Bourget de la moitié des Toises de cette Châtel
- lerie depuis la lince jusqu'au grand Toise de Lurieu avec
la poche dedit Toise à la charge, et condition que ledit
Prieur, et ses successeurs seront tenus de payer 200. florins
à un nommé Pierre Lancerj des chanter à perpétuité tous
les samedis, et chaque Veille de la fête de la S^te Vierge une
Messe dans la Chapelle de S^te Claude pour le repos de l'ame
de lad^e Duchesse, et de ses successeurs, et de payer dix florins de
petit poid à la mutation de Chapeau Souverain, et Prieur,
autres les autres charges, et poides auxquels ledits florins
sont tenus. - 2. Juin. - 1477.

N. 9.

Supplique présentée au Pape par le Cardinal de Mon-
falcon Evêque de Lausanne pour obtenir le Prieuré du
Bourget de l'ordre de Cluny Diocèse de Grenoble

N. 3.

Contrat par lequel Pierre Saigneur de Gray ordonne main-
levée des fruits du Brieur du Bourget qui se trouvent dans
son domaine, et qui avient été réduits, et fléjestrés d'ordre
du Doien de ^{le} André Deleuë du ^{le} Eglise. 1526.

N. 4.

Lettres de Laurent de Chaveyrieur Brieur d'Albin, et
Administrateur du Brieur du Bourget, d'approbation
de l'acquisition, et concession faite au nom dudit Brieur
du Bourget à Jean Raynaud d'une Maison sise audit
lieu du Bourget dépendante dudit Brieur. 18 Janvier 1589.

N. 5.

Examen de divers témoins fait à l'instance du Comte
Amédée de Savoie sur ledi différend qui étoit entre lui et le
Brieur dudit Innocent pour la juridiction rière greffine,
et Barvins de l'Innocent dans le Mandement du Bourget
que ledit Brieur prétendoit lui appartenir. 9. 7. mbre. 1589.

N. 6.

Lettres Patentes de l'Evêque de Grenoble Simon
Mhemund de confirmation en faveur du Duc Louis de
Savoie du Jus Patronat, et droit de nomination au
Brieur de l'Almauris dans le Territoire autre fois appelle
Matauena, et présentement appelle le Brieur du Bourget
à la forme de la fondation d'icelui en date du 22. 8bre. 1522.
2. 8bre. 1460.

N. 7.

Procès Verbal sur l'exécution des Bulles du Pape Grégoire II.
de Collation du Brieur du Bourget en faveur d'Edon
de Lurieu, et pour la mise en possession d'icelui, dans les
quelles Bulles est fait mention, que la juridiction dudit
Brieur appartient aux Ducs de Savoie. 26. Janvier. 1465.

N. 8.

Cession, et Remission faite par le Duchesse Violant au
Brieur du Bourget de la moitié des Forces de cette Châtel-
lerie depuis la lirie jusqu'au grand Torré de Lurieu avec
la pêche dudit Torré à la charge, et condition que ledit
Brieur, et ses successeurs seront tenus de payer 200. florins
à un homme Pierre Laner de chanter à perpétuité tous
les lamedis, et chaque Veille de la fête de la ^{ste} Vierge une
Messe dans la Chapelle de ^{se} Claude pour le repos de l'ame
de ledit Duchesse, et de ses successeurs, et de payer dix florins de
petit poid à la mutation de chaque Souverain, et Brieur,
autres les autres charges, et poides auxquels ledits florins
sont tenus. 2. Juin. 1477.

N. 9.

Supplique présentée au Pape par Sebastian de Mon-
falcon Evêque de Lausanne pour obtenir le Brieur du
Bourget de l'ordre de Chiny Diocèse de Grenoble.

vacant par la mort d'Inard de Nette, dont le droit
de Présentation, et d' nomination appartient au Duc
de Lorraine, avec la concession dudit Seigneur accordée par
le Pape en ces termes *concessum et petitur*, mis pour
Secret à la fin de ladite Supplique. --

Paquet 4.^{me}

ora m. 1

Brissogne

Barossiale

N. 1.

Permission accordée par l'Evêque, et par les Religieux
de S.^t Gilles de Veres à Jacques d'ignieur de Quart, de
faire bâtir une Eglise Barossiale vers les limites de
celle de S.^t Marcel, attendu la grande distance qu'il y avait
entre les dits lieux de S.^t Marcel, et de Brissogne, à
condition, que le droit de Patronage appartieroit
perpetuellement audit Jacques de Quart, et à ses héritiers
possesseurs du Chateau de Brissogne mois d'Avril... 1303.

N. 2.

Compromis fait en les Barosses du Doien de Lion
du Prévôt de S.^t Gilles de Veres, et de l'Official de Nostre
pour la termination des différends survenus entre les
Recteurs des Eglises de S.^t Marcel, et de S.^t Catherine de
Saint prés du Chateau de Brissogne, pour regard des
droits Barossiale, et des Dîmes que ledit Recteur de Saint
Marcel prétendait lui appartenir à cause que la Barossie
de Brissogne étoit fondée dans les limites de S.^t Barossiale. 1304.
98

Paquet 4^{me}

Burdignin ceduto alla Francia
1949
Prieuré

N. 2

Lettre du Châtelain de Burdignin en Tauxignin à l'Intendant de cette Province, par laquelle il lui donne des éclaircissements au sujet du droit de Patronage de l'Église sur le Prieuré dudit Lieu de Burdignin..... 20. Juin. 1732.

Lettre de l'Intendant de Tauxignin à l'Intendant Général de Savoie pour le même fait... le jour après.
Lettre de l'Intendant Général de Savoie à la Chambre des Comptes par rapport aux fudits éclaircissements le 25. Juin 1732.

no 67
Chapelle

No

(no 67) Chapelle de la Sainte Vierge
qui est une Chapelle de la Sainte Vierge
et de la Sainte Vierge et de la Sainte Vierge
et de la Sainte Vierge et de la Sainte Vierge
et de la Sainte Vierge et de la Sainte Vierge
et de la Sainte Vierge et de la Sainte Vierge

No

Chapelle de la Sainte Vierge
qui est une Chapelle de la Sainte Vierge
et de la Sainte Vierge et de la Sainte Vierge
et de la Sainte Vierge et de la Sainte Vierge
et de la Sainte Vierge et de la Sainte Vierge
et de la Sainte Vierge et de la Sainte Vierge

Paquet 4^{me}

Perdon
Collégiale

ceduto alla Francia
1749

N. 1

Bulle du Pape Sixte V. d'erection de l'Eglise de Perdon
en Collégiale, à supplication de Philibert Duc de Savoie
avec union à icelle de l'Eglise de Merignac sous la réserve
du droit des Patronages, et de présentation du Doyen, et
Chanoines en faveur du dit Duc Philibert. 10. Mai. 1479.

N. 2

Nomination du Duc Victor Amé en la personne de D.
Gabriel Bourbon à un Canonicate dans l'Eglise Collégiale
de St Jean Baptiste de Perdon, comme de son Royal Patronage
avec institution du Doyen de ladite Collégiale

Chalant

1740

Le 10 Janvier 1740
Le Procureur de la Commune de la Paroisse de Chalant
et des Chanoines Reguliers de St. Gilles de Verre
pour la Creation d'une nouvelle
Cure, et pour se separer de celle de St. Victor comme
éloigné. 31. Janvier

Prquet 4^{me}
ou m. 1

Chalant
Paroissiale

N. J.

AVIS du Comte de Garbillon sur les supplices des
Procureurs de la Commune de la Paroisse de Chalant
et des Chanoines Reguliers de St. Gilles de Verre
pour la Creation d'une nouvelle
Cure, et pour se separer de celle de St. Victor comme
éloigné. 31. Janvier

Chambery
Eglise Paroissiale de St. Léger

1416
105

Baquet 4^{me}

Chambery
Eglise Paroissiale de St. Léger.

ceduto alla Francia
1949

N. 1.

*Lettres de l'Evêque de Belley Commissaire Délégué par
le Concile de Constance pour l'exécution de la Concession
faite par ledit Concile du Patronage de l'Eglise Parois-
siale de St. Léger de Chambery dépendante immédiate-
ment du Evêque de St. Pierre de Lemans en faveur du
Comte Amédée de Savoie. 19. Août. 1416.
Avec les Statutes contre les Bretoniens avoir intérêt
dans icelui, et les Relations de l'Execution des d^{es} Lettres.*

N. 2.

*Sentence de l'Evêque de Belley Commissaire Délégué par
le Concile de Constance par laquelle il déclare devoir
appartenir au Duc Amédée de Savoie le Patronage de
l'Eglise Paroissiale de St. Léger de Chambery ensuite de
la Concession qui lui en fut faite par ledit Concile, à
condition que tous les Revenus d'icelle devront appartenir
au Evêque de St. Pierre de Lemans, auquel dépendoit im-
médiatement ladite Eglise. 22. Septembre. 1416.*

106

N.B.

91.4

1760.

Paquet 4^{me}

ceduto alla Francia
1949

W. S.

1417

N. 2.

N. 3.

108.

Baquet 4. mode Chambéry, dont l'un desdits Prêtres sera nommé par le
Duc, et ses successeurs, Recteur de ladite Chapelle, lesquels seront
obligés d'y faire l'Office, et d'y célébrer le nombre des Messes
y spécifiées, avec donation d'un revenu annuel de 200 florins
qui se devra distribuer entre eux à la forme y prescrite, et
assignés sur le Bailliage de Chambéry, avec l'exemption en
faveur desdits Chapelains de tous droits, et juridiction
du Curé de St Pierre sous le Chateau. 4 février. 1418.

N. 5.

Bulle du Pape Paul II. portant erection de la Chapelle
Ducal de Chambéry en Collegiale composée d'un Doyen
appelé le Doyen de Clavay, de deux Chanoines et six
autres Prêtres, et six Enfants, avec deux Maîtres, l'un pour
la Grammaire, et l'autre pour le Chant, et quatre Clercs avec
un Organiste. 21. Avril. 1464.

Avec le Jus Patronat de toutes les dites places accordé au
Duc Amé de Clavay, et a son fils de France sa femme, et à
leurs héritiers, et successeurs.

N. 6.

Extrait de l'Indult accordé par le Pape Sixte IV. aux
Chapitre, Doyen, et Chanoines de ladite Chapelle du
Chateau de Chambéry de pouvoir posséder toute sorte
de Benefices, soit Cure, ou sans Charge d'Âme, Canonicate,
Prébendes, Dignités, Personats, dans les Eglises Cathédrales,
et même Métropolitaines ou Collegiales, et d'en pouvoir

recevoir les fruits et Revenus à la réserve des distributions
quotidiennes sans être obligés de rendre dans lesdits
Benefices. 28. Août. 1471.

N. 7.

Bulle du Pape Sixte IV. d'Institution des Officiers de Chambéry
et Trésorier à ladite Chapelle de Chambéry, et union à
celle de l'Abbaye de Bellemont, et des Eglises du Bourget,
Arbin, et Culoz. 1. 1472.

N. 8.

Bulle du Pape Sixte IV. d'Institution de la Dignité d'
Archidiacre à ladite Chapelle de Chambéry avec union
du Decanat de Clavay, quant à la juridiction au Doyen,
et quant aux Revenus, et Portion des Lèyers au Chapitre
de la Cure des Marches à la Dignité de l'Archidiacre, et
celles d'Hermance, et de Saignon pour le Chantre, et le
Trésorier. 21. Mai. 1474.

N. 9.

Fondation faite par le Duchesse Solent Tutrice du Duc
Philbert de Clavay, ensuite de la permission obtenue par
le feu Duc Amé de son Père du Pape Paul II. d'un Collège,
soit Congregation de six Enfants dans la Collegiale du
Chateau de Chambéry nommée ladite Chapelle, avec deux
Précepteurs, un pour la Grammaire, et l'autre pour

Baquet 4^m pour la Musique, un Clerc, un Valet, et une Servante composant entre tous le nombre de 11. personnes, avec le dot de 800. florins de petit poids annuels pour leur maintenance, outre les autres sommes y spécifiées, qui devront s'employer par les Directeurs dudit Collège aux aumônes y exprimées composant toutes les dites sommes celle de 1489 florins 6. qui leur ont été assignés sur les Moulins de Saint-Hippolyte de c^{te} Germmain, et autres Lieux du Vexinois, sous grace de rachat miniermant l'assignation d'autres Fonds, et revenus. ----- 31. Janvier. ----- 1476.

N. 10.

Bulle du Pape Sixte IV. de révocation de l'union du Decanat de Savoye à la c^{te} Chapelle comme faite au préjudice de l'Evêque de Grenoble. 21. Xmbre. ----- 1476.

N. 11.

Inventaire des Meubles, Vases sacrés, et des Reliques qui sont dans la c^{te} Chapelle du Chateau de Chambéry. ----- 6. Juin. ----- 1483.

N. 12.

Quittance passée par les Chanoines de la c^{te} Chapelle de Chambéry en faveur du Duc Charles de Savoye de 50. florins de petit poids, et de divers meubles lesquels par

par la Duchesse de Savoye Claudine de Drome au Prieur de Dattin uni à la c^{te} Chapelle pour la célébration d'une messe, et d'un anniversaire perpétuel le jour de sa mort. 9. Fevrier. ----- 1508.

N. 13.

Réception du Duc Charles de Savoye et de Philiberte sa sœur en la Confrérie du c^{te} Chaire par le Doyen de la c^{te} Chapelle du Chateau de Chambéry Commissaires Délégués du Pape Jules II. avec le privilège à eux accordé par ledit Doyen, de se choisir un Confesseur, qui aura le pouvoir de les absoudre de tous pechés, et d'avoir un autel portatif. ----- 4. Mai. ----- 1510.

N. 14.

Bulle du Pape Léon X. par laquelle il érige l'Eglise du c^{te} Chaire du Chateau de Chambéry (dite aujourd'hui la c^{te} Chapelle) en archevêché, unionnant à la Messe et à l'épiscopat le Decanat de la d^{te} Eglise des communément le Decanat de Savoye, et la Prieuré du Grand Bernard sous la réserve du jus Patronat au Duc Charles, et à ses successeurs. ----- 6. Juin. ----- 1515.

Avec la révocation de la susd^{te} Bulle faite par le Pape du 22. Xmbre 1516. -----

N. 15.

Paquet 4^{me}

N. 15.

Bref du Pape Leon X. pour la translation du Corps de
S^{te} Maurice, et de huit Martires ses Compagnons de
l'Eglise de Nyon à la 1^{re} Chapelle du Chateau de
Chambery. ... 20. Lambier. --- 1520.

N. 16. 4^{me}

Lettre du Duc Charles de Savoie de presentation au Doyen
de Clavoge, d'Antoine Mignette a la Bénédictine de la
Béatrice d'ancienne fondation de la Chapelle du 1^{er}
chaires du Chateau de Chambery. --- 21. Avril. --- 1545.
v. fol. 114. N. 16. 2^{me} ... 14. Mars. --- 1566.

N. 17.

Inventaire des Reliques et Reliquaires qui étoient
dans l'Eglise du Chateau des Terres appartenante à la
Religion de Malthe, et qui furent transportés à la 1^{re} Chapelle
de du Chateau de Chambery. --- 18. Juillet. --- 1575.
C'est la relique d'icelles de St. Claude de Clavoge Lieutenant
Général du Duc de Savoie.

N. 18.

Lettres de Collation faite par Pierre Lambert Evêque de
Maurienne comme Doyen de la 1^{re} Chapelle de l'Orchi-
diau met vaquant par la Résignation qui en avoit fait abus-
vement. Champs de Capris entre les mains du Pape au préjudice
du Patronat qui en appartenait au Duc de Savoie en faveur de St. de Hellegarde 1580.

Chambery.

ceduto alla Francia

1949

Collegiale de la 1^{re} Chapelle

Paquet 5^{me}

N. 1.

Mémoire concernant les Sepultures illustres faites dans la
1^{re} Chapelle de Clavoge. ---

N. 2.

Mémoires avec diverses Lettres touchants l'Erection d'un
Evêché à Chambery. --- 1600. 1620. 1631. 1652.

N. 3.

Mémoire du Doyen de la Brouse sur les différens qui l'avaient
avec le Chapitre de la 1^{re} Chapelle.

N. 4.

Mémoire contenant les moyens de séparer la partie des Euxes

Paquet s.^{me} du Duc de Savoie qui dépendent pour le spirituel des
Evêchés de France, et de Sintimille qui font de faire eriger
Chambéry en Archevêché et de lui donner pour suffragans
les Evêques de Maurienne, et de Genève, et de faire une
erection d'Evêché dans chacune des Villes suivantes savoir
à Barcelonnette p. Cignoni, à Nice, et à Onulle ----- 1630.

N. 5.

Ecriture passée entre Monsieur Pierre Scarron Evêque de
Grenoble, et le C.^{te} de C.^{te} Colombe pour l'erection du Decanat
de Savoie en Evêché moyennant une recompense audit
Evêque d'une pension de 2 livres sur l'Abbaye d'Alta Combe
16. Juillet 1640. ----- 1640.

N. 6.

Lettre de Madame Royale Chritienne de France
Duchesse Dauphinerie de Savoie à l'abbé de Verme son
Ambassadeur en France par laquelle elle lui mène à la
fin qu'elle répond à la Lettre que M.^r le Comte de Brienne
lui a écrite touchant l'erection d'un Evêché dans la Ville
de Chambéry. ----- 21. Avril. ----- 1645.

N. 7.

Convention passée entre M.^r Pierre Scarron Evêque et
Brice de Grenoble, et M.^r Charles Auguste de C.^{te} Evêque
et Brice de Genève, ce dernier Elanipotentiaire de M.^{de}
Royale pour néant de l'erection du Doynne de Savoie
en Evêché. ----- 22. Avril. ----- 1646.

N. 8.

Patentes de M.^r Chritienne de France par lesquelles les
Chanoines de la S.^{te} Chapelle doivent être ou nobles, ou Docteurs
en Theologie, ou en Droit Canon, et les Prêtres d'honneur
Musiciens. ----- 3. Juillet. ----- 1647.

N. 9.

Placet présenté à S.^{te} M.^r par les Syndics et habitants de
la Ville de Chambéry pour porter à S.^{te} M.^r à jordre su-
instantes avec leurs ayres de S.^{te} M.^r pour en obtenir
l'erection du Doynne de Chambéry en Evêché, en le
remembrant de celui de Grenoble.

Avec le Decret au bas par lequel S.^{te} M.^r ordonne d'envoyer
ledit Placet à l'abbé d'Hylix son Ambassadeur de France
pour avoir le sentiment du Roi S.^{te} M.^r.

Et la Copie du Decret de S.^{te} M.^r de consentement audit
Remembrant, ensemble la Lettre du dit Roi à l'Evêque de
Grenoble pour l'envoyer à favoriser cette erection.

Avec Copie de Lettres, et Instructions données aux Ministres
de Savoie à Paris sur le même objet. ----- 1650.

N. 10.

Requête du Procureur Patrimonial à la Chambre des Comptes
de Savoie afin que soit appelé partie au bureau pour
raporter aux Conclusions dudit Patrimonial sur ce que les
Doyns, et Chanoines de la S.^{te} Chapelle du Château de
Chambéry ont négocié, et passé contract avec l'Evêque de

Baqnet. S.^{me} Grenoble à l'insu du Patrimoniaire et au préjudice du Patronat acquis à S.^{te} R. sur la Cure de S.^{te} Leger, et pour l'Etablissement d'une Communauté Ecclesiastique sans approbation ni Patentes d'aucune cour Souveraine, avec les Lettres d'ajournement du 12. 7^{bre} 1676. expédiées à l'Official dudit Evêque de Grenoble. --- 12. 7^{bre} et 19^{bre} --- 1676.

N^o 11.

Liste des Bénéfices donnés par le Roi de France pendant qu'il occupoit la Chancery dans la Chapelle de Chambéry.

N^o 12.

Certificat des Chanoines, et Chapitre de la Chapelle de Chambéry, et Lettres du Roi, et du Marquis de S.^{te} Thomas touchant la nomination à deux Canoniciers dudit Chapitre des R.^{rs} Jean Louis, et Joseph Freres de Salins. 1697

N^o 13.

Extrait des 6 Bulles pour le Doyenné de la Chapelle de Chambéry accordées par le Pape Innocent XI à l'Abbi de S.^{te} Innocent Jean Francois Dorlyer, avec mention expresse du droit de Patronage de S.^{te} R.

Avec la copie du Placet des S.^{te} R. et de l'arrêt du Sénat de Savoie pour la confirmation desdites Bulles.

15. 9^{bre} ---

1697.

N^o 14.

Minute de Placet des S.^{te} R. Victor et René II pour une place de Clerc d'honneur dans la Chapelle de Chambéry.

117

en faveur de Reverend Claude Garcin. --- 1708.

Billet du Prêtre, Joseph Didier portant sa démission de la cure de Clau entre les Mains de S.^{te} Mt. 24. 7^{bre} 1700.

Original du Certificat du Doyen de la Chapelle en faveur du dit Reverend Garcin. --- 25. 7^{bre} --- 1702.

N^o 15.

Lettres Patentes de réhabilitation pour Rev. Catherine de Carpinel Archidiacre de la Chapelle de Clau, accusée de l'immoralité qu'il avoit encourue ensuite du Procès Criminel contre lui formé. --- 24. octobre --- 1709.

Quel l'arrêt du Sénat de Savoie.

N^o 16.

Placet du Chapitre, et Chanoines de la Chapelle de Chambéry au Roi pour lequel, après avoir exposé que les revenus de la Mensse des Enfants de Chœur qui servent à ladite Chapelle, ne répondent pas aux dépenses annuelles qu'elle doit supporter, ils prient S.^{te} M. de leur permettre de congédier pour quelques années les S.^{te} Enfants de Chœur, et d'employer les revenus de ladite Mensse au paiement de leurs dettes. --- 1720.

Ensemble les Etats des revenus, de la dépense, et des dettes de ladite Mensse.

118

Baquet. s^{me}

N. 17.

Plusieurs Mémoires concernant les sujets proposés pour remplir les postes vacans à la ^{ste} Chapelle de Chambéry. — 1723.

N. 18.

Mémoire concernant l'état de la ^{ste} Chapelle de Chambéry, où l'on fait voir, n'être point suffisant ces revenus pour l'entretien de tant des sujets destinés pour le Divin Culte dans icelle, et de tant des frais, et dépenses. — Avec plusieurs expédients proposés par ces Chanoines, ou d'union de quelques bénéfices ou de laïcité ou des pensions sur les vacans, ou de suppression de la musique, ou de quelques Chanoines, et de bénéfices, et de titres d'honneur. —

N. 19.

Supplique présentée à S. M. par le Chapitre de la ^{ste} Chapelle de Chambéry par laquelle il prie S. M. de leur faire toucher les 2 livres de la pension, restés à payer en 1712, pour subvenir à leurs plus pressans besoins. — 1724. — Avec divers Mémoires sur la même motion. —

N. 20.

Etat historique de la ^{ste} Chapelle de S^{te} Laurence de Chambéry, avant son union en Collegiale, et depuis icelle jusqu'en 1724. — 1724. — Ensemble un Mémoire sur les prérogatives honorifiques de la dite ^{ste} Chapelle de S^{te} Laurence. —

Avec les moyens qui on pourroit pratiquer pour donner un établissement solide à la ^{ste} Chapelle. Et le Compte Général rendu au Chapitre de la ^{ste} Chapelle, vuote par l'Archidiacre de S^{te} Laurence, et de S^{te} Pierre des deniers de la Mens Capitulaire pour l'année 1722.

N. 21.

Remontrance due au Duc de Savoie sur la Clause apposée dans les 6 Bulles du Doyenné de la ^{ste} Chapelle qui réserve l'Archidiaconat à la disposition du ^{ste} Evêque, avec la Lettre de S. M. audit Duc, et deux autres une du Marquis del Borgo, et l'autre de M^{re} Baquet au Comte Melacardi sur le même sujet. — 21. février. — 1728.

N. 22.

Extrait d'Arrêt du Duc de Savoie, sur remontrance de l'Evêque Général, par lequel la réserve apposée dans les 6 Bulles du Doyenné de la ^{ste} Chapelle de Chambéry au préjudice du droit d'Institution de l'Archidiaconat appartenant au Doyen, est déclarée, et censée comme non avenue. — 6. Juillet. — 1728.

N. 23.

Renunciation faite par Claude François Anselme de Taiet de la Chapellanerie de la ^{ste} Chapelle de Chambéry en faveur du Prêtre Urbain Campy C^{ur} de S^{te} Laurent de Provot Decanat de S^{te} Laurence entre les mains du Doyen, et du consentement de S. M. — 8. Juillet. — 1728.

Bayet, s.^{me}

N. 24

Serment de fidélité prêté à S.^m par Jean Louis de Bisbet
de Salins Doyen de la S.^{te} Chapelle de Langres... 12. Juillet. 1728.

N. 25.

Provisions de l'Archiduc d'Autriche de la S.^{te} Chapelle de
Chambery en faveur de M.^r Joseph de Bisbet de Salins
14. Juillet. --- 1728.

N. 26.

Deux Ecritures sur les différends entre M.^r de la Perouse
Doyen de la S.^{te} Chapelle de Chambery et M.^r d'Ancien
Archiduc de la même Eglise touchant la Jurisdiction
portée par ledit Doyen sur ledit Archiduc, et sur son
refus d'assister ledit Doyen lorsqu'il célébroit Pontificalment
sans date. --- 16. 1728.

N. 27.

Mémoire sur le différend de M.^r Jacquemoz Secrétaire perpétuel
des Deserts Demandeur en portion congrue contre Messieurs
les Doyens et Chanoines de la Sainte Chapelle de Langres
Défendeurs, avec le sentiment du Président Deleschamps.

N. 28.

Rélation du différend entre les Chanoines de la Sainte
Chapelle de Chambery, et les Religieux de la même Ville

sur le droit de Jurisdiction et prééminence que prétendent les
premiers sur les Eglises des Religieux

N. 29.

Mémoire concernant la pension de cent-Écus d'or, en oronelle
à perpétuité en faveur du Séminaire des Enfants de Chœur
de S.^{te} Jean de Maurienne sur les revenus du Prieuré de
Clairfont uni à perpétuité au Séminaire des Enfants de
Chœur de la S.^{te} Chapelle de Langres.

N. 30.

Mémoire des raisons que les Chanoines de la S.^{te} Chapelle
de Chambery apportent pour établir qu'ils ne sont pas obligés
d'assister aux petites heures Canoniales qui se chantent tous
les jours dans ladite S.^{te} Chapelle.

N. 31.

Représentations de l'Avocat Général du Sénat de Langres
au Roy sur divers abus qu'il propose de réparer.

I. Sur ce que les Chanoines de la S.^{te} Chapelle se dispensent
de l'Office, sauf des exceptions.

II. Sur ce que la Collegiale de la Chambre in Maurienne est
sans Chanoines.

III. Sur ce que les Evêques de Bellay ne présentent pas
leurs Bulles au dit Magistret.

IV. Sur la réduction des Bénéfices vacants.

Baquet s.^{me}

V. Surce que le Conseil de la Ville de Chambéry a accordé
aux Syndics, et aux Officiers une gratification de 1200. Livres
pour leurs habits à l'occasion du mariage de l'Ch. R.

VI. Surce que par la fondation de la Commanderie des
chelles il doit y avoir trois Prêtres qui sont réduits à trois.

N. 32.

Réponse des Chanoines de la Chapelle de Chambéry
aux prétentions du Grand Aumônier sur la dépendance, -
qu'il a sur les Doyens, Chanoines, et autres Bénéficiaires de
ladite Chapelle en vertu du Bref du Pape Benoît XII.

N. 33.

Lettera scritta dal Re Vittorio all'Arcivescovo di
Torino con una memoria al pie' della medesima intesa
intorno all'indipendenza della Santa Cappella dal
Vescovo di Corta. - 3. Gennaio - - - - - 1731.

N. 34.

Parere con Riflessi del Emo Presidente de' Senato -
Cassotti, e Emio Respondaro Bogno sopra la Lettera
del Cardinal Fleury al Re Vittorio intorno all'esercizio
di giurisdizione esercitata dal Grande Aumônier
nel Castello di Chambéry per la Persona della M.^a
e de' suoi Domestici. - - - 14. Giugno - - - - - 1731.

123

Baquet s.^{me}

N. 35.

Lettres, Mémoires et Avis sur la question excitée entre l'Evêque
de Grenoble, et le Doyen de la Sainte Chapelle de Chambéry,
si celui-ci pouvoir, dans les Fonctions solennelles, user des
Pontificaux, même dans les autres Eglises de ladite Ville, -
autres de celle de la Sainte Chapelle, et de la Barroise, de
s. Sacerd. dépendant de la même. - - - - - 1734.

N. 36.

Avis des Comtes Intendant Général Bonaldi, et Avocat
Fiscal Général Parbillion, et Juge-major Freyffig sur le Blaut
de l'Archidiacre de ladite Chapelle, et des Chartreux d'Billon
demandeurs contre des Particuliers de la Tuille refusants de
leur passer reconnaissance. - - - 15. Avril - - - - - 1739.

N. 37.

Avis del Intendant Général de la Savoie Bonaldi sur les
demandes des Chanoines de la Chapelle de Chambéry -
à fin d'obtenir la permission de suspendre la Musique de
ladite Chapelle, et employer l'Espace aux réparations
nécessaires à la Maison des Enfants de Chœur, attendu qu'ils -
n'ont point de fond. - - - - - 7. May - - - - - 1740.

N. 38.

Mémoires sur les requêtes présentées a. S. M. par le Chapitre

124

de la Sainte Chapelle de Chambéry et de l'hôpital Principal
de ladite Ville à fin d'obtenir des Coll. Moines de Jacob qui
Catholique nait des Vallées de Lucerne mont à Chambéry
sans Carens habiles à lui succéder. 1742

Avec la Relation faite à l'Al. qui auvra ladite Moines
à ladite Congregation soit hôpital.

N. 39.

Mémoire concernant l'établissement de la Sainte Chapelle de
Savoie, et son état présent. 1748

N. 40.

Relation de l'état révenus et Charges du Chapitre de la
Sainte Chapelle de Chambéry avec un projet pour le remettre
dans son lustre. 1749

N. 41.

Mémoire des Usages du Chapitre de la Royale Sainte Chapel-
le de Savoie dans les Fonctions publiques. 1750

Avec une Lettre, et un Factum envoyé par ledit Chapitre
au Ministre contre les prétensions du Grand Chumônier
en 1751.

N. 42.

Memoria per l'unione dell'Abbazia di S. Maria d'Alta-
Comba alla Reale Santa Cappella di Chambéry. 1751.
1752.
Con diverse Memorie, e Lettere sull'ist. unione.

Paquet. 5^{me}

N. 43.

Transumpt de la Bulle du Pape Benoit XIV portant
l'union de l'abbaye de Haute Combe à la Sainte Chapelle
de Chambéry. 11. Avril. 1752.

Avec la Copie du Brevet du Roy au Chapitre de ladite
Sainte Chapelle, et deux Tables de repartition des Révenus de
la même abbaye l'une Provisionnelle, et l'autre perpétuelle
auxquelles ladite Bulle se rapporte.

N. 44.

Escritures sur les différens survenus entre le Chapitre de la Sainte
Chapelle, et les Religieux de l'abbaye d'Haute Combe après
l'union de ladite abbaye audit Chapitre dépendamment des
prétentions dedit Religieux pour les Révenus de leurs
prébendes. en 1765. 1753.

N. 45.

Sentiment du B. Président, et de l'Avocat Général de Savoie
sur la nécessité et les moyens d'ériger un Evêché à Chambéry. 1763.

Avec la note des Terres qui dépendent du Diocèse de
Savoie, et des Evêchés de Genève de Vevay et autres sur les-
quelles on pourroit faire des compensations pour la démem-
brement dudit Diocèse de l'Evêché de Genève.

Et un Mémoire des Révenus dudit Diocèse, et autres
Mémoires concernant le projet d'ériger dudit Evêché.

N. 46.

AVIS du Premier Président Comte d'Alleur, et du Président

Laquet S.^m Maître sur les exceptions d'incompétence opposées par
les Syndics, et Conseil de la Ville de Chambéry, et par le
Prieur de Spindrieux dans deux Brocs pardevant
l'Intendant Général de Savoie comme Délégue pour
tout ce qui regarde le temporel de l'Abbaye d'Hautecombe
contre le Doyen, Chanoines, et Supérieur de la S^{te} Chapelle
comme Titulaires de l'Abbaye. --- 14 Mars --- 1766.

Avec l'avis de l'Avocat Général Peretti du 28 May
d'année sur la même affaire; Et pièces relatives aux
dits Avis. ---

N. 47.

Avis de l'Intendant Général de Savoie sur la requête des
Chanoines, et Supérieur de la S^{te} Chapelle de Chambéry
à fin d'obtenir l'agrandissement de leur Sacristie, et de
vouter les archives. --- 9embre --- 1769.

N. 16.2.

Acte de nouvelle Nomination, et présentation faite par le Duc
Emanuel Philibert du Sr. Jean Baptiste Anet à la Chancerie, et
Prieur de la S^{te} Chapelle de Chambéry, ensuite de la résignation
qui en avoit faite le Sr. Jean de Masso --- 11 Mars --- 1766.

Chamonix
 en Tausigny
 Prieuré
 Baquet 6^{me}

N.1

1289

N.2

1289

Chamonix
 en Tausigny
 Prieuré
 Baquet 6^{me}

ceduto alla
 Francia 1919

N.1

Déclaration faite par le Prieur de Chamonix que ledit
 Prieuré est sous la protection, et sauvegarde de Beatrix de
 Savoie Dame de Tausigny, fille du Comte Pierre de
 Savoie..... le Jeudi après l'Epiphanie..... 1289

N.2

Convention passée entre Beatrix Dame de Tausigny fille
 du Comte Pierre de Savoie, et Richard Prieur de Chamo-
 nix au nom dudit Prieuré dépendant de l'abbaye de St.
 Michel de la Gluse, par laquelle a été déclaré que toute la
 Vallée de Chamonix par les confins y spécifiés dépend de la
 juridiction dudit Prieuré, excepté le fief du Mollard situé
 auprès du Lac, et le Pont d'Arve, lequel ladite Dame devra
 tenir en fief de ladite abbaye de St. Michel et Prieuré de
 Chamonix, avec promesse faite par la susdite Dame

1280

Baquet 6.

de maintenir, et de défendre les habitants de ladite Vallée, et
de faire ratifier et approuver ladite Convention par le
Dauphin Comte de Vienne, son beau-fils, et par sa femme,
et autres conditions y spécifiées. 26. gbre. ----- 1289.

N. 3

Confirmation, et Ratification de l'Abbe de S. Michel
de la Cluse des Conventions passées entre Gentrice fille
du Comte Pierre de Savoie Dame de Tauxigny, et
Richard Brieur de Chamonix Evêque de Genève du 26.
gmbre 1289. Dependait de ladite Abbaye. 26. Mai. 1290.

8801

131

Baquet 6.

Chatel
Paroisse

ceduto alla Francia
4949

N. 1

Déclaration du Prêtre Pilliet Curé de Chatel que ce
lieu étoit autrefois de la Paroisse de la Chapelle en la
Vallée d'Abbondance, et que dès 40 ans il a été deuni a
cause que la plus part des Particuliers ne pouvoient
pas rendre leurs devoirs à leur Eglise Paroissiale; -
pour en être les uns éloignés d'environ deux heures
de chemin. 16. Mai. 1688.

132

Chilly
Paroissiale

N.

Rappresentation du S^{en}ist de l'Ev^{ev} sur l'union
de la Cure fait Doyen^e de l'Eglise Paroissiale de Chilly
dans la Dioc^{ev} de Teneve à l'Eglise Cathedrale de
Teneve. 2. Janvier. 1742.

Paquet 6^m

Chilly ceduto alla Francia
1742
Paroissiale

N.

Rappresentation du S^{en}ist de l'Ev^{ev} sur l'union
de la Cure fait Doyen^e de l'Eglise Paroissiale de Chilly
dans la Dioc^{ev} de Teneve à l'Eglise Cathedrale de
Teneve. 2. Janvier. 1742.
Avec deux avis du S^{en}ist de l'Ev^{ev} de Teneve.

Chindrieux

Brieuré

1771

1771

1771

135

Paquet 6^{me}

Chindrieux

ceduto alla Francia

1949

Brieuré

N.1.

Lettres du Nonce Apostolique auprés du Duc Emmanuel-Philibert de collation du Brieuré de Notre Dame de Chindrieux dans la Diocèse de Genève en faveur de Sébastien de Cognat Cuvionier de St. Ch. R. par la mort de François d'Albix dernier Recteur dudit Brieuré. 22 Janvier. --- 1560.

Approbation de la fondite Provision faite par ledit Duc en suite du droit de Nomination lui appartenant en vertu des Indults Apostoliques. --- 27 Janvier --- 1570.

Mise en possession dudit Brieuré en faveur dudit Rev. de Cognat ouest inferée l'opposition faite par Reverend François Collat Religieux de l'Ordre de Cluny qui se visoit en être le Brieuré. --- 4 Février --- 1570.

N.2.

Procès fait par Pierre Tapis Vicaire Général de l'Eveché de Genève, et Commis pour Apostolique pour l'exécution.

136

Des Bulles du Pape Urbain VIII. du 6. Kal. Juillet 1631. de
Collation du Prieur de S. Laurent de Chindrieux en
faveur de Louis de Terbaix, avec annulation de la con-
vention qu'il avoit faite avec les Religieux de S. Marie de
Tallvire pour l'union dudit Prieur de S. Laurent à la
dite Abbaye de Tallvire. --- 3 Avril. --- 1637.

N.3.

Placets accordés par le Duc Charles Emmanuel 2.^e à
la Résignation faite par Louis de Terbaix Prieur de
S. Laurent de Chindrieux dudit Prieur en faveur de
François de Portaud de la Borru. --- 4. Mars. --- 1652
1656. ---

N.4.

Lettre du Roi de la Franche Comté touchant la fondation du
Prieur de Chindrieux. --- 10. Septembre. --- 1717.

N.5.

Procès fait par Charles Paris Chanoine de l'Eglise
Cathédrale de S. Pierre de Genève Officier du dit
Evêché et Commissaire Apostolique pour l'exécution des
Bulles du Pape Benoît XIV. du 10. Kal. Xbre 1729.
de Coadjutorerie du Prieur de S. Laurent de Chindrieux
en faveur de l'Abbe Augustin d'Altinge de fondre. 9. Mai. --- 1730.

N.6.
Note des Ecritures de la Chambre des Comptes remises aux
Archives de l'Exercice. ---

N.

Placets accordés par le Duc Charles Emmanuel 2.^e à
la Résignation faite par Louis de Terbaix Prieur de
S. Laurent de Chindrieux dudit Prieur en faveur de
François de Portaud de la Borru. --- 4. Mars. --- 1652
1656. ---

N.

Lettre du Roi de la Franche Comté touchant la fondation du
Prieur de Chindrieux. --- 10. Septembre. --- 1717.

N.

Procès fait par Charles Paris Chanoine de l'Eglise
Cathédrale de S. Pierre de Genève Officier du dit
Evêché et Commissaire Apostolique pour l'exécution des
Bulles du Pape Benoît XIV. du 10. Kal. Xbre 1729.
de Coadjutorerie du Prieur de S. Laurent de Chindrieux
en faveur de l'Abbe Augustin d'Altinge de fondre. 9. Mai. --- 1730.

126

Chapellanie de Notre Dame

N.1

Donation faite par Otton de Franson Seigneur de
Sainte Croix, et d'Aulone en faveur de Jean de Broch
Chapellain, et Vicair de Broresin, de la moitié de la
Chapelle de la Sainte Vierge dudit lieu de Broresin, fondée
par Guillaume de Franson son père, et devant faire
tant seulement. --- 18. Juin --- 1396

N.2

Résignation faite par Jean de Broch Prêtre de
Lauderon Diocèse de Lausanne de la moitié de la Chapelle
de Notre Dame de Broresin en faveur d'Almon vicair
Duquint Prêtre dudit lieu de Lauderon. --- 22. février --- 1398

Paquet 6.
ora m. 1

Broresin

Chapellanie de Notre Dame

N.1

Donation faite par Otton de Franson Seigneur de
Sainte Croix, et d'Aulone en faveur de Jean de Broch
Chapellain, et Vicair de Broresin, de la moitié de la
Chapelle de la Sainte Vierge dudit lieu de Broresin, fondée
par Guillaume de Franson son père, et devant faire
tant seulement. --- 18. Juin --- 1396

N.2

Résignation faite par Jean de Broch Prêtre de
Lauderon Diocèse de Lausanne de la moitié de la Chapelle
de Notre Dame de Broresin en faveur d'Almon vicair
Duquint Prêtre dudit lieu de Lauderon. --- 22. février --- 1398

128

128

128

128

128

128

128

129

129

129

129

129

129

129

129

di Cagnin dalla medesima fondata, dotata in seguito
nelle Bolle di Pio II. delli 28. Marzo 1459. - 27. febbra - 1461.

N. 3.

POSSESSO preso dal Beato Suffragano Durio Cappellano,
cettore dello spedale di Chiambri, Procuratore, e a
nome d'Anna di Cipro Duchessa di Savoia, del suo
Patronato della Cappellania della Beata Vergine -
esistente fra li limiti della Parochia di Cagnin -
vicino a Chiambri dalla medesima fondata in
seguito a permissione ottenuta dal Papa Pio II. per
sue Bolle delli 28. Marzo 1459. e Provenio fulminante
in unione di Bolle formato dall'Arcivescovo di Torino
Delegato Apostolico, e separazione da detto Delegato fatta
di detta Cappellania dalla Parochia di detto Luogo -
di Cagnin. - - - - 31. Marzo - - - - 1461.

Baquet 6.^{me}

CONZI ceduto alla Francia
1469
Chapelle de s.^{te} Catherine

N. 5.

Nomination faite par le Comte Amé de Savoie de
de Jean de Chaumont à la Chapelle de s.^{te} Catherine de
Conzi fondée par ses prédécesseurs avec assignation de
20. florins annuels sur les revenus de la Contallanie de
Rouvillon. - - - 28. Avril - - - - 1410.

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

Enquet 6^{me}
ora m. 1

Cule
Chapellanie de S. Nicolas

N. 1

Sauvegarde accordée par le Vicaire Général de l'Evêché
de Genève en faveur de Martin Real Recteur de la
Chapellanie de S. Nicolas fondée dans la Paroissiale de
Cule, avec inhibition à qui que se soit de le troubler dans
la possession de ladite Chapellanie.

1823

Chapelle du S. Esprit

N. I.

Baquet 6.^{me}

Cusy ceduto alla Francia
1949
Chapelle du S. Esprit

N. I.

*Fondation de la Chapelle du S. Esprit dans l'Eglise
de S. Christophe de Cusy par la Confrérie du S. Esprit
du même lieu, avec établissement du revenu de la
dite Chapelle, et sous la réserve d'y nommer les Recteurs-
19. Juin - - - - - 1401.*

*Approbation, et Ratification d'Henry Fabri Vicaire
Général, et Administrateur de l'Eveché de Genève, et de puter-
tion de Jacques Colombi pour Recteur de la dite Chapelle
attendu, que les Recteurs de la dite Confrérie ne l'ont point
nommé dans le terme prescrit par le droit - 24. février - 1428.*

Donation

Donation

No

Donation de la seigneurie de Baluion au Comte Amédée de Savoie par le Comte de Savoie son père le 10 Mars 1295

Baguet 6.

Douvaine

ceduto alla Francia 1249

Brieure

Nr

Transaction entre le Comte Amédée de Savoie et le Brieur de Douvaine sur les differens qui estoient entre eux pour le regard de la jurisdiction du lieu de Baluion. - 6. Mars 1295.

Maillet

Maillet

N.

Nomination et présentation faite par le Duc Charles -
Emmanuel I^{er} à l'Evêque de Genève de la Prévôté de
François Thorens Religieux d'Abbondance pour être
institué dans le Prieuré de Maillet. ... 18. Juin ... 1890.

Baquet 6^{me}

Draillens

ceduto alla Francia

1899

Prieuré

N.

Nomination et présentation faite par le Duc Charles -
Emmanuel I^{er} à l'Evêque de Genève de la Prévôté de
François Thorens Religieux d'Abbondance pour être
institué dans le Prieuré de Draillens. ... 18. Juin ... 1890.

140.

Commendement

N. 10

Extrait de la Donation faite par Beatrix Veuve de
Berenger Comte de Provence du Chateau, juridiction,
et Revenus du lieu des Echelles, aux Chevaliers de St.
Jean de Jerusalem, sous la condition d'y faire bâtir une
maison, et une Eglise, et d'y tenir 10 Prêtres, deux Diacres,
et trois Clercs, et de ne pouvoir aliéner ledit lieu, ni le
promettre à aucun autre Seigneur, qu'en faveur du
Comte de Savoie, et de ses successeurs. ... 8. g. mbr. --- 1260.

N. 10

Partie des Depositions des Temoins examinés pardevant
les Arbitres, et Commissaires du Comte de Savoie
touchant l'exaction de certains tributs à cause des Echelles,
et entre deux Juifs, sur les différends qu'il y avoit entre
le Seigneur des Echelles et le Seigneur de Miribelle pour
regard des confins des Mandements des dits lieux. --- 1279.

153

Paquet 6.^{me}

Echelles
Commendement

ceduto alla Francia
1949

N. 1.

Extrait de la Donation faite par Beatrix Veuve de
Berenger Comte de Provence du Chateau, juridiction,
et Revenus du lieu des Echelles, aux Chevaliers de St.
Jean de Jerusalem, sous la condition d'y faire bâtir une
maison, et une Eglise, et d'y tenir 10 Prêtres, deux Diacres,
et trois Clercs, et de ne pouvoir aliéner ledit lieu, ni le
promettre à aucun autre Seigneur, qu'en faveur du
Comte de Savoie, et de ses successeurs. ... 8. g. mbr. --- 1260.

N. 2.

Partie des Depositions des Temoins examinés pardevant
les Arbitres, et Commissaires du Comte de Savoie
touchant l'exaction de certains tributs à cause des Echelles,
et entre deux Juifs, sur les différends qu'il y avoit entre
le Seigneur des Echelles et le Seigneur de Miribelle pour
regard des confins des Mandements des dits lieux. --- 1279.

154

Paquet 6

N. 3.

Commission du Juge Conservateur de la Commende
de St Jean de Jerusalem des Echelles à tous les Officiers
des Evêchés de Maurienne, Tarantaise, Belley, Grenoble,
Lyon, et autres, pour connaître et décider de toutes les
causes des Religieux de St Jean de Jerusalem pour le
recouvrement des Biens appartenans à la Commenderie
des Echelles. --- 20. Janvier --- 1334.

N. 4.

Sentence du Conseil du Comte de Savoie résident à
Chambéry sur les différens qui il y eut entre le Procureur
de la Grande Chartreuse assisté du Procureur Fiscal du
Comte de Savoie, et le Commendeur des Echelles, touchant
l'exercice de la juridiction Criminelle dans les limites
de ladite Chartreuse, par laquelle il est ordonné audit
Procureur Fiscal de se désister des poursuites faites
conjointement avec le fudit Procureur de la Grande
Chartreuse, contre quelques Particuliers du lieu des
Echelles pour un Crime commis entre les limites de
la Maison de la Grande Chartreuse, et celles dudit lieu
des Echelles, et que la saisie faite pour ce regard
tiendra. --- 9. Janvier --- 1384.

N. 5.

Lettre du Sousconservateur des Privilèges de St Hospital de
St Jean de Jerusalem de députation du Curé des Echelles
pour caecrer les Revenus de la Commenderie des Echelles
4. Juin. --- 1390.

N. 6.

Convention passée entre le Comte Amédée Savoy, et
le Grand Maître de Malte touchant la saisie faite
d'ordre dudit Comte de la Commenderie des Echelles à
cause de l'inobservance des conditions portées par la
Fondation d'icelle faite par Beatrice de Savoie veuve
de Ederenger Comte de Groëse. --- 19. Août. --- 1410.

N. 7.

Reconnaissance passée par Pierre de la Sbauc
homme du Seigneur des Echelles, en faveur du Duc
de Savoie, avec obligation de lui payer toutes les années
une livre de cire pour la garde. --- 7. Mars. --- 1420.

N. 8.

Bref du Pape Benoit XIII d'approbation de la réduction
des Prêtres qui devront servir à la Commenderie des
Echelles au nombre de quatre. --- 28. Juillet. --- 1751.

22. Janvier 1720

Avec deux Mémoires sur les oppositions faites par le
 Senat de Savoye, à l'occasion de la présentation d'icelui
 pour l'Esquatur sur ce que dans ledit Bref est apporée
 la Clause sans l'autorité de la sainte Congregation
 Et la copie de six autres Brefs expédiés dans la même
 forme en faveur d'autres Commenderies des Baïs étrangers.

N.1

Approbation de François Seigneur de Gressy du Lay fait par Rodolphe Seigneur
 dudit Lieu à l'Eglise Paroissiale de l'Éclauris —
 d'Épercy, de six sols de Genève, et d'un Meytier
 de fourment annuel pour la célébration d'un anni-
 versaire, et de deux messes annuelles. — 8 Juin. — 1426.

N.2

Approbation de François Seigneur de Gressy de la
 donation faite par Jean Bissel, et Antoine sa femme au
 Curé d'Épercy d'une pièce de Terre de deux journaux —
 sixe audit Territoire d'Épercy, et d'un servis annuel de
 deux sols de Genève, et d'un quart d'avoine, qui relèvent
 du Domaine direct, et Emphytéose dudit Seigneur de
 Gressy. — 8 Juin. — 1426.

Paquet 6.^{me}

Épercy ceduto alla Francia
 1449
 Paroisse de l'Éclauris

N.1

Approbation, et Confirmation de François Seigneur
 de Gressy du Lay fait par Rodolphe Seigneur
 dudit Lieu à l'Eglise Paroissiale de l'Éclauris —
 d'Épercy, de six sols de Genève, et d'un Meytier
 de fourment annuel pour la célébration d'un anni-
 versaire, et de deux messes annuelles. — 8 Juin. — 1426.

N.2

Approbation de François Seigneur de Gressy de la
 donation faite par Jean Bissel, et Antoine sa femme au
 Curé d'Épercy d'une pièce de Terre de deux journaux —
 sixe audit Territoire d'Épercy, et d'un servis annuel de
 deux sols de Genève, et d'un quart d'avoine, qui relèvent
 du Domaine direct, et Emphytéose dudit Seigneur de
 Gressy. — 8 Juin. — 1426.

Imman

Imman

Imman

Imman

Laquet. 6.

Evian

*ceduto alla Francia
1949*

Prieur' de S. Paul

N. 1.

Placet accordato dal Duca Emanuel Filiberto al Conte
Antonio Macchia per la Missione in possesso del
Priorato di el Paolo d'Evian Diocesi di Geneva,
di cui n'era stato provveduto da el P. con l'espressione
dell'intenzione di Germano di Blonay.... 4 Aprile 1576.

Extrait
du
registre

de l'abbaye

N^o

un certain nombre de coupes de froment à la mesure de Thonon dues
par les particuliers, et par les biens y spécifiés pour le
prix de 50 livres de Genève
le 12 Juillet 1332

Baquet. 6.
ou n. 1

Fily
Abbaie

N^o

Transporté
des
abbayes

Vente faite par N^o de Troches, et Isabelle sa femme en
favor de l'Abbe et C^{on}vent de Fily d'un Cens annuel
de 15 coupes de froment à la mesure de Thonon dues
par les particuliers, et par les biens y spécifiés pour le
prix de 50 livres de Genève - - - 12. Juillet - - - 1332.

Laquet 6.
ora m. 2

Genève

Etat des Benefices et Baroisses

N. 1.

Etat pris par le Chevalier Baneallo d'ordre de M. R.
des Revenus de l'Eveché de Genève, et de tous les Bene-
fices et Baroisses de ce Diocèse, et divers établissements
sur chaque Benefice et Baroisse. --- 1676

8101

N. 2.

8001

N. 3.

2501

165

Laquet 6.
ora m. 2

Genève

Cathédrale de S. Pierre

Téte aussi dans les
Manses ad S.
Anvers.

N. 1.

Reachat auordé par le Chapitre de S. Pierre de Genève
a luyne Dauphine Baron de Jussigny des Dimes des
Baroisses de Monthoux, Cranves, et de sales audit Cha-
pitre vendue par ledit Chapitre pour le price de 200. fr.
de Genève pour 10. ans --- 26. Ebre --- 1318.

N. 2.

Procuracion du Chapitre de la Cathédrale de S. Pierre
de Genève en tête du Baron de Sion pour prêter le
serment de fidelité ael A. R. --- 2. Août --- 1602.

N. 3.

Formule du Serment que doit prêter Jean Antoine de la
Bene, nommé a la Prévôté de l'Eglise Cathédrale de
S. Pierre de Genève. --- 1625.

166

N. 4.

Original de l'amiable composition faite entre l'Evêque de Genève son Chapitre, et le Clergé sous l'autorité de S. A. S. sur les différends qu'il y avoit entr'eux sur l'incompatibilité des Cures avec les Canonats sur la forme, et manière qu'on doit observer dans les Concours, et dans les distributions des Cures, et sur la réconciliation des Chanoines de ladite Cathédrale avec leur dit Evêque. — 28. 7^{bre}. — 1689.

Approbation de S. A. S. des Articles de la amiable Composition. 1^{re} 8^{bre} d'année.

Copie de Lettre de S. A. S. au Maître Auditeur de la Chambre des Comptes de Savoye de la Suisse par laquelle Elle le deputa pour exécuter en son nom les dits Articles de la susdite Amiable Composition. — 10. 8^{bre}.

Mémoire servant d'éclaircissement aux Articles de la susdite amiable Composition. — 15. 9^{bre}.

N. 5.

Bulle du Pape Clément X. de collation de la Prévôté de l'Eglise de S. Pierre de Genève en faveur de Jean Antoine de la Pisse. — 23. 7^{bre}. — 1675.

N. 6.

Extrait authentique d'Arrêt du Parlement de Dijon par lequel il maintient, et garde le Prévôt, Chanoines, et

167

Paquet 6. Chapitre de l'Eglise Cathédrale de S. Pierre de Genève
ou m. 2 dans le droit et possession des Dîmes de l'Eglise de la
Baroigne de Moynat annexée, et unies au dit Chapitre
définitivement, et avec dépens. — 14. Juillet. — 1687.

N. 7.

Récrit du différend qui est arrivé entre les Chanoines de la Cathédrale de Genève, et les Religieuses de Saint Dominique d'Annecy au sujet de la Bénédiction donnée au Brévôt le Mercredi des Cendres d'année par le Brévôt en qualité de chef de ladite Cathédrale. — Mercredi des Cendres. — 1697.

N. 8.

Recüe faite par Monsieur le Marquis de S. Thomas à M^{re} le Brévôt des Sales du Chapitre de Genève des Ecritures, qu'il lui a remises pour les Archives de S. D. avec les mémoires des dites Ecritures. — 8. 7^{bre}. — 1711.

N. 9.

Lettres, Suppliques, et Mémoires divers au sujet des contestations, qu'il y avoit entre les Chanoines de la Cathédrale de S. Pierre de Genève, et les Cordeliers d'Annecy par rapport au nouveau Règlement d'heures d'Office Canonical desdits Chanoines dans

168

Baquet 6. l'Eglise desdits Cordeliers, et la régularité du Cloître,
ou n. 2 et Couvent de ces derniers. —

N. 10.

Mémoire de l'Evêque de Genève par lequel il propose
les moyens que le Roi pourroit pratiquer pour
pacifier les différends qui peuvent naître entre l'Evêque
et sa Cathédrale. — 2. Juillet. — 1715.

N. 11.

Déclaration du Chapitre de St. Pierre de Genève, qu'il
n'a aucun titre ni mémoire touchant sa fondation,
attendu, qu'il est sorti de Genève sans avoir pu
retirer aucun papiers de ses Archives. — 12. 7.embre. — 1717.

N. 12.

Récueil des Titres, actes de possessions, et raisons sur les-
quelles est fondé le droit que prétend avoir l'Eglise —
Cathédrale de Genève d'être ses Prévôts. —

N. 13.

Placet, présenté au Roy par la Cathédrale de Genève
pour lui demander sa protection à la Cour de France,
au sujet de ses dîmes dans le Bailli de Gex. — 1756.

Baquet 6.

ou n. 2

N. 14.

Oris du Comte Avocat Fiscal Général Garbillion sur une
Placet du Chapitre de la Cathédrale de Genève, qui a
été rejeté afin d'obtenir une Délégation au Juge-Majeur
du Chablais pour connoître dans les Lignes qui fur-
viendront à la renouation du Tiers d'Orny dépendant
dudit Chapitre. — 18. Overt. — 1741.

N. 15.

Scriptures et Titres concernant les prétentions de la
Cathédrale de Genève sur les revenus du Pays de Gex
possédés par Genève. —

N. 16.

N. 17.

Quittance de Pierre Dumarti Vicaire de l'Eglise Paroissiale de sainte Marie Madeleine de Genève en faveur de Servais Lanternier de tout ce qui il devoit à la dite Eglise.

Le 10 Mars 1729.

Baquet G.
ora m. 2

Genève

Paroissiale de S^{te} Marie Magdelaine

N^o 1

Quittance de Pierre Dumarti Vicaire de l'Eglise Paroissiale de sainte Marie Madeleine de Genève en faveur de Servais Lanternier de tout ce qui il devoit à la dite Eglise.

1729.

Genève

Chapellanie de Notre Dame de Bethléem

Paquet 7^{me}

N. J.

1741
1742
1743

Genève
Chapellanie de Notre Dame de Bethléem

Paquet 7^{me} ora marzo 2
N. J.

Fondation faite par Anne de Chypre Duchesse de Savoie
d'une Chapelle dans l'Eglise des Religieuses des Fr. François
de Genève sous le vocable de Notre Dame de Bethléem,
avec dotation d'un revenu annuel de 500 florins bonne
monnoye qu'il assigna sur les revenus de la Châtellanie
de Citimo Diocèse de Turin, avec le consentement, et
confirmation du Duc Louis son Mari, à condition qu'il
leur sera loisible de subroger à icelle dotation des autres
revenus proche de Genève..... 4. juiv. 1451.

Lettres de la susd. Duchesse Anne de subrogation, et
assignation pour la dotation de la susd. Chapelle de 550.
florins sur les revenus de la Châtellanie de Cuneo fin. 20. oct. 1461.

Approbation de la susd. subrogation, et nouvelle dotation
de la d. Chapelle faite par le Duc Louis de Savoie 24. janvier 1462.
144

N^o 2

Pieces du Compté de Francois de Cuffrens des Dépences
faites à la construction d'une Chapelle fondée par la
Duchesse Anne de Chypre dans l'Eglise des Freres mi-
neurs de la Ville de Genève.....

1463

a 1468

.....

C.A.

1571

N^o 3

1571

1571

145

Baquet 7^{me}

ora m. 2

Genève

Chapellanie de S^r Etienne,
et de Notre Dame du Pont du Rhône

N^o 3

Quittance de R^r Claude de Balma en faveur de R^r.
Fervais Lanternery de 25 florins de petit poids de
Livre qu'il lui avoit payé pour la fense des revenus
de la Chapelle de S^r Etienne fondée dans l'Eglise
de S^r Marie Magdelaine dans Genève. 14. 8. 6. 1501.

N^o 2

Accensemens et Quittances des Revenus de la Chapelle
de S^r Etienne, et de Notre Dame du Pont du Rhône
de Genève fondée dans l'Eglise de S^r Marie Magde-
laine de la Ville.....

1502

1502

176

Baquet 7^{me}
ora m. 2

Genève

Chapelle de S^t Macut

N. J.

Sentence Arbitrale sur les différens entre Jacques fils de
feu Bernard Ricour de S^t Julien, et Jean et Hugonet
feu Guillaume Ricour par laquelle les derniers se
sont obligés de payer un servis annuel de 30 sols annuels
à la Chapelle de S^t Macut fondée dans l'Eglise Catho-
drale de S^t Pierre de Genève. ----- 12. février ... 1526.

279119

Signature de M. Victor

9.10

2887

Paquet 7^{me}
ora m. 2

Genève
Brière de St. Victor

Ch. 1

Permission accordée par le Prieur de St. Victor de Tonier
à Guillaume Armand de Juse Moine audit Prieuré, de
disposer de ses biens. 26.embre. 1385.

Genève

Commenderie de St. Jean

N. 10

transcription of the text on page 168, which is mostly illegible due to the quality of the image and the handwriting.

Baquet 7^{me}
sta nu. 2

Genève

Commenderie de St. Jean

N. 11

Transaction entre le Comte Amédée de Genève, et Humbert de la Balme Commandeur des St. Jean de Genève sur les différends qu'il y avoit entr'eux sur ce que ledit Comte prétendait que le dit Commandeur fût obligé de maintenir à ses dépens, cinq Freres dans sa Diocèse de Genève avec obligation de célébrer trois Messes chaque jour outre celles qu'ils étoient obligés par l'Ordre; Plus que ledit Commandeur fût aussi tenu d'envoyer un homme armé contre les Infidèles pour la Terre sainte, par laquelle il fût établi, que le dit Commandeur, et ses successeurs seroient tenus de maintenir à leurs dépens dans leurs Maisons de Muri, Compigne, Coligny, Clermont, et Michaille, cinq Religieux de l'Ordre de Jerusalem outre l'ancien nombre, avec obligation de célébrer chaque jour trois Messes en suffrage des âmes des Bénédictins dudit Comte, et au cas que ledit Commandeur ne fût content d'avoir envoyé comme dessus ledit homme armé, une autre Messe quotidienne;

Comme aussi qu'il soit tenu de faire célébrer autres —
 unt Menes pour une fois tant seulement dans les —
 Eglises des Bénédictins, et des Moines de la
 Ville de Genève — 18. 8bre — 1640.

N. 2.
Transaction passée entre le Cardinal de Roien en
qualité de Evêque de Genève, et Amédée
de Burromant Paire d'Enfants pupile de Jean Goy
de la Ville de Genève sur les différends qui s'y avoient entre
eux pour regard des biens et héritage de Jean Goy de
ladite Ville mort sans Enfants que ledit Cardinal por-
tendrait dévolus à cause de l'hommeage taillable, lige,
et censit auquel étoit assés le dit Jean Goy par
laquelle moyennant la somme de 400. florins d'or
ledit Cardinal renonce à la fidei prétension sous la
reserve toutefois des Cens et fermes auxquels ledits biens
étoient tenus envers ledit Evêque — 18. 8bre — 1640.

N. 3.
Compte des Revenus de la Commenderie de St. Jean de Genève 1638
en 1640.

Paquet 7.
 ou n. 2

Haute Crête

Prieuré
 au Diocèse de Lausanne

N. 1.
Permission accordée par Nicolas Abbé d'Haute Crête
de l'ordre de Cîteaux au Diocèse de Lausanne à Isabelle
de Chalton Veuve de Louis de Clavoy Seigneur du
Bailli de Vaud, et à Catherine sa fille de racheter à perpé-
uité le cens annuel de douze livres de Lausanne —
assignées audit Couvent sur les revenus des Lods, et
Lods de la Ville de Moudon pour l'anniversaire dudit
Louis de Clavoy, et pour une messe quotidienne pour
le repos de son ame. Lundi après l'Exaltation — 1649.

N. 2.
Assignation faite par Isabelle de Chalton Veuve, et
Catherine fille de Louis de Clavoy Seigneur de Vaud
en faveur de l'Abbé, et Moines d'Haute Crête de 12.
de rente annuelle dues par divers Particuliers de
Villar rallo Mandement de Romont en satisfaction

du Liefait par le dit Louis son Pere pour la fondation
d'une Messe quotidienne perpetuelle, et un anniver-
saire, sous grand rachat perpetuel de lad. rente
moienant le paiement auxdits Moines de 200.
Livres ----- Mois de gmbres ----- 1350.

N. 3.

Ordre du Duc Amé de Savoie au Chatelain de
Romont de continuer le paiement à l'Abbe et Moines
d'haute Gête de 12. annuelles deus par divers
Particuliers de Villar-Paillo, lesquelles lui ont été
amynues pour la dotation de la Messe quotidienne
perpetuelle, et anniversaire fondés par Louis de
Savoie Seigneur de Vaud jusqu'au rachat d'elles 1427.
Quittance par le Cellier de l'Abbaye d'haute Gête
en faveur dudit Duc Amé de 200. pour le rachat des
suddites 12. annuelles. ----- 7. Avril ----- 1430.

Baquet 7.

ora marzo 3

Haute Rive

Abbaie
au Pais de Vaud

N. 1.

Vidimus authentique de la Transaction parée entre Louis
de Savoie Seigneur du Pais de Vaud et l'Abbe, et le
Cavent de Haute Rive, par laquelle le dit Louis a
cédé audit Cavent toutes les Droits, et jurisdictions qu'il
pouvoit avoir sur les Maisons, Franges, et Bienes
appartenans au frudit Cavent y spécifiés moienant
la somme de 250. florins d'or. ----- 12. Juillet ----- 1347.

N. 2.

Confirmation du Comte Amé de Savoie de la Vente
faite par les Seigneurs d'Flins, et de Mozier au Pais
de Vaud en faveur de l'Abbe d'haute Rive de la
jurisdiction, qui leur appartenoit sur les hommes, et
Franges de ladite Abbaie moienant le prix de 500.
Livres de Lauanné, déjà confirmée lad. Vente par
Louis de Savoie Seigneur de Vaud son oncle paternel
c. Août ----- 1364.

N. 3.

Volume contenant des Titres tirés des Archives de l'Abbaye
de Claiterio par l'Evêque de Lausanne Bernard Emmanuel
de Lentbourg spécifiés dans l'Index mis à la fin 1203 en
1469.

Paquet 7^{me}

Merchant

ceduto alla

Francia

1949

Chapelle de la ^{ste} Vierge dans la Paroisse

N. J.

Institution faite par les Grands Vicaires du Pape Titus
Administrateur de l'Evêché de Genève de Jean Perrod
de la dite ville, à la Chapelle de la ^{ste} Vierge dans la
Paroissiale d'Herchant, à nomination de George d'Alporque
Seigneur de Villar sous Salmoz à qui il appartenait le
Patronage comme Seigneur dudit lieu du Villar 19 Coût 1447.

Handwritten signature: *Handwritten signature*

Am 1. April 1871

und Robert von

O. No.

1815 de l'Église d'Orléans (avec une lettre)

— bezeichnen die Spitze des Gewisses der man hat

Le 10^{me} jour de la lune de mai 1861

1443 - - - - - 1883

W. A. R. 1881

20

1830. 1831. 1832. 1833. 1834. 1835. 1836. 1837. 1838. 1839. 1840. 1841. 1842. 1843. 1844. 1845. 1846. 1847. 1848. 1849. 1850. 1851. 1852. 1853. 1854. 1855. 1856. 1857. 1858. 1859. 1860. 1861. 1862. 1863. 1864. 1865. 1866. 1867. 1868. 1869. 1870. 1871. 1872. 1873. 1874. 1875. 1876. 1877. 1878. 1879. 1880. 1881. 1882. 1883. 1884. 1885. 1886. 1887. 1888. 1889. 1890. 1891. 1892. 1893. 1894. 1895. 1896. 1897. 1898. 1899. 1900. 1901. 1902. 1903. 1904. 1905. 1906. 1907. 1908. 1909. 1910. 1911. 1912. 1913. 1914. 1915. 1916. 1917. 1918. 1919. 1920. 1921. 1922. 1923. 1924. 1925. 1926. 1927. 1928. 1929. 1930. 1931. 1932. 1933. 1934. 1935. 1936. 1937. 1938. 1939. 1940. 1941. 1942. 1943. 1944. 1945. 1946. 1947. 1948. 1949. 1950. 1951. 1952. 1953. 1954. 1955. 1956. 1957. 1958. 1959. 1960. 1961. 1962. 1963. 1964. 1965. 1966. 1967. 1968. 1969. 1970. 1971. 1972. 1973. 1974. 1975. 1976. 1977. 1978. 1979. 1980. 1981. 1982. 1983. 1984. 1985. 1986. 1987. 1988. 1989. 1990. 1991. 1992. 1993. 1994. 1995. 1996. 1997. 1998. 1999. 2000. 2001. 2002. 2003. 2004. 2005. 2006. 2007. 2008. 2009. 2010. 2011. 2012. 2013. 2014. 2015. 2016. 2017. 2018. 2019. 2020. 2021. 2022. 2023. 2024. 2025. 2026. 2027. 2028. 2029. 2030. 2031. 2032. 2033. 2034. 2035. 2036. 2037. 2038. 2039. 2040. 2041. 2042. 2043. 2044. 2045. 2046. 2047. 2048. 2049. 2050. 2051. 2052. 2053. 2054. 2055. 2056. 2057. 2058. 2059. 2060. 2061. 2062. 2063. 2064. 2065. 2066. 2067. 2068. 2069. 2070. 2071. 2072. 2073. 2074. 2075. 2076. 2077. 2078. 2079. 2080. 2081. 2082. 2083. 2084. 2085. 2086. 2087. 2088. 2089. 2090. 2091. 2092. 2093. 2094. 2095. 2096. 2097. 2098. 2099. 2100. 2101. 2102. 2103. 2104. 2105. 2106. 2107. 2108. 2109. 2110. 2111. 2112. 2113. 2114. 2115. 2116. 2117. 2118. 2119. 2120. 2121. 2122. 2123. 2124. 2125. 2126. 2127. 2128. 2129. 2130. 2131. 2132. 2133. 2134. 2135. 2136. 2137. 2138. 2139. 2140. 2141. 2142. 2143. 2144. 2145. 2146. 2147. 2148. 2149. 2150. 2151. 2152. 2153. 2154. 2155. 2156. 2157. 2158. 2159. 2160. 2161. 2162. 2163. 2164. 2165. 2166. 2167. 2168. 2169. 2170. 2171. 2172. 2173. 2174. 2175. 2176. 2177. 2178. 2179. 2180. 2181. 2182. 2183. 2184. 2185. 2186. 2187. 2188. 2189. 2190. 2191. 2192. 2193. 2194. 2195. 2196. 2197. 2198. 2199. 2200. 2201. 2202. 2203. 2204. 2205. 2206. 2207. 2208. 2209. 2210. 2211. 2212. 2213. 2214. 2215. 2216. 2217. 2218. 2219. 2220. 2221. 2222. 2223. 2224. 2225. 2226. 2227. 2228. 2229. 2230. 2231. 2232. 2233. 2234. 2235. 2236. 2237. 2238. 2239. 2240. 2241. 2242. 2243. 2244. 2245. 2246. 2247. 2248. 2249. 2250. 2251. 2252. 2253. 2254. 2255. 2256. 2257. 2258. 2259. 2260. 2261. 2262. 2263. 2264. 2265. 2266. 2267. 2268. 2269. 2270. 2271. 2272. 2273. 2274. 2275. 2276. 2277. 2278. 2279. 2280. 2281. 2282. 2283. 2284. 2285. 2286. 2287. 2288. 2289. 2290. 2291. 2292. 2293. 2294. 2295. 2296. 2297. 2298. 2299. 2300. 2301. 2302. 2303. 2304. 2305. 2306. 2307. 2308. 2309. 2310. 2311. 2312. 2313. 2314. 2315. 2316. 2317. 2318. 2319. 2320. 2321. 2322. 2323. 2324. 2325. 2326. 2327. 2328. 2329. 2330. 2331. 2332. 2333. 2334. 2335. 2336. 2337. 2338. 2339. 2340. 2341. 2342. 2343. 2344. 2345. 2346. 2347. 2348. 2349. 2350. 2351. 2352. 2353. 2354. 2355. 2356. 2357. 2358. 2359. 2360. 2361. 2362. 2363. 2364. 2365. 2366. 2367. 2368. 2369. 2370. 2371. 2372. 2373. 2374. 2375. 2376. 2377. 2378. 2379. 2380. 2381. 2382. 2383. 2384. 2385. 2386. 2387. 2388. 2389. 2390. 2391. 2392. 2393. 2394. 2395. 2396. 2397. 2398. 2399. 2400. 2401. 2402. 2403. 2404. 2405. 2406. 2407. 2408. 2409. 2410. 2411. 2412. 2413. 2414. 2415. 2416. 2417. 2418. 2419. 2420. 2421. 2422. 2423. 2424. 2425. 2426. 2427. 2428. 2429. 2430. 2431. 2432. 2433. 2434. 2435. 2436. 2437. 2438. 2439. 2440. 2441. 2442. 2443. 2444. 2445. 2446. 2447. 2448. 2449. 2450. 2451. 2452. 2453. 2454. 2455. 2456. 2457. 2458. 2459. 2460. 2461. 2462. 2463. 2464. 2465. 2466. 2467. 2468. 2469. 2470. 2471. 2472. 2473. 2474. 2475. 2476. 2477. 2478. 2479. 2480. 2481. 2482. 2483. 2484. 2485. 2486. 2487. 2488. 2489. 2490. 2491. 2492. 2493. 2494. 2495. 2496. 2497. 2498. 2499. 2500. 2501. 2502. 2503. 2504. 2505. 2506. 2507. 2508. 2509. 2510. 2511. 25

De Romanen, et de Christianis de quibusdam annis

Das ist die Charte der Provinz von

die 27. März 1899

and. Point de point en point de la main.

7171 - - - - - 2nd pair - - - - -

189

Paquet 7^{me}

ora m. 3

Hermance

Paroissiale de St George

au Diocèse de Genève

Visite de

A. J.

ite de l'Eglise Baroissiale d'Hormance avec une Lettre)

de Monsieur l'Evêque de Geneve du 17. mars 1718. —

touchant le droit de nomination du Roi à cette cure.

23. Mai. 1443.

№ 2.

Institution del *Eglise Parviale* de *S.^{te} George* -

d'Hermance, et de l'Anne de Cusy son aïeule

Dans le Chablais du Diocèse de Genève en faveur
de M^{rs} L. L. Francines de la Cathédrale

1. C. P. de la Commission de la nomination de -

de C. Allen de Jersey em 1882

C.M. - - - - - 17

190

Li Comte de L.
Chapellanie de St. Catherine
ceduto alla Francia 1949

Li Comte de L.
Chapellanie de St. Catherine
ceduto alla Francia 1949

Laquette 7^{me} *La bonne Ville*
ceduto alla Francia 1949
Chapellanie de St. Catherine

N. 2.

Approbation de Robert Joanyars Ballif de
Taunigny pour Jacques Dauphin de Vienne Seigneur
de Taunigny de la Resignation faite par Michel
de Verts d'une Chapelle dans l'Eglise de St. Catherine
de la Bonne Ville, du Patronage des Seigneurs du
Taunigny à l'Hermit de Tuet pour la cure de S. Denis
de Taverge, dont ils avoient fait échange. - 10. Août. 1311.

[Faint, mostly illegible handwriting in a large, decorative script, possibly a title or header.]

[Faint, illegible handwriting.]

[Faint, mostly illegible handwriting in a large, decorative script, possibly a title or header.]

[Faint, illegible handwriting.]

[Faint, mostly illegible handwriting in a large, decorative script, possibly a title or header.]

193

Baquet 7^{mes}
ou m. 3

Lac de Jura

Abbaie de S. Claude

N. 1.

Réconnoissance passée par l'Abbe du Lac de Jura
en faveur d'Aymon Seigneur de la Sarra son Ouyse,
et Fondateur, du mon, et miode Empire, et totale
jurisdiction dans les Lieux d'Eschavanes de Aquamen
d'Elmantla Ville, de la Goudra, et dans les confins y spécifiés,
avec permission de faire bâtir un, ou plusieurs Chateaux
hors de ladite Abbaie. Moir d'Avril. 1244

N. 2.

Promesse de l'Abbe et Religieux du Monastere de Saint
Claude du Lac de Jura dans la Franche Comté de ne
point aliéner aucun bien appartenant au dit Monastere
sans le consentement de Jean Seigneur de la Sarra
Patron dudit Monastere, avec approbation des Lettres
accordées par l'Abbe Guillaume au feu Aymon
Seigneur de la Sarra du 1257. Moir d'Avril. 1289.

194

N. 3.

Promesse faite par l'abbé du Lac de Jura de restituer
à la Dame Marguerite du Villars, Dame de Coponai,
et à ses héritiers, diverses rentes annuelles y spécifiées
données à ladite Abbaye pour l'anniversaire de Jean
de Coponai Mari de ladite Dame, en cas que l'on
assignât à ladite Abbaye des autres rentes. Mois de Xbre 1306.

N. 4.

Promesse de l'abbé du Lac de Jura d'acquiescer un
Revenu annuel, et perpétuel de 50 sols de Laupanne
pour le Capital de 50 Livres qui lui furent payés par
Marguerite de Villars veuve de Jean Seigneur de
Coponai et par Thibault, et Louis ses Enfants pour
le Rachat des diverses Censures qui lui furent assignées
pour l'anniversaire dudit Seigneur de Coponai. de Xbre 1306.

2171

2171

185

Baquet ^{7^{me}}

La Chambre ^{ceduto alla}
Collegiale ^{Francia}
1949

N. 5.

Deux Bulles du Pape Leon x. d'Érection du Priuoir
de l'Église de la Chambre autre fois dépendant de
l'abbaye de l'Église de la Cluse en Collegiale sous le
titre de s^{te} Marie, et de s^{te} Marcel, avec union des Églises
de s^{te} Marie de Ruine, s^{te} Trévis du Bourget, et de
Montvassier sous la réserve du jus Patronat en
faveur du Comte Charles et ses Successeurs Comtes de
la Chambre de l'Institution des Canonicate en
faveur du Doyen de lad^e Collegiale, et de la Collation
et Provision du Decanat en faveur de l'abbé de
l'Église de la Cluse avec déclaration que ladite
Collegiale sera indépendante de toute juridiction
de l'Évêque de Maurienne. -- 18. Mai ----- 1518.
12. Xbre ----- 1518.

N. 6.

Réquite instructive présentée au Sénat de Savoie
par le Reverend de Commens aux fins d'être maintenu

196

en possession du Doyenné de la Chambre dont il a
été pourvu légitimement par le Pape et présenté
au Cardinal de la Chambre à
l'exclusion de Reverend Pad mal, et nullement
pourvu par le Pape de Michel ou du dit Doyenné
in Mensibus reservatis Summo Pontifici.

I. M.

Supplique des Syndics de la Côte d'Orme en
Tarentaise par laquelle ils exposent qu'ils ont l'inten-
tion de fonder une cure audit lieu pour recevoir
l'administration des sacrements dont ils sont privés
à la mort par la distance, et l'impraticabilité des
chemins de la Côte d'Orme. —
Avec un projet de lettre, et un Mémoire sur le
même sujet. —

Paquet 7^{me}

La Côte d'Orme

Baroissiale

ceduto alla
Francia
1949

N. 1.

Supplique des Syndics de la Côte d'Orme en
Tarentaise par laquelle ils exposent qu'ils ont l'inten-
tion de fonder une cure audit lieu pour recevoir
l'administration des sacrements dont ils sont privés
à la mort par la distance, et l'impraticabilité des
chemins de la Côte d'Orme. —
Avec un projet de lettre, et un Mémoire sur le
même sujet. —

La Gorge
Cure de Notre Dame

L. A.

Lettre de l'Evêque de Genève aux Bénédictins de la Gorge, et celui de St. Nicolas de Verce - pour les limites de leurs Paroisses, et autres prétentions respectives. - - - - - 21. g^{nov} 1718.

Baquet 7.^{mo}

La Gorge
Cure de Notre Dame

ceduto alla
Francia
1949

N. J.

Lettre de l'Evêque de Genève aux Bénédictins de la Gorge, et celui de St. Nicolas de Verce - pour les limites de leurs Paroisses, et autres prétentions respectives. - - - - - 21. g^{nov} 1718.

La Roche
Collégiale

N. 1.

*Extrait authentique de la Bulle du Pape Paul III.
 d'Errektion de la Plesbie de la Roche en Collégiale,
 avec union à icelle des Cures de Notre Dame
 d'Annecy, et de St Jacques de Salanches pour 15.
 Chanoines sous la reserve du droit de Nomination
 d'iceux en faveur de la Communauté du dit lieu. 26 Janv. 1555.*

N. 2.

*Extrait authentique de la Transaction passée entre
 le Chapitre de la Roche, et les Syndics et Communiers
 dudit lieu, par laquelle ont été réduites les 15. places
 de ladite Collégiale à 10. tant seulement. -- 6 Août. 1640.*

Baquet 7.^{me}

La Roche
Collégiale.

ceduto alla
 Francia 1449

N. 1.

*Extrait authentique de la Bulle du Pape Paul III.
 d'Errektion de la Plesbie de la Roche en Collégiale,
 avec union à icelle des Cures de Notre Dame
 d'Annecy, et de St Jacques de Salanches pour 15.
 Chanoines sous la reserve du droit de Nomination
 d'iceux en faveur de la Communauté du dit lieu. 26 Janv. 1555.*

N. 2.

*Extrait authentique de la Transaction passée entre
 le Chapitre de la Roche, et les Syndics et Communiers
 dudit lieu, par laquelle ont été réduites les 15. places
 de ladite Collégiale à 10. tant seulement. -- 6 Août. 1640.*

Lemens

Prieuré

N. 10

*Donation faite par le Prieur du Prieuré d'Aix, du
consentement d'Amor de Chyssel Prieur de Melin
de Miseric, en faveur de François de Chiquin Prieur
du Prieuré de Clafont, de tous droits qui lui appar-
tiennent sur les Dîmes des Terres Féodales du
Prieuré de Lemens, à cause des Eglises d'Aix, et
Fresnes. - - - - - 15. Juillet - - - - - 1543.*

Paquet 7^{me}

Lemens

ceduto alla Francia

1949

Prieuré

N. 1.

*Donation faite par le Prieur du Prieuré d'Aix, du
consentement d'Amor de Chyssel Prieur de Melin
de Miseric, en faveur de François de Chiquin Prieur
du Prieuré de Clafont, de tous droits qui lui appar-
tiennent sur les Dîmes des Terres Féodales du
Prieuré de Lemens, à cause des Eglises d'Aix, et
Fresnes. - - - - - 15. Juillet - - - - - 1543.*

*Manuscrit de la Bibliothèque
de la Ville de Paris*

1188
1189
1190

*Manuscrit de la Bibliothèque
de la Ville de Paris*

Laquet 7^{me}

Maurienne

Bénéfices, et Paroisses

ceduto alla
Francia 1949

Vide infra N. 1^{re} 1188
N. 2^{re} 1189
1190

Etat pris par le Chevalier Palaalbo d'ordre de M.R.
des Revenus de l'Eveché de Maurienne, et de tous les
Bénéfices, et Paroisses de ce Diocèse;
avec divers éclaircissemens sur chaque Paroisse,
et Bénéfices. ----- 1676.

N. 1^{re} N. B. - 1 copia resta all'
Italia -

Donation faite par le Comte Humbert, et par Thibault
Evêque de Maurienne en faveur du Chapitre de l'Eglise
des Jean Baptiste de l'Ordre de toutes les possessions
qui leur appartenoient dans les Lieux spécifiés situés
dans l'Eveché de Maurienne. ----- 15 Kal. de Juin 1188.

Donation faite par le Comte Thomas de Maurienne Marquis
d'Italie avec le consentement de Beatrice sa Mer, et de
Boniface Marquis de Montferrat son Tuteur, en faveur
des Chanoines de S. Jean de Maurienne de tout ce
que son Pere possedoit au Mont Berengier entre les deux
Rivieres, avec confirmation de la Donation faite par le
Comte Humbert son Bisayeul aux Dits Chanoines, et
que ceux ci possedoient a S. Denis, Cuines, Villars sur
Cuines Villars Bemon, Traversa, et S. Anne, avant les
Jours de Juin. ----- 1188. 206

Donation dudit Comte Thomas aux memes Chanoines de
tout ce que son Pere possedoit au Sieur de Monto Derengier;
avec confirmation de la Donation faite par le Comte Humbert
son Divaïeul comme dans la précédente ci-dessus.
— avant les fies de Juin — 1189.

Confirmation dudit Comte Thomas des Donations avant rapportées
au mois de Mars — 1195.

Baquet 7^{me}

Megeve

ceduto alla Francia

19149

Brieure

uni au College des Jesuites de Chambéry

N. J. 1^{re}

1^{re} ed. dopo il 1103/

N. J. 2^{re}

Motifs à l'arrêt du Senat de Savoye du 20. Mars 1715
rendu en contumace par lequel il a déclaré abusive
l'impetration, et execution de la Bulle du Pape
Gregoire XIII. par laquelle il a importé en 1574. une
pension de 20. Louis d'or sur le Brieure de Megeve en
faveur du seminaire de Javens sans entendre le
Souverain Fondateur du College des Jesuites, le
Prince Emanuel Philibert a la priere duquel
ledit Brieure a été uni audit College par les Bulles
du Pape Pie V du 21. Juillet 1571. non plus que les
dits Jesuites, à qui ce Benefice appartenoit. 20. Mars 1715.

N. 2. -

Lettre du Procureur Général Tavier au Comte
Mellande, avec un Mémoire, qui renferme les motifs.

qui ont donné lieu à l'arrêt qui a rendu le Senat
de Savoie contre le Chapitre de Javen, par lequel
il a été déboute du paiement de la pension de 50. Leds
d'or, que le Pape Grégoire XIII. imposa en 1574. sur
le Séminaire de Megeve en faveur d'ice Chapitre, et
où l'impetration, et execution de ce Bref sont déclarées
nulles, et abusives par contumace. 24. Mars. --- 1716.

N. 3.

Supplique Taciturne, Réflexions Lettre et Transaction
sur les différends entre les Jésuites et les Prêtres habi-
tués de Megeve ensuite de la présentation des premiers
de nommer aux bénéfices d'icelle Prêtres. --- 1717.
1718.

N. I.

Bulle de Pape Sixte V. portant union perpétuelle de Séminaire de Megeve
en faveur du Collège des Jésuites de Chambéry, ensuite de la résignation qui en
avait faite Jean Perrin de Males, Précurateur Général du Séminaire
d'icelle de St. Benoît, et dépendant de l'Abbaye de St. Michel de la Cluse. 31. Juillet. 1571.

Procès fulminant du 25. Août 1572. pour l'execution de la Bulle y tenus es-
Placet du Duc Emmanuel Philibert de Savoie rapporté par le S. S. Evêque le 9. Juin
1572. pour la mise en possession d'icelle au profit du Collège.

Bulle de Pape Grégoire XIII. du 1. 7^{me} 1572. de Consolidation de la Cession
susdite, soit Résignation.

Bulle du même Pape Grégoire XIII. des Kal. de Juillet 1574. par laquelle
a imposé une Pension de 50. Leds d'or sur les fruits, et revenus du S. S.
Séminaire en faveur du Séminaire de Javen, avec condition que la Pension
susdite devra être payée jusqu'à ce qu'existera le S. S. Séminaire, et non
autrement.

Consentement prêté par le Cardinal de Noailles Guide d'Arverne à l'union
du même Séminaire au S. Collège des Jésuites. Du 20. 8^{me} 1574.

Baquet 7^{me}

aa m. 3

Mioncy

Barrière

N. 1.

Lettres de Philippe Duc de Nemours Comte du Forez
par lesquelles il ordonne au Chatelain de la Bonne
ville de ne point molester le Curé de Mioncy dans
la possession d'une pièce de Vigne de 14. foncees sise
dans la Paroisse d'icelle proche de l'Eglise d'icelle Lieu
appartenante à la dite Cure de Mioncy, nonobstant
la coutume alléguée par ledit Chatelain, que chaque
Curé est obligé de payer la moitié des fruits de ladite
pièce à la mort du chaque Seigneur, et Baron de
Taufigny, moisiement exaction, et avec remission des
parties pardonnant la Chambre des Comptes. --- 13. 7^{me} 1531.

Miolans

Chapelle du Fort

N. 1.

Chapelle du Fort

Chapelle du Fort

Chapelle du Fort

Chapelle du Fort

Chapelle du Fort

Chapelle du Fort

Chapelle du Fort

Chapelle du Fort

Chapelle du Fort

Chapelle du Fort

Chapelle du Fort

Chapelle du Fort

Chapelle du Fort

Chapelle du Fort

Chapelle du Fort

Chapelle du Fort

Chapelle du Fort

1971

211

Paquet 7^{mo}

Miolans

ceduto alla
Francia 1949

Chapelle du Fort
et Erbeure de S. Philippe

N. 1.

Memoire concernant le Prieur de S. Philippe des
Portes dans la Vallée de Miolans, et la Cure du
Chateau dudit Miolans possédés par les Jésuites
de Chambéry, et à eux assignés par le Pape à l'occasion
que le Duc Charles Emmanuel I. permit en l'année
1582. auxdits Jésuites de s'établir en ladite Ville de
Chambéry, lequel l'on fait voir, qu'il seroit du service
de S. M. d'obtenir de Rome l'union de la Cure de
Miolans à celle de S. Pierre d'Albigny, et en même
temps faite rendre exemptes l'Eglise, qui doit servir
seulement au Fort de Miolans de la juridiction
de l'Evêque. -

Avec copie des pièces invoquées audit Memoire, qui
prouvent le Patronage d'icelle Bénéfice en faveur
desdits Jésuites. -

N. 2.

Minute d'acte de nomination faite par le Duc Ern. Philibert
de François de Montfouan au Prieur de S. Philippe en la
vallée de Miolans, qui est de patronage du dit Duc... 18. août 1570.

212

Montmeillant

Indivision

N. 1

Constitutionnelle Indivision Indivisionnelle de l'Église
 de l'Église de l'Église de l'Église de l'Église de l'Église
 de l'Église de l'Église de l'Église de l'Église de l'Église
 de l'Église de l'Église de l'Église de l'Église de l'Église
 de l'Église de l'Église de l'Église de l'Église de l'Église

Baquet 7^{me} Montmeillant

ceduto
alla Francia
1949

Paroissiale

N. 1

Extrait de l'Avocat Fiscal Général Maître, avec
 Copie de Lettre, et Memorial de l'Évêque de Grenoble
 concernant la nouvelle Église Paroissiale entreprise
 au Faubourg de Montmeillant de Chambéry le 4 Août 1764.

Monestier

Brieuré

Paquet 8^{me}

N. 16

Compte des Revenus des Trés du Brieuré de Monestier 1806.

Paquet 8^{me}
ore m. 3

Monestier

Brieuré

Paquet 8^{me}

N. 16

Compte des Revenus des Trés du Brieuré de Monestier 1806.

Montjouet

Paroissiale

Arrest du Parlement de Paris sur la demande
de l'Evêque de Mende pour decliner le Tribunal de la
Chambre des Comptes de Savoie dans l'instance
commencée contre lui par le Comte de Challant -
pour prétendu Patronage de la Cure de Montjouet
6. Août - - - - -

Paquet 8^{me}
ora m. 3

Montjouet
Paroissiale

et.

Arrest du Premier Président d'Auvergne sur la demande
de l'Evêque de Mende pour decliner le Tribunal de la
Chambre des Comptes de Savoie dans l'instance
commencée contre lui par le Comte de Challant -
pour prétendu Patronage de la Cure de Montjouet
6. Août - - - - - 1749

Montjoux

Précure

N.

*Je soussigné, Prévôt de Montjoux, certifie que le sieur
de Montjoux, ci-dessus nommé, est le véritable possesseur
de la seigneurie de Montjoux, et que les habitants de
ce lieu sont tenus de lui rendre hommage et de lui
payer la somme de 100 livres par an, pour le service
de sa seigneurie.*

Laquet. 2^e

Montjoux

*ceduto alla
Francia*

1949

Précure

N.

*Serment de fidélité du Prévôt de Montjoux Rolando
Vot à M. R. Christianne Merc, et Surtier du Duc
François Hyacinthe - - - - - 24. Xbre - 1637.*

Montvalaisan

Paroissiale

N. J.

Supplique, et Projets de Lettres touchant la Fondation,
et Dotation d'une Eglise Paroissiale que les Com-
muniers du Village de Montvalaisan de la Paroisse
de Belenre en Tarantaise vouloient faire audit Lieu
de Montvalaisan. in gmbie. 1714

Baquet 8^{me}

Montvalaisan

ceduto alla
Francia

1949

Paroissiale

N. J.

Supplique, et Projets de Lettres touchant la Fondation,
et Dotation d'une Eglise Paroissiale que les Com-
muniers du Village de Montvalaisan de la Paroisse
de Belenre en Tarantaise vouloient faire audit Lieu
de Montvalaisan. in gmbie. 1714

Metropolitaine de Saint Pierre

L. No

*Donation faite par le Marquis Odon fils du Comte
Fulbert de Savoie au Chapitre de Tarantaise d'une
possession appelée Villar Branger. —
Avec copie de deux inscriptions nouvellement trouvées
à Aymé, lesquelles ne sont pas rapportées dans le
Guchanon. 1081.*

S. No

*Lettres diverses, Consultations, et Mémoires au sujet des
différends entre le Chapitre de Tarantaise, et le Chanoine
Renet pour le Vicariat Capitulaire. 1723.*

E. No

*Extrait d'un Arrêt du Sénat de Savoie, qui adjuge au
Doyen du Bergier la régence du Vicariat Général
Capitulaire du Diocèse de Tarantaise avec inhibition
et défenses au Chanoine Renet de l'y troubler, et*

Paquet 8.^{me}

Moutiers

*ceduto alla
Francia 1469*

Metropolitaine de Saint Pierre

N. 1.

*N. B. ne resta copia
all' Italia*

*Donation faite par le Marquis Odon fils du Comte
Fulbert de Savoie au Chapitre de Tarantaise d'une
possession appelée Villar Branger. —
Avec copie de deux inscriptions nouvellement trouvées
à Aymé, lesquelles ne sont pas rapportées dans le
Guchanon. 1081.*

N. 2.

*Lettres diverses, Consultations, et Mémoires au sujet des
différends entre le Chapitre de Tarantaise, et le Chanoine
Renet pour le Vicariat Capitulaire. 1723.*

N. 3.

*Extrait d'un Arrêt du Sénat de Savoie, qui adjuge au
Doyen du Bergier la régence du Vicariat Général
Capitulaire du Diocèse de Tarantaise avec inhibition
et défenses au Chanoine Renet de l'y troubler, et*

et injonction aux Ecclésiastiques de le reconnaître

14. Luglio

1723

Autre du même jour par lequel le même Magistrat
valut abusive l'impetration de la Commission
obtenue par ledit Chanoine Ronet de la Congregation
des Evêques, et Reguliers a Rome, et donnée au Secrétaire
Général, et Capitulaire de l'Archiduché de Turin
pour établir par l'autorité de la susdite Congregation
un V. G. et Official dans ledit Archiduché de Turin.

1723

Requête du Chapitre de la Cathédrale de l'Eglise
de Moutier in Tarantaise afin d'obtenir un ordre
auxéant de l'empêcher silence au Secrétaire
perpetuel de la Cure du Bourg des Maurice unie
à leur Eglise, sur les instances par lui faites de
pouvoir prendre, et percevoir la somme de 150.^{li} pour
la portion congrue d'un troisième Prêtre sur les
Dîmes appartenantes audit Chapitre.
Avec le Consentement de l'Avocat fiscal Général Maystre 1758.

Paquet. 8.^{me}

9 Moutiers

ceduto alla
Francia 1749

Paroissiale des Maurice

Lettres pour regard des Réparations de l'Eglise
Paroissiale des Maurice de Moutiers, avec un avis
de l'Ingénieur Casselli sur la ruine d'une part de ladite
Eglise causée par la grande quantité des Pluies

1750.

en
1751.

ma 220 3

Montcenis

Prévôté de l'Hôpital de S.^{te} Marie

Mémoire sur la nomination faite ce jour par le Duc
 Emmanuel Philibert de Savoie de l'Evêque de Nence -
 à la Prévôté de l'Hôpital de S.^{te} Marie de Montcenis -
 du 8. gntre

1574.

L. No

224

224

Paquet 2^{me}

ma m. 3

Orbe

Prieuré

de la tris-sainte Trinité, et de la
 Sainte Vierge, et de S.^t Jean Baptiste

L. No

Lettres de Guillaume de Francon seigneur de S.^t Croix
 et d'Aubonne de donation, en faveur de la Chapelle
 fondée par Jacques de Francon, Dame d'Orbe, sa femme
 en l'honneur de la tris-sainte Trinité, de la S.^{te} Vierge,
 et de S.^t Jean Baptiste, dans l'Édit-Lieu d'Orbe de 14.
 Livres de rente annuelle sur la Châtellenie de Franfont.

Avec une confirmation de la S.^{te} Donation faite par
 Humbert Bâtard de Savoie seigneur de Montagny
 du 20. Janvier. 1425. ----- 20. Janvier. 1580.

228

*Requêtes et autres papiers concernant les réparations
nécessaires à faire en la Chapelle de St Antoine fondée
en la Paroisse de Bony, de Patronage de Monseigneur*

N. J.

*Requêtes et autres papiers concernant les réparations
nécessaires à faire en la Chapelle de St Antoine fondée
en la Paroisse de Bony, de Patronage de Monseigneur*

Paquet 8^{me}

Lassy ceduto alla
Francia 1849
Chapellanie de St Antoine

N. J.

*Requêtes et autres papiers concernant les réparations
nécessaires à faire en la Chapelle de St Antoine fondée
en la Paroisse de Bony, de Patronage de Monseigneur*

218

218

218

231

Baquet 8.^{me}

ora m. 3

Bayerne

Prieuré

N. 2.

Volume contenant la Copie des Titres suivans.

Fondation faite par la Reine Berthe du consentement
du Roy Conrad, de l'Archevêque Burcard, et du Duc
Rodolphe du Monastere, et Prieur de Bayerne sous
le vocable de s.^{te} Marie, et de s.^{ts} Pierre, s.^{ts} Jean, et s.^{ts}
Maurice, avec Donation dudit Lieu de Bayerne, des
biens, et revenus, qui en dependent, et autres biens y
specifiés. - 1.^{er} Avril 932. - 932.

Diplome de l'Empereur Frederic I.^{er} de confirmation
des Donations faites en faveur du Monastere, et
Prieur de Bayerne. 15. Fevrier 1153.

Diplome de l'Empereur Frederic II de confirmation
des privileges accordés audit Monastere par le fudict
Empereur Frederic I.^{er}. 6. Avril 1236.

Declaration faite par Pierre frere du Comte de Savoye,
que la Donation à lui faite par l'abbé de Cluny -
du Patronage du Prieur de Bayerne est personnelle, et
ne devra passer à ses successeurs. 23. Juin. - 1240. - 232

Item - 1263 in 1265.

Baquet 8^m
 ra m. 3 Transaction parue entre le Comte Ande de Bavière
 et le Prieur de Bavière par laquelle ledit Prieur
 aida audit Comte, et a ses successeurs la moitié des
 revenus dudit Prieur, avec la garde, et seigneurie
 de Liux en dépendans. Mois d'Oct. 1514.

N. 2.

Vidimus de la confirmation du Roy Conrad de la fondation
 faite par la Reine Berthe sœur du Prieur de
 Bavière avec donation en faveur dudit Prieur de
 Divers Buns y spécifiés. 8. Avril. 932
 Donation faite par Berthold Duc de Tribourg de
 l'Eglise de Nicolas dans le Lieu de Bavière en
 faveur dudit Prieur pour en construire un Monas-
 tère pour l'habitation des Religieuses. 1177.

N. 3.

Vidimus du Diplôme de l'Empereur Otton II. de confirmation
 en faveur de l'Abbaye de Bavière, que aucuns Ducs,
 Marquis, Comtes, Vicomtes, ni autres personnes puissent
 avoir aucune jurisdiction, ni aient aucune autorité
 dans le Lieu de Bavière, Colombiers, et autres
 Lieux dépendans de ladite Abbaye. 18. Juin. 982

N. 4.

Vidimus du Diplôme de l'Empereur Frédéric de confir-

233

Bavière, confirmation en faveur de l'Abbaye de Bavière des
 privilèges, et Donations accordés par ses Prédecesseurs
 à ladite Abbaye, spécialement des Liux, Eglises,
 Dîmes, et dépendances de Bavière, Bercens, Buby, Balme,
 Orbe, Grainin, Orniac, Colombiers, et généralement
 tous les autres biens appartenans à ladite Abbaye. 1183.

N. 5.

Bulle du Pape Lucie III. de confirmation en faveur du
 Monastère de Bavière de l'ordre de Cluny de toutes
 les Donations faites et qui se feront audit Monastère
 tant par les Papes, Empereurs, que autres quelconques
 personnes et spécialement du Lieu jurisdiction tant
 temporelle, qu'Ecclésiastique de Bavière, et de Divers
 autres Liux, Cures, et Paroisses, et de Divers y spécifiés.
 1^{re} Bulle par Vidimus. 18. Mars. 1182.

N. 6.

Donation faite par le Prieur de Bavière du consentement
 de l'abbé de Cluny en faveur de Pierre frère du Comte
 de Savoie et seigneur de Romont, et de Meudon de la
 Avorie qui appartint audit Prieur, par ce jouir pendant
 sa vie tant seulement avec promesse dudit Pierre de
 maintenir, et protéger ledit Prieur. 1249.

234

Baquet 8^{me}

ou m. 3

N. 7.

Lettres du Comte Amé de Savoie, d'approbation et
confirmation des Conventions, Sacts, et associations
faites entre Symon de Juville, Seigneur de Joux,
la Dame Léone sa femme, du consentement de
Pierre, et de Guillaume ses enfants, et le Prieur de Bayerne
pour regard du Chateau, juridiction et dépendances
de Laiz situés dans le Diocèse de Genève de l'an 1272.
Le lendemain de Noël, en suite de l'acquisition
faite par le Comte Amé dudit Chateau, et lieu
de Laiz pour lequel il en presta hommage, et fidesse
au Prieur, à la forme desdites Conventions. Le
Mardi pour Noël de l'année 1290

N. 8.
Sommes de la convention passée entre la Dame Léone
de Joux et Guillaume son fils d'une part et les Prieurs
de Bayerne, et de Brignins de l'autre touchant la
connaissance des procès et exercice de la juridiction
dans les Terres de Joux, et de Brignins, par laquelle
il a été convenu des cas dans lesquels ils devront respec-
tivement connaître, avec les approbations rapportées
des Comtes, et Ducs de Savoie, des années 1324. 9. Avril,
1370. 15. Avril, 1374. 17. jmbre, 1377. 4. May, 1397. 17. février,
1408. 24. février, 1466. 16. janvier, 1495. 8. Avril, 1497. 30 -
janvier, et 1498. 12. 86^{re} 12. jmbre 1290

235

Bayerne

Prieur

N. 9.

Investiture accordée par Pierre de Chaudenay
Prieur de Bayerne en faveur du Comte Amé de
Savoie, de l'abbaye de Bayerne, et de toutes les
il eut dudit Prieur, avec la prestation d'hommage
à la forme de ses prédécesseurs au mois de jmbre 1297

N. 10.
Transaction entre le Comte Amé de Savoie et
le Prieur de Bayerne, de l'Ordre de Cisterciens sur le différend
qu'ils avoient entre eux touchant la Garde, Deputation
du Juge, et exactions des Emolumens, et conventions
provenant dudit Office par laquelle il fut arrêté, et
conclu que la said. Garde, et Deputation du Juge devr
appartenu audit Comte, et que les Emolumens, et f
conventions se partageront entre eux par moitié pour
diverses conditions, et précises. 12. 1314.

N. 11.
Extrait de Transaction passée entre le Comte Amé de
Savoie, et le Prieur de Bayerne par laquelle le dit
Prieur a été autorisé Comte, et à ses Successeurs, la moitié
des revenus du Prieur de Bayerne avec la garde, et
seigneurie des lieux dépendants d'icelui 1314.
Avec la confirmation de lad. Transaction par le
236

Baquet 8^{me}
ou m. 3

le Comte Amédée dit le Nord du 14. Août 1354.
Par le Comte Amédée dit le Nord du 17 juillet 1384.
Par le Comte Amédée 3^{me} Duc de Savoie 1384.

N. 12.

Vente faite par Catherine de Neuchâtel veuve de
Guillaume Seigneur de Montagny tant à son nom
qu'en tant que Tutrice de ses Enfants, en faveur d'Almon
Seigneur de Cononay de la dime du lieu, et de la
moitié de celle du lieu de Lhuis Diocèse
de Genève entre les confins y spécifiés, qui relève du
Seigneur de Bayerne, avec l'approbation du Prince de
Bayerne faite le 10. d'Avril 1384.

N. 13.

Promesse du Prince et Couvent de Bayerne de quarantiser
et défendre les biens que Jean d'Almon & Fieravay
avoient acquis dudit Prince, selon les coutumes d'icelui
le 20. Mai 1349.

Hypothèque faite par Jacques de Chauvigney
au Prince de Bayerne de l'Ordre de Cluny en faveur
d'Almon Seigneur de Montagny d'un Pr. situé au lieu
de Bayerne pour la somme de 57 livres de Lausanne
le 2. d'Avril 1384.

234

Bayerne

N. 15.

Vente faite par Catherine Chevalier veuve de Perrod, et par
Echet son fils à Jacques de Montmajour Prévôt de Bayerne
de l'Ordre de Cluny, de la moitié de la dime appelée
du Quartier Niv aux Territoires de Bayerne, de
Montagny et de Corcelles pour la somme de 6000 d'or.
le 10. Mai 1406.

N. 16.

Bulle du Pape Julius 1^{er} en union du Prince de
Marie de Bayerne du Diocèse de Lausanne à la S.
Chapelle de Chambéry 1511.

N. 17.

Sentence rendue par le Duc Charles de Savoie sur les
différends entre Jean Amédée Comte de Savoie Abbé de Bayerne
et le S^r Ame Baron de Viri Chambellan dudit Duc
par laquelle il a été la sentence rendue par son conseil
de Chambéry entre les dites Parties, et donne la somme
de 1000 écus d'or sol payables dans cinq ans audit Abbé
pour le redomager de tous les frais qu'il avoit supportés
le 2. Mai 1514.

N. 18.

Cession faite par le Duc Charles de Savoie en faveur
le 24. 1514.

238

Paquet 8^{me}

ora m. 3

du Brieux de Bayerne Legataire de Jean Amé-
Bonivard Abbé dudit Brieux d'une crosse de 1000.
écus d'or a lui dus par le Baron Amé de Viny, et
Amblard Bonivard en paiement de semblable somme
due par ledit Duc audit feu Abbé en vertu des Lettres
2 Mai. 1514. ----- 17^e Janvier. ----- 1516.

N. 19.

Procuration de l'Abbé, et des Religieux de Bayerne de
l'Ordre de Chuny faite à quelques Religieux du même
Ordre pour exiger du Duc Charles de Savoye 1000. écus -
à eux dus en vertu d'une convention faite entre ledits
et Anne Baron de Viny le 2 May. 1514. ----- 1^{er} Janvier. 1517.

N. 20.

Procuration de la Communauté de Bayerne à deux
de ses habitants pour aller prêter le serment de fidélité
au Duc Charles de Savoye et lui demander la confirma-
tion de tous ses privilèges et d'unir à son Mandement le
Village des Albin. ----- 25. gbre. ----- 1517.

N. 21.

Hommage, et serment de fidélité prêté par la Communauté
de Bayerne en faveur du Duc Charles de Savoye avec la
confirmation des privilèges accordés à ladite Communauté
tant par les Empereurs que par ses Prédécesseurs, et Ducs
de Savoye ----- 1^{er} Janvier. 1517.

Bayerne

N. 22.

Consentement du Brieux et des Religieux du Brieux
de Bayerne pour l'union dudit Brieux à la Chapelle du
Saint Esprit de Bamberg. ----- 1^{er} Janvier. ----- 1529.

N. 23.

Confirmation et Ratification du Duc Charles de
Savoye et du Reverend et Jean de la Motte Prévôt
de Montjoux Doyen du Chapitre de Savoye et Abbé
Commendataire de Bayerne du Contrat d'Association,
et des Arrondissements par les Brieux de Bayerne,
et ses Religieux avec le Comte Anne de Savoye de l'an
1514. ----- 17^e Mai. ----- 1532.

1514.

Paquet

Remoille

Brieux de Notre Dame

Paquet 9^{me}N. 1^{er}

Inventaire des Titres des Archives de l'Abbaye d'Abbondance concernant le Brieux de Bellionex.

N. 2^o

Donation faite par le Comte Ami de Genève en faveur

de l'Abbaye d'Abbondance du Brieux de Bellionex

fondée par le Comte Robert de Genève son Contumeux

avec tous les Revenus, biens qui en dépendent à condi-

tion que l'Abbe d'Abbondance sera toujours Prévôt

dudit Brieux, et aura la direction d'icelui-mois de Juin 1156.

N. 3^o

Donation faite par Robert Comte de Genève au

Bellionex

ceduto alla
Francia
1949

Brieux de Notre Dame

Paquet 9^{me}N. 1^{er}

Inventaire des Titres des Archives de l'Abbaye d'Abbondance concernant le Brieux de Bellionex.

N. 2^o

Donation faite par le Comte Ami de Genève en faveur

de l'Abbaye d'Abbondance du Brieux de Bellionex

fondée par le Comte Robert de Genève son Contumeux

avec tous les Revenus, biens qui en dépendent à condi-

tion que l'Abbe d'Abbondance sera toujours Prévôt

dudit Brieux, et aura la direction d'icelui-mois de Juin 1156.

N. 3^o

Donation faite par Robert Comte de Genève au

Baquet^{ms} Brieux de Bellionec de sa Terre, et des Dîmes dudit lieu, et d'autres choses qu'il avoit au voisinage de l'Eglise de Lassy, des Signes de Fontaines, et des Communes d'entre Cluse, et ce a fait pour l'amour de Dieu, pour l'honneur de l'Eglise, pour qui a bâti ledit lieu, et pour aller de Conrad son père, par la femme, et aller de Conrad son fils. —

N. 3.

Confirmation faite par Amédée Comte de Genève, de toutes les Donations faites à l'Eglise de Bellionec par Guillaume son père, et Humbert son frère, laquelle Eglise Robert Comte de Genève a fondée, et dotée de son bien, en laquelle il a envoyé un Prévôt, et des Chanoines Seculiers, voulant que ladite Eglise, Chanoines, et possession d'elle soient au pouvoir de l'abbaye d'Abbondance, les exemptant de toute sa jurisdiction, et de celle de son vicomte, le tout fait entre les mains de Conrad Abbé dudit Abbondance, Représentant l'Empereur Frédéric, donnant encore la Terre, et Bois de Spatel, et la Contamine qui est à la sortie de Bellionec qui tend au Faumigny de vers l'Orient. —

1219

N. 4.

Cautio prout par Guillaume Comte de l'Eglise de Genève, et Brieux du Brieux de Bellionec en la personne de l'Amédée Comte de Genève son neveu es mains

243

Bellionec de Pierre de Saint Germain Choyen dudit Genève pour la somme de 240^l de Dîmes avec hypothèque en faveur dudit Comte de Genève des 6 Bains dudit Brieux 12. Août. —

1275

N. 5.

Patentes du Comte Amédée de Genève de confirmation des Donations faites par ses Antécédents au Brieux de Bellionec avec donation de tous les Droits qu'il pourroit avoir sur les Dîmes de la Baronnie de Carosse, et sur le moulin, et moulin Empire du Gateau, et mandement de Monex, excepté le dernier surplus. —

1296

N. 6.

Transaction entre le Brieux de Bellionec Jean des Sugrins et la Communauté de Bannier sur les différends qui il y avoit entre eux pour regard de l'exaction de la Dîme de la Baronnie dudit Bannier, par laquelle a été convenu que ledit Brieux percevra la Dîme des Blés gros et menus à la raison d'once par setier, et celle du vin à raison de la trentième sous pour autant les conditions y spécifiées. 9 Juillet. —

1340

N. 7.

Citation faite par Pierre Abbé d'Abbondance à l'abbé

244

Baquet 9^{me} de Jollie, au Brieur de Bellionex, de Non, de Nyon,
de Chatillon au Curé d'Autun, et à tous autres Chanoines
des sujets de se trouver au Chapitre, qui se tiendra dans
le Monastère d'Abbondance le dimanche après la S^{te} Barthe-
lemie de la S^e année. --- 8 Juin. --- 1376.

N. 8.

Bulle du Pape Clement VII. en faveur du Brieur de
Bellionex portant exemption de la juridiction de l'abbé
d'Abbondance, lequel Brieur avoit été fondé par les
Comtes de Genève ses Predecessors. mois de jmbre. --- 1378.

N. 9.

N. B. Cette Bulle
est une copie de la précédente

Bulle de Clement VII. Robert Comte de Genève par
laquelle il réforme le Brieur de Bellionex et le rend
régulier selon les Regles de S^{te} Augustin, dispensant
les Chanoines de l'obéissance et de dépendance jadis due
à l'abbé d'Abbondance. --- 15. jbre. --- 1379.

N. 10.

Bulle du Pape Benoit XIII. donnée à Avignon par la
quelle il rétablit la juridiction de l'abbé d'Abbondance
sur le Brieur de Bellionex, en révoquant l'exemption
qui en avoit été donnée audit Brieur par le Pape
Clement VII.

Avec un Transumpt de la juss^e Bulle. --- 30 Avril 1394.

245

Bellionex

N. 11.

Accord passé entre Girard Dupas Abbé d'Abbondance,
et Pierre de Lugrin Brieur de Bellionex, portant
que la dépouille soit biens meubles des Defunts —
Brieur de Bellionex appartiendront à l'abbé d'Abbondance,
quelque Brieur soit conventuel que la création, et réception
des Chanoines audit Brieur appartiendra alternative-
ment à l'abbé, et au Brieur, que ledit Brieur aura droit
de corriger et punir les Chanoines, et Convers en choses
légers, les graves étant réservées audit Abbé; que les biens
meubles d'audit Chanoines du Brieur après leur décès
appartiendront par moitié audit Abbé, et Brieur, en
sorte que si les dits biens se perdent, ou diminuent par
faute, ou négligence dudit Brieur, il sera obligé de les
amender et refaire, et pour le surplus ledit Brieur,
Chanoines, et Convers resteront dans la subjection, depen-
dances, et obéissance, en laquelle ils étoient avant l'exem-
ption du Pape Clement VII, qui avoit été révoquée
par le Pape Benoit XIII, qu. ledit Brieur vaquant
la Collation en appartiendra audit Abbé; plus que
ledit Abbé pourra envoyer ses Chanoines, et Convers, ou
plusieurs audit Brieur, et leur assigner place,
et même d'appeller, et placer dans son Abbaye des
Chanoines, et Convers dudit Brieur. --- 13. 8bre. --- 1404.

245

Baquet g.^{me}

N. 12.

Mandat fait par Girard Dupas Abbé d'Abbondance
à Pierre de Luyrin Brieur de Bellionnec de payer
toutes les dettes de Jean de Luyrin Brieur defunct dudit
Bellionnec. 14. 86^{re} 1404.

N. 13.

Accord passé entre l'Abbé d'Abbondance, et le Brieur de
Bellionnec, par lequel a dernier donne audit Abbé
pour toutes les portutions des depouilles du Brieur
defunct 400 florins d'or, 12 écus pour 17 florins monnoye
de vignon douze lances d'argent de Paris, une Bible
un bréviaire, et 25 florins monnoye. 22 Août... 1405.

N. 14.

Articles non signés des Droits de l'Abbaye d'Abbondance
sur le Brieur de Bellionnec savoir la depouille des
Brieurs, la Creation, et Investiture des Religieux dudit
Brieur, et la punition des crimes graves.

N. 15.

Sentence prononcée par le Juge de la Baronnie de
Fausigny sur les differens qui luy avoit entre le Procureur
Fiscal dudit Fausigny, et le Brieur de Bellionnec.

244

Bellionnec pour regard du vicariat fit Metairie dudit Lieu
de Bellionnec, qui a été déclaré appartenir audit Brieur
sous les moderations, et conditions y spécifiées. 15 Juin. 1406.

N. 16.

Convention entre le Brieur, et Religieux du Brieur de
Contamine, et le Noble Hugon feu Jean Chef de Luinge
et Conseigneur d'Aranton Fondateur, et Dotateur de la
Chapelle de Jean Baptiste rière l'Eglise dudit Brieur
par laquelle a été convenu que le droit de Patronage
duoit appartenir audit seigneur de Luinge a ses
héritiers, et successeurs, et à qui il en succéderoit par son
Testament, et la Colation, et institution duoit appar-
tenir audit Brieur, et ses successeurs audit Brieur.
24 gmbre. 1417.

Acte de Dotation de lad. Chapelle faite par ledit Hugon
et Jeannete de Mouci son Epouse de 20. fr. de Genève
de revenus annuel dus à lad. Jeannete par les Barony-
liers y nommés de Perrine, et de la Dime de la Tour,
que ledit Hugon avoit dans les Barons de la Tour
de Bellionnec, de Jean de Thouligne, et autres lieux
circonvoisins, communes, et indivise d'avec le Brieur
de Bellionnec, et des vignes, que ledit Hugon possédoit
au Territoire de Perrine de la contenance de six boies
28. Janvier. 1418.

N. 17.

Bulle du Pape Martin V. de Commission à Guillaume

248

Baquet g.^{me} de Chatillon (franchise de Tenue en vertu de laquelle
il adjuge à l'Abbe d'Abbondance la depouille du Bieur
de l'ant de Bellionex. 17. Avril. 1421.

N. 18. 1421.

Appel de l'excommunication donnée par l'Abbe d'Abbon-
dance contre le Bieur de Bellionex pour n'avoir voulu
revoir des mains dudit Abbe, un des Religieux dans
son Bieur et vouloir être indépendant de l'abbaye susd.
d'Abbondance. 10. Juin. 1424.

N. 19. 1424.

Accord passé entre Jean de Grob en qualité de Procureur
de Louis Cardinal & Charles Commendataire perpétuel
du Bieur de Bellionex, et Guillaume de Lugrin Abbe
d'Abbondance touchant les depouilles d'Emergye Mon-
fort Bieur de l'ant de Bellionex par lequel les dites
depouilles appartiennent entièrement audit Abbe
d'Abbondance, et que ledit seigneur de Grob supportera
jusqu'à la nouvelle prise l'hospitalité et annone
accoutumée dans ledit Bieur moyennant que ledit
Abbe lui paye 400 florins. 14. Mai. 1427.

N. 20. 1427.

Acte de prestation d'obéissance et de fidélité faite à l'Abbe d'Abbondance
par trois Religieux du Bieur de Bellionex intitulé les mains
de Jean de Bellionex Bieur dudit Abbondance au nom dudit Abbe. 14. 51.

249

Baquet g.^{me}

N. 21

Placets accordés par le Duc Emanuel Philibert en
faveur du Cardinal de Veillac pour prendre possession du
Bieur de l'ant de Marie de Bellionex, du quel il avoit
été pourvu par notre S. Pere. 19. Juillet 1582. 1572.

N. 22

Patentes de Christiane de France Duchesse de Savoie
d'approbation de l'Election faite par Claude de Regret
Bieur Commendataire du Bieur Conventuel de Notre
Dame de Bellionex de Louis de la Forest pour son
Coadjuteur au dit Bieur. 6. Janvier. 1647.

N. 23

Etat de la Fondation du Bieur de Bellionex. 10. 86. 1711.
C'est deux Lettres, une du Prevot de Genes de Sales
et l'autre des Chanceliers du dit Bieur au Marquis de
St Thomas au sujet de ladite Fondation, et des Extraits
des donations et Fondation par eux envoyés.

N. 24

Memoires pour le Patronage de Bellionex en Faucigny. 1751.

N. 25

Lettres, et Memoires par rapport au Patronage Royal
du Bieur de Bellionex en Faucigny. 1753. 1757. 250

n. 24.

*Memoires et Lettres sur les pretensions de la Cour
de Rome à l'égard du droit de Patronage du Prieuré
de Bellignen en Suisse, Diocèse de Genève. —
Par la lettre de la Datarie écrite au Comte de Rivera
le 11. 9. bre 1757. et par celle du Chancelier d'Orsini du 22. m^e
du même mois il résulte l'ordre que la Sainteté a
donné pour l'admission de la nomination du Roy
audit Prieuré et qu'on ne lui contestât plus son
patronage.*

1751.

en

1757.

N. 25.

*Lettre du Pape Pie VI. de commission au P^{re}voit
de Genève de mettre à l'égard de l'abbaye d'Alban
Conseil en la possession du Prieuré de St. Martin
de Bellignen de patronage déclaré par la Sainteté
de la Royale Maison de Savoie. Juss de Décembre*

1789

Laquet 9.

Pers

Baroisse

ceduto alla Francia

1949

N. 2.

*Lettres de Charlotte D'Orleans Duchesse
de Nemours, Comtesse Douairière de Genève pour
la réduction de l'Eglise Paroissiale de Saint Pierre
de Pers. 31. Mars. --- 1837.*

1799

Office

1.79

1771-1772
 1773-1774
 1775-1776
 1777-1778
 1779-1780
 1781-1782
 1783-1784
 1785-1786
 1787-1788
 1789-1790
 1791-1792
 1793-1794
 1795-1796
 1797-1798
 1799-1800
 1801-1802
 1803-1804
 1805-1806
 1807-1808
 1809-1810
 1811-1812
 1813-1814
 1815-1816
 1817-1818
 1819-1820
 1821-1822
 1823-1824
 1825-1826
 1827-1828
 1829-1830
 1831-1832
 1833-1834
 1835-1836
 1837-1838
 1839-1840
 1841-1842
 1843-1844
 1845-1846
 1847-1848
 1849-1850
 1851-1852
 1853-1854
 1855-1856
 1857-1858
 1859-1860
 1861-1862
 1863-1864
 1865-1866
 1867-1868
 1869-1870
 1871-1872
 1873-1874
 1875-1876
 1877-1878
 1879-1880
 1881-1882
 1883-1884
 1885-1886
 1887-1888
 1889-1890
 1891-1892
 1893-1894
 1895-1896
 1897-1898
 1899-1900
 1901-1902
 1903-1904
 1905-1906
 1907-1908
 1909-1910
 1911-1912
 1913-1914
 1915-1916
 1917-1918
 1919-1920
 1921-1922
 1923-1924
 1925-1926
 1927-1928
 1929-1930
 1931-1932
 1933-1934
 1935-1936
 1937-1938
 1939-1940
 1941-1942
 1943-1944
 1945-1946
 1947-1948
 1949-1950
 1951-1952
 1953-1954
 1955-1956
 1957-1958
 1959-1960
 1961-1962
 1963-1964
 1965-1966
 1967-1968
 1969-1970
 1971-1972
 1973-1974
 1975-1976
 1977-1978
 1979-1980
 1981-1982
 1983-1984
 1985-1986
 1987-1988
 1989-1990
 1991-1992
 1993-1994
 1995-1996
 1997-1998
 1999-2000
 2001-2002
 2003-2004
 2005-2006
 2007-2008
 2009-2010
 2011-2012
 2013-2014
 2015-2016
 2017-2018
 2019-2020
 2021-2022
 2023-2024
 2025-2026
 2027-2028
 2029-2030
 2031-2032
 2033-2034
 2035-2036
 2037-2038
 2039-2040
 2041-2042
 2043-2044
 2045-2046
 2047-2048
 2049-2050
 2051-2052
 2053-2054
 2055-2056
 2057-2058
 2059-2060
 2061-2062
 2063-2064
 2065-2066
 2067-2068
 2069-2070
 2071-2072
 2073-2074
 2075-2076
 2077-2078
 2079-2080
 2081-2082
 2083-2084
 2085-2086
 2087-2088
 2089-2090
 2091-2092
 2093-2094
 2095-2096
 2097-2098
 2099-2100
 2101-2102
 2103-2104
 2105-2106
 2107-2108
 2109-2110
 2111-2112
 2113-2114
 2115-2116
 2117-2118
 2119-2120
 2121-2122
 2123-2124
 2125-2126
 2127-2128
 2129-2130
 2131-2132
 2133-2134
 2135-2136
 2137-2138
 2139-2140
 2141-2142
 2143-2144
 2145-2146
 2147-2148
 2149-2150
 2151-2152
 2153-2154
 2155-2156
 2157-2158
 2159-2160
 2161-2162
 2163-2164
 2165-2166
 2167-2168
 2169-2170
 2171-2172
 2173-2174
 2175-2176
 2177-2178
 2179-2180
 2181-2182
 2183-2184
 2185-2186
 2187-2188
 2189-2190
 2191-2192
 2193-2194
 2195-2196
 2197-2198
 2199-2200
 2201-2202
 2203-2204
 2205-2206
 2207-2208
 2209-2210
 2211-2212
 2213-2214
 2215-2216
 2217-2218
 2219-2220
 2221-2222
 2223-2224
 2225-2226
 2227-2228
 2229-2230
 2231-2232
 2233-2234
 2235-2236
 2237-2238
 2239-2240
 2241-2242
 2243-2244
 2245-2246
 2247-2248
 2249-2250
 2251-2252
 2253-2254
 2255-2256
 2257-2258
 2259-2260
 2261-2262
 2263-2264
 2265-2266
 2267-2268
 2269-2270
 2271-2272
 2273-2274
 2275-2276
 2277-2278
 2279-2280
 2281-2282
 2283-2284
 2285-2286
 2287-2288
 2289-2290
 2291-2292
 2293-2294
 2295-2296
 2297-2298
 2299-2300
 2301-2302
 2303-2304
 2305-2306
 2307-2308
 2309-2310
 2311-2312
 2313-2314
 2315-2316
 2317-2318
 2319-2320
 2321-2322
 2323-2324
 2325-2326
 2327-2328
 2329-2330
 2331-2332
 2333-2334
 2335-2336
 2337-2338
 2339-2340
 2341-2342
 2343-2344
 2345-2346
 2347-2348
 2349-2350
 2351-2352
 2353-2354
 235

Baquet 9.^{me}
ora
Mazzo 4

Pierre Châtel

Paroisse

28. 1

28. 1.
Lettres de Guillaume Lirique de Belcy de Confirmation
de l'union de l'Hôpital du Pont de Pierre Châtel à l'Eglise
du dit Lieu, et des Provisions, et Institutions faites par son
Procureur du Recteur, et Chapellain d'icelles. 8. Janvier. 1588.

Plancy

Paroissiale de St. Etienne

N. 1.

*Le Curé de Plancy, par son Procureur, expose que le Curé de
Bazoches, par son Procureur, a prétendu que le Curé de Plancy
est tenu de lui payer une somme de 1000 livres, à titre de
dîme, pour les dîmes de Bazoches, qui sont situées dans la
paroisse de Plancy. Le Curé de Plancy, par son Procureur, a
répondu que le Curé de Bazoches n'est tenu de lui payer
rien, car les dîmes de Bazoches ne sont pas situées dans la
paroisse de Plancy, mais dans la paroisse de Bazoches.*

Enqueté
le 22. May 1732.

Plancy

Paroissiale de St. Etienne

N. 2.

*Sentiment de l'Avocat fiscal Général Chada, et ensuite
des Contes Ricardi, et Charand, sur les Brocs entre le Curé
de Bazoches, averti des Chanoines de la Métropolitaine de Tarentaise,
Curé dudit Lieu, contre le Curé, et divers Particuliers de Plancy
au sujet du Droit de Paroissinage, que ceux-ci prétendent
avoir pair audit Curé de Plancy, soit dépendante, et divisé
de la d. Curé de Bazoches. 22. May 1732.
..... 20. Juin*

Quart

Chapellanie

de Notre Dame de Bilié et S. Pierre, et S. Leonard

N. 1

Procès entre l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

1731
254

N. 2

Acte de Nomination faite par S. M. le Roi Charles Emmanuel

du Prince Charles Hyacinthe Delorm, Evêque de la Collégiale

de S. Ours à la Chapellanie de Bilié, S. Pierre, et S. Leonard

située dans le cimetière de S. Laurent de Quart, qui étoit du

feu Vassal de S. Ours, et qui étoit en 1732. adjugée à S. M. par

Son Excellence le Duc d'Orléans, le 1732. --- 7. May

Quart

Chapellanie

de Notre Dame de Bilié et S. Pierre, et S. Leonard

N. 1

Procès entre l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

de Bourges, et l'abbé de Saint-Vincent, fiscal Général du Duché

1731

1732.

N. 2

Acte de Nomination faite par S. M. le Roi Charles Emmanuel

du Prince Charles Hyacinthe Delorm, Evêque de la Collégiale

de S. Ours à la Chapellanie de Bilié, S. Pierre, et S. Leonard

située dans le cimetière de S. Laurent de Quart, qui étoit du

feu Vassal de S. Ours, et qui étoit en 1732. adjugée à S. M. par

Son Excellence le Duc d'Orléans, le 1732. --- 7. May

1732.

258

Romont

p. 100

Paquet 9^{me}
ora m. 4

Romont

Chapellanie
de S^t Etienne, S^t Anne, et S^t Nicolas

N. 1.

Cession faite par le Clergé, et par la communauté de Romont
au Duc Charles de Savoie du fust patronat des trois chapelles
fondées dans l'Eglise Paroissiale dudit Lieu, savoir une
sous le Titre de S^t Etienne, l'autre de S^t Anne, et la 3^{me}
de S^t Nicolas pour en eriger en Collège, y unissant la
Paroissiale de Cudrifin. 10. Juin. 1516=

N. 2.

Promesse des Bénévoles du Clergé, et de la communauté
de Romont de faire ratifier par les dits Clergé, et
Communauté, la remission par usage faite au Duc Charles
de Savoie du Patronage de trois Chapelles fondées dans
l'Eglise Paroissiale dudit Lieu. 12. Juin. 1516=

Illegible handwriting

Illegible handwriting

Illegible handwriting

Illegible handwriting

Illegible handwriting

Illegible handwriting

Illegible handwriting

Illegible handwriting

Illegible handwriting

Illegible handwriting

Illegible handwriting

Illegible handwriting

Illegible handwriting

Illegible handwriting

Illegible handwriting

Illegible handwriting

Illegible handwriting

Boquet = 9^{me}

Rumilly

*ceduto alla
Francia
1949*

Brieur de S. Agathe

N. 1.

Lettre du Pere Dom Dely Benedictin Brieur de Rumilly

touchant la fondation de son Brieur ----- 1276 ----- 1717.

N. 2.

*Tactum imprimé de tous les Revenus du Brieur de
S. Agathe de Rumilly, et des Depenses necessaires au
sujet d'une aumône, à laquelle ledit Brieur est obligé =*

Illuminé

et de la Prévôté de laumône

N. 1

*Requête du Brieur de Notre Dame de laumône de
Rumilly dépendant de la Prévôté soit Maison hospitalière
du Grand St Bernard pour regard de laumône qui étoit
en obligation de faire, et pour quelques abus qu'ils étoient
introduits*

1750

263

Enqueté

Rumilly

*ceduto alla
Francis
1949*

Brieur de Notre Dame de laumône

N. 1

*Requête du Brieur de Notre Dame de laumône de
Rumilly dépendant de la Prévôté soit Maison hospitalière
du Grand St Bernard pour regard de laumône qui étoit
en obligation de faire, et pour quelques abus qu'ils étoient
introduits*

1750

264

Salanche

Collegiale

Enquet g.^{me}

Salanche ceduto alle
Francia 1949

Collegiale

N. 1.

*Bulle du Pape Clement VII de confirmation de la Tronction
de l'Eglise de S. Jacques de Salanche faite par l'Evêque
de Grenoble Délégue Apostolique en Collegiale pour
deux Chanoines, deux sous Diares, et quatre Cler-
seculiers, sous la réserve de la libre Election en faveur du
Chapitre, et de l'Institution, et confirmation audit Evêque
de Grenoble. ----- 9. Juillet 1588.*

190000

190000

1900

1900

1900

1900

1900

263

Paquet. 9^{me}

Samoën

ceduto alla

Francia

1949

en Trausigny

Collégiale de Notre Dame

N. 1.

Bulle

du Pape Gregoire XIII. d'Institution de l'Eglise
Paroissiale de Samoën en Collégiale composée d'un Doyen
d'un Archiprêtre, d'un clerc d'ain, et de neuf Chanoines à la
requintion des Communiers, et Paroissiens dudit lieu; les
quels se sont obligés de la doter d'un Revenu annuel de 264.
Ducats d'or, avec union de la cure, et de diverses Chapelles
fondées par des Particuliers dans lad. Eglise, sous la réserve du
droit de nomination de deux Chanoines aux dits Communiers
12. Juillet 1575.

N. 2.

Bulle

du Pape Gregoire XIII. de réduction des Chanoines de
Samoën au nombre de 7. et d'union de la cure de l'Eglise
en Trausigny audit Chapitre, du consentement de Jacques
de la voie. Patron d'icelle, déclarant que les Communiers
ne seront tenus donner audit Chapitre, que 60 Ducats

240

Paquet-9^{me} annuels au lieu des 24. portés par les Bulles d'erection
de lad^e Collégiale, et n'auront que le droit d'en nommer un
d'eux. 7^e Mars 1580.

Procès verbal dressé par le Commissaire Apostolique d'Ange-
ville pour l'exécution des 8^e Bulles. 26 Avril 1580.

N. 3.

Bulle du Pape Clement VIII. d'union de la Cure de Villon
à la Collégiale de Lamoen ensuite de la renonciation
d'elle faite entre les mains dudit Chapitre par Jean de
Combe. 21 Janvier 1603.

N. 4.

Arrêt du Senat des Savoyes portant permission de l'Execution
Publication et Fulmination des Bulles impetrées par Maurice
Bignier Chanoine en l'Eglise Cathédrale de Maurienne,
du Pape d'Avignon pour le Doyenné de Lamoen
en Saumon, sauf au Procureur General de se pourvoir
pour regard d'Appellation comme d'abus par lui interjetée
et sans prejudice de tout Droit du Tiers non Oüy. = 16 Juillet 1660.

Procès du Duc Charles Emmanuel II. en faveur de Jean Jacques
Blanchamp pour le Doyenné de Lamoen vacant par le
dés d'Etienne de Flagnin en vertu du droit de Patronage
appartenant à la S^e N. R. 12 Avril 1660.

Arrêt du Senat des Savoyes portant permission de la publication
et fulmination des Bulles obtenues par ledit Blanchamp
de collation dudit Doyenné de Lamoen sans prejudice
du droit de Tiers non Oüy et de la S^e N. R. 17 Jembre 1660.

N. 5.
Transaction entre le Chapitre de Notre Dame de Lamoen
et le Recteur de l'Eglise Paroissiale de Villon en Valay
pour regard de l'union de lad^e Cure au Jurdit Chapitre
et Cotta pour Grief par laquelle ledit Chapitre promet 500.
florins annuels audit Chapitre pour les Revenus de
lad^e Cure. 7 Avril 1680.

N. 6.

Remontrance du Senat des Savoyes sur le droit de
Nominat au Decanat de la Collégiale de Lamoen par
laquelle il est d'avis, que l'Ch. n'a aucun droit de presenter
à ce Decanat, étant ledit Chapitre un des Benefices, que
les Papes se sont réservés par les Privileges. 15 Jembre 1727.

N. 7.

Lettre du Procureur General faisoit par laquelle il est d'avis,
que le Decanat de Lamoen n'est pas de Patronage de
l'Ch. 5^e Janvier 1728.

Sausse

Paroissiale

Paquet 10^{re} ora nua 220, 4

N. J.

Requête de Maximin Bernard fr^e de la Sausse au Tamour
pour obtenir la restitution en tous et entier contre toute
prescription au sujet de deux Rentes appartenantes à son
Benefice dûes par les Communautés de Cevin et de Tincave 1756.
Avec l'avis de l'Avocat fiscal Général Maystre.

Illo

in

1710

*certificat de l'Evêque de Genève pour avoir arrêté, et fait
les Tapissiers, et Offres de R. Bertrand de la Balme, Brieur
de l'Esq, et d'avoir réduit es mains, et mis les Remontrances
des Armoiries dudit Evêque en forme de sauvegarde aux
Portes de l'Eglise dudit Brieur.*

1711

244

dispositif

laquet 102

ora m. 4

Pessi

Prieuré

1711

*Informations, et Exploits faits par le Fisc de Joux contre
les Officiers de l'Evêque de Genève pour avoir arrêté, et fait
les Tapissiers, et Offres de R. Bertrand de la Balme, Brieur
de l'Esq, et d'avoir réduit es mains, et mis les Remontrances
des Armoiries dudit Evêque en forme de sauvegarde aux
Portes de l'Eglise dudit Brieur.*

1723

248

Christen-Lied.

Belmont

1910

[illegible]

20

Compte des dépenses de l'année 1801.
L. 101.

—
—
—

Le 101.

E. N.

1871
 1871

4. N.

249

Paquet 10.

Sollières-Sardières

ceduto
alla Francia

1949

Paroisse

M. J.

Latentes Originale d'Indulgence accordée par Pierre de
Lambert Evêque de Maurienne en faveur de la Chapelle
de ^{Prières} ~~la prière~~, dans laquelle il est dit: ab antiquo et sermis
Comitibus Maurianne erectam..... penult. Avril. --- 1591.

M. O.

*Extrait de Donation par le Duc Charles Emmanuel Premier
 en faveur de l'Eglise des Prédicateurs de Jesus des Siecles
 annuels, et de son Enterrinement de la Chapelle des
 Comptes des Savoy du 30 Janvier 1626. --- 8. 866e --- 1621.*

№ 3

Extrait d'Institution et Vite de l'Eglise de Lariviere par Charles
Robbes Evêque de Maurienne ----- 18. Juillet 1627.

8.4

Relation des richesses faites par les Notaires Courtois de
Chambéry dans les Mois d'avril 1781. des Titres concernant les
Baronies de Billiers, Cardines, Torniquen, Auzoit, Bramens-
les, Vernay, Avrieux, Bourg et, A Villarodin en la Maurienne
Mois d'Avril. 1781

Chapelle de N. D. de St. Sébastien, et Roch

Chapelle de N. D. de St. Sébastien, et Roch

Chapelle de N. D. de St. Sébastien, et Roch

N. D.

Arrest du Procureur Général Maître sur le Patronage de la Chapelle de N. D. de St. Sébastien, et Roch, au lieu dit Sorelley — fondée par Noble Jean Jacques de Fleux Lord d'André Filibert de capitaine en 1723 que l'Avocat fiscal Flaudin croit pouvoir appartenir à l'Etat, concluant ledit Procureur Général qu'il n'y avait aucun Droit pour l'Etat. — Si Guillet 1749.

*Paquet 10-
ora m. 4*

Sorelley

Dans la Paroisse de Quart

Chapellanie de N. D. de St. Sébastien, et Roch

N. D.

Arrest du Procureur Général Maître sur le Patronage de la Chapelle de N. D. de St. Sébastien, et Roch, au lieu dit Sorelley — fondée par Noble Jean Jacques de Fleux Lord d'André Filibert de capitaine en 1723 que l'Avocat fiscal Flaudin croit pouvoir appartenir à l'Etat, concluant ledit Procureur Général qu'il n'y avait aucun Droit pour l'Etat. — Si Guillet 1749.

diplôme

Prêtre

[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side.]

Baquet 10=

S^t Bardolph

ceduto alla
Francia

Prieuré

1949

N^o 1.
Nomination de Charles Emmanuel I^{er} du Prieuré de Saint
Bardolph en faveur du Chevalier Canian Depoux. du 24^{bre} 1628.
Autre Nomination faite par le Prince Victor Amé d'adit
Prieuré en faveur du seigneur Jean Louis Lambert
ensuite de la réignation faite par led^e Cheu Canian Depoux 1647

N^o 2.
Placet authentique accordé par Madame Royale (Prétienne)
de France Duchesse de Savoie en faveur de l'Archiduc
du Chapitre de l'Eglise d'Amey Charles de Rouer pour
prendre possession du Prieuré de S^t Bardolph de Balleguin
pourvu d'icelui à perpétuité par l'Ordre --- 26^{bre} 1646.

N^o 3.
Etat des Revenus et Charges du Prieuré de S^t Bardolph tiré
des Comptes de l'Ecoume pendant la vacance --- 28^{bre} 1716.

N^o 4.
Lectures, et Lettres concernant l'union projetée du Prieuré
de S^t Bardolph à la S^{te} Chapelle de Chambéry --- 1768.
= en 1779.
Avec un Avis sur la requête du Curé de S^t Bardolph
pour obtenir un supplément de congrue, tant pour lui, que pour
le Vicaire, et pour obliger le Prieur aux réparations nécessaires. ---

110192

110192

N. 1.

110192

N. 2.

110192

N. 3.

110192

Baquet 10.

S^t Beron

ceduto alla

Prieuré

Francia

1249

N. 1.

Bulle du Pape Clement IX. de collation du Prieuré de Saint Benigne du Lieu de Saint Beron de l'ordre de S^t Benoit dans la Diocèse de Belley en faveur de l'abbé Octavien de Chabô, avec déclaration qu'il ne devoit plus être mis en commendé mais qu'il devoit reprendre la première nature de Régulier avec la nomination, et présentation faite par le Duc Charles Emmanuel 2^e annexée..... 6. Août..... 1669.

N. 2.

Mémoire du Sénat de Savoie, par le quel il démontre que S^t M. n'a aucun droit de nomination au Prieuré de S^t Beron, et que tout se résout à ce qu'il soit conféré à un sujet à forme des fideles des Papes, Drené à l'occasion de la mort de l'abbé de S^t Maurice jadis Prieur de S^t Benigne, et de la nomination faite à celui par le Abbé d'Enay en faveur du Prieur Bourd..... 20 Juin 1714.

N. 3.

Etat des Revenus, et Charges du Prieuré de Saint Beron tiré des comptes de l'administration pendant la somme 2876^{fr} 1716.

284

1801

8801

August 10.

24

Placet du Duc des Savoyes Victor Amédée 2^e en faveur dudit Abbé pour rendre possession dudit Bivore. --- 23. jmbre 1683

288

Paquet 10-

N. 3.

Réquête du fure et des Paroissiens de l'Eglise Paroissiale de
Chimilin située en Dauphiné dépendante du Prieuré
des Genis en Savoie pour obtenir les fonds nécessaires
pour la Dotation du Chœur de lad^e Eglise sur les vacans
dudit Prieuré, et de l'Abbaye d'Altaïre à concurrence
des dimes. ----- 1714.

Avec le Devis estimatif, le Plan de lad^e Eglise,
et autres pièces touchant la même affaire.

N. 4.

Mémoire envoyé au Roy en suite concernant le
Patronage des Prieurés de S. Doron, et de S. Genis en
petit Dugey. ----- 14. Mars --- 1714.

N. 5.

Relation présentée de la part de l'Abbé de S. Agnes à S. M.
dans laquelle il fait le détail de la manière dont il a
obtenu de Sa Sainteté les deux Prieurés de S. Genis de
S. Gerolamo en Savoie, le premier vacant par le décès
de l'Abbé de S. Maurice, et le dernier par celui de l'Abbé
de la Corvise. -----

N. 6.

Mémoire qui prouve que le Prieuré de S. Doron, et S. Genis
sont de libre collation du Pape, qu'en doit pourvoir
un Sujet du Roy ou autre personne, qu'il lui soit agréables
et qu'il n'en peut pourtant prendre possession sans le
Placet de S. M. ou du Sénat de Savoie. -----

N. 7.

Etat des Revenus, et Charges du Prieuré de S. Genis tiré des
Comptes de l'Administration pendant la vacance. 26. Jan. 1716.

N. 8.

Supplique de D. Guirin Religieux de S. André de
Vienne, qui demande le Placet pour prendre possession
du Prieuré de S. Genis
Avec le sentiment du Sénat de Savoie sur lad^e Supplique 1717.

N. 9.

Sentiment de M. le Procureur General Fauvier, et du Proc.
Deleschamps sur le procès qui est entre D. Guirin Reli-
gieux Benedictin de S. André de Vienne et l'Abbé
Baratta de S. Ognis pour le Prieuré de S. Genis 2. Jan. 1719.

N. 10.

Lettre du Sénateur, et ensuite Président Bally sur la décision
du procès du Prieuré de S. Genis contre l'Abbé de S. Agnes,
et des motifs que le Sénat a eu d'adjuger à D. Joseph
Guirin la possession du dit Prieuré. ----- 9. May --- 1719.

N. 11.

Supplique du Bénédictin Darrat de l'Abbaye de S. André le Bas de Vienne en Dauphiné, par laquelle
il demande au S. M. son Placet, et agrément pour la prise
de possession du Prieuré de S. Genis, dont il a été pourvu
par l'Evêque de Savoie Abbé de l'Abbaye dudit S. André
20. Avril. ----- 1728.
Avec un Decret du conseil des Memoriaux de Renvoi
au Sénat de Savoie. -----

N. 12.

Lettre du B. Daras duc de Laval Grand Ecuier del. Abbaie
de S. Andre le Bas de Nemme au Roy avec un autre
d'adresse au Ministre.

Et une Requête pour faire cesser la jénie faite par ordre
du Senat de Savoye pour lui empêcher de prendre possession
du Priuré de S. Genis, faisant voir, que par le traité de
Lyon entre S. M. & le Roi de France, il étoit convenu,
que les François pourroient bien être capables des Bene-
fices, qui sont en Savoye aussi bien, comme les Savoyards
en France. 9. May. 1728.

(8811. min. 91)

S. N.

(8821. min. 91)

S. N.

291

S. Jean de Maurienne

ceduto alla
Francia
1949

Laquet 10.

Chapitre de la cathédrale

N. 1.

Extrait authentique de la Donation faite par Thomas I.^{er}
Comte de Maurienne aux Chanoines de S. Jean de
Maurienne en la personne de Lambert leur Evêque, de
toutes que le Comte & Humbert III. son Père possédoient en
la Montagne de Beranger, avec confirmation de tout ce
que Humbert II. son Frere ayeul leur avoit donné &c.
Remis, cymes, & ailleurs, se réservant seulement pour
ses officiers la connoinance, & le chastiment des crimes
de Trahison, & de Duël. 12. Juin 1189.

N. 2.

Bulle du Pape Innocent VIII. par la quelle il accorde un
Canoniat dans l'Eglise Cathédrale de S. Jean de Maurienne
au Duc de Savoye Charles I.^{er} & à ses Successeurs. . . 19. 8. Bre. 1489.
Avec les Actes de prise de possession dudit Canoniat par
ledit Duc Charles I.^{er} par le Duc Philippe I.^{er} par le Duc
Philibert I.^{er} par le Duc Emmanuel Philibert, & par le
Duc Charles Emmanuel I.^{er}

N. 3.

Laquet contenant divers Memoires, Lettres, & autres, Requetes
et autres Ecritures touchant les contestations survenues
entre le vénérable Chapitre de la Cathédrale de S. Jean

292

de Maurienne, et le Sieur Varrin Juge Maje de la Province
de Maurienne qui prétendait se placer à la première forme
du côté gauche du Chœur ----- 1711.

N. 4
Déclaration faite par le Chapitre des S. Jean de Maurienne de
n'avoir pu trouver après une exacte recherche, la fondation
de leur Eglise qui aura été brûlée par les Ennemis de l'Etat
qui en 1537. après avoir envahi le Savoy sous le Règne
de François P. incendièrent la Ville de S. Jean, et brûlèrent
les Titres, et écritures de lad. Cathédrale. --- 24. Jmbres 1717.

N. 5.
Réponse de l'Evêque de Maurienne à une Lettre du
Chapitre des S. Jean de la d. Ville au sujet des Constitutions 1746.

Paquet 10=

S. Jean de Sisl

ceduto alla
Francia
1749

Paroisse

N. 1.

2
Lettres de Charlotte D'Orléans Duchesse de Nemours Duchesse
Duchesse de Genévois de députation des Evêques pour
procurer à la réduction de l'Eglise Paroissiale des S. Jean de
Sisl. ----- 8. et 9. Jmbres 1539.

1870

— 101 —

W. A. M.

18. 26. 1870.
 Some will be the first to be put to the test.
 right of the question is left to the
 One who is not a member of the
 19. 26. 1870.

Paquet 10=

S. Innocent ceduto alla
Francia
1949

Paroissiale

N. J.

N. 5.
Mémoire du Procureur Général de Savoye Javiez touchant
les solennités nécessaires pour la separation d'une Eglise —
d'avec son annexe.
Avec la réponse du même Procureur Général au
regard de la separation de l'Eglise de St Innocent —
d'avec celle de Brison, à laquelle elle étoit annexée:
... 15. et 26. ymbre. -----

St Maurice

de Marcellas Diocèse de Genève

Paroissiale

N. J.

*Pres de l'acte d'extinction au Duc Charles de Savoie d'ôter
sa main Royale des fruits de la Paroisse de St Maurice,
et d'accorder son Placet à la possession de la Paroisse de
St Maurice de Marcellas Diocèse de Genève en faveur de
François Randollet ensuite de la sentence obtenue de
la Rote.*

1507

Paquet 10.

St Maurice

de Marcellas Diocèse de Genève

Paroissiale

N. J.

*Pres de l'acte d'extinction au Duc Charles de Savoie d'ôter
sa main Royale des fruits de la Paroisse de St Maurice,
et d'accorder son Placet à la possession de la Paroisse de
St Maurice de Marcellas Diocèse de Genève en faveur de
François Randollet ensuite de la sentence obtenue de
la Rote.*

17. Avril. 1507.

Paquet 10.

12a mai 220 5

S. Maurice
en Valley
Abbaie

N. 1.

Bulle du Pape Alexandre. d'Institution des —
Chanoines dans le Monastere de S. Maurice en —
Valley à la requisition de Louis Roy de France
ensuite de l'expulsion des Moines. 820.

Volume contenant copie de paroches, diplomes & d'autres écritures con-
-nentes à l'Abbaie de S. Maurice d'Aquino, mesme inscrite nell'indice uniglo
in 1196. 909.

N. 2.^{da}

Echange fait entre le Roy Conrad du consente-
ment de l'Archevesque Conrad son fils Prevost
de l'Abbaie de S. Maurice, et le Chevalier Ricard
d'un Mas de Terre situé dans la Condamine, —
avec un Village appelle Magelisis avec ses depen-
dances. 20. 7 mbrs. 909.

N. 3.

Donation faite par le Roy Rodolphe en
faveur de l'Abbaie de S. Maurice en Valley du
Lieu de Pulliac. St. Mars. 980.
Confirmation faite par Rodolphe Roy de 300

Paquet 10. *Donations en faveur de l'Eglise de S^t Maurice en Vallay*
 ora m. 5. *Des Donations faites par ses Entrepreneurs à la D^eglise. 14 fev. 1014.*

N. 4.

Remission à titre de Pénitence faite par le Comte & Marquis Humbert en faveur de l'Eglise de S^t Maurice de tout ce qu'il possédait à Jonnes et Occier dès le Pont de S^t Bonancher pour mille sols de Mauriciens, à condition qu'en cas de rachat il soit tenu à la restitution de la même somme avec toutes les améliorations qu'il aura la dite Eglise faites au jugement d'experts, sans avoir aucun égard à la juridiction, en égard à ce que la dite Eglise possédait de tous du Pape du Comte & Humbert.

N. 5.

Patentes du Comte Amé III. portant Réforme de Moines de l'Eglise de S^t Maurice en Vallay - établissant en icelles des Chanoines Seculiers, avec pouvoir de recouvrer tous les biens que les dits Moines auront aliénés, confirmées les dites Patentes par Bulle du Pape Innocent II. 7 annesées. 1128.

N. 6.

Restitution faite par le Comte Amé III. du contentement de Marie sa femme, et d'Humbert son fils en faveur des Moines de S^t Maurice, de la Prévôté de son Eglise autrefois occupée par les Chanoines Seculiers. 30. Mars. 1148.

Bulle du Pape Lucie II. de confirmation de la Justice Restitution. —

N. 7.

Donation faite par le Comte Humbert III. en faveur de l'abbé, et Religieux de l'Abbaye de S^t Maurice

301

en Vallay, des Villages des Baignes, et d'Octier en récompense de la Donation faite par ledit Abbé et Religieux au Comte Amé son Père d'une Table d'or de 66 Mars de poids. 1150.

Donation faite par le Comte Thomas de Savoie en faveur de l'abbé, et Religieux de tous les droits de l'Hôpital de Jaquet proche de S^t Maurice. 12. Janvier. 1217.

N. 8.

Rachat fait par l'abbé de S^t Maurice en Valais de Guillaume Comte de Genève, et de Humbert son fils du droit d'Advocatie de Communie dépendant de la D^e Abbaye qui avoit été engagé par Amé de Clonay, Pape de Valais, en faveur d'Arnou Comte de Genève, et Amé son fils, moyennant la restitution de 30. Livres de Genève. 1180.

N. 9.

Diplôme de l'Empereur Frédéric de confirmation de la Paix conclue entre l'abbé de S^t Maurice en Valais, et Amé de Gex fils de feu Comte Amé de Genève, à médiation de l'abbé de Bellevaux. 20. Août 1186.

N. 10.

Accord fait à médiation de l'Evêque de Genève entre l'abbé, et Chanoines de S^t Maurice en Valais, et Amé Seigneur de Gex, sur les différends qu'ils avoient entre eux au sujet de certaines exactions injustes faites par ledit Amé dans le lieu de Jonquies, non obstant le ferment prêté dans la Paix faite en présence de l'Empereur Frédéric, par lequel il a été convenu que ledit Amé se desista

302

Laquet 10.^e de telles exactions, et garantira les dits Abbé, et Chanoines dans leurs biens, de la Rivière de Voray, jusqu'à l'eau appelée Dracultin, et paiera les sommes y spécifiées. -- 1199.

N^o 11.

Contrat d'aïeul entre Thomas Comte de Savoie et Aimond Abbé des Mauriac en Vallée, en présence, et du consentement d'Aimé, et Humbert fils du dit Comte, par lequel il fut convenu de la juridiction et des droits qu'ils auroient respectivement dans la Vallée de Daignes 4 juillet 1219.

N^o 12.

Fondation de l'Hôpital de Villeneuve de Gillon faite par le Comte Aimond de Savoie fils de Thomas du consentement du Comte Aimé, et des ses autres frères y nommés de même que de la Comtesse de Savoie sa Mere, avec donation de divers biens y spécifiés. -- 26 May. 1256.

N^o 13.

Extrait authentique de la Donation faite par l'Abbé, et Moines du Monastère des Mauriac en Vallée en faveur du Comte Pierre de Savoie à l'occasion qu'il alla visiter la d^e leur Eglise, de la Baque de S^t Maurice, pour mémoire des bienfaits, et de la restauration de leur d^e Eglise faite par le Comte Aimé son père, à condition, que la d^e Baque devroit toujours appartenir à celui qui sera Comte de Savoie, et que le dit Comte Pierre leur fera bâtir le clocher, comme il leur avoit promis. -- 1250.

Avec une lettre de l'Abbé du dit Monastère à l'occasion qu'il envoya le dit Extrait au Duc Emanuel Philibert du 30. Novembre 1570.

N^o 14.

Contrat d'échange entre Pierre de Savoie et l'Abbé, et le Couvent des Mauriac en Vallée, par lequel ledit Abbé lui ceda, -- comme à son Défenseur, tous les droits, qu'il avoit au lieu de Communies Diocésaines de Genève, et dans la Paroisse de S^t Loup, et à Voray, et le dit Pierre de Savoie lui donna en échange une rente annuelle de 25. livres payables le jour de S^t Martin, avec obligation de garantir à perpétuité la d^e rente. -- 29. Octobre. 1257.

44 bis Bolla del Papa Alessandro 4^{to} di conferma della permitta seguita fra il detto Piero e l'Abate S. Maurizio. N^o 15. Salvoia c. l'Abate S. Maurizio. 18 gennaio 1258.

Deux promesses de l'Abbé et du Chapitre des Mauriac en Vallée de donner en échange à Pierre de Savoie qui qualifient leur Avocat, et Protecteur, tout le droit qu'ils avoient dans le Territoire de Communies, et auprès de Voray, et dans la Paroisse de S^t Loup moyennant une rente annuelle de 25. livres. Avec une Lettre du dit Abbé, et Couvent à l'Evêque de Genève par laquelle ils le prient d'approuver l'échange qu'ils ont fait avec Pierre de Savoie de leur Maison de Communies de son Diocèse, pour des choses qui leur sont beaucoup plus utiles. -- 1257.

N^o 16.

Cession faite par l'Abbé, et Chapitre des Mauriac du consentement de Guillaume de Comtes Chanoine du dit Chapitre à Philippe de Savoie Comte de Bourgogne de tous les droits que le dit Guillaume de Comtes avoit hérité de Rodolphe son frère dans le Mandement de Savoie pour 112. sols que le dit Philippe de Savoie leur donna en échange de revenus annuels sur le Bailli de la Villeneuve de Gillon. May 1271. 304

Liquet 10-

ora
m. 5

N. 17.
Délai accordé par l'Abbe de S. Maurice en Vallay à Guillaume
Comte de Genève pour la restitution de la fidelité qu'il lui
devait à cause des fiefs et biens qu'il tenait de l'Abbaye. - 1518.

N. 18.
Supplique de l'Abbe et des Couvents de S. Maurice à S. C. S.
pour la confirmation du son tract d'échange qu'il avoient
fait avec Louis de Savoie Seigneur du Pais de Vaud de la
Terre de Vauds située au Diocèse de Lausanne. 29 juillet 1517.

N. 19.
Lettres de Pierre Frane somminaire du Comte Edouard de
Savoie par lesquelles il ordonne aux Receveurs des Comptes
du lieu d'Entremont de ne plus se charger de Revenus
y payés attendu la cession que le Comte en a fait à
l'Abbe et Moines de S. Maurice en Abbayes pour
l'annuë de dix sols gros Tournois annuels à eux
amquer pour deux annuëz perpétuels qui devront
se faire par le dit Abbe et Moines dans leur Eglise. 27. 1529.

N. 20.
Donation faite par le Comte Amé VI. en faveur de l'Abbe
et Monastere de S. Maurice de l'hôpital de Villeneuve
de Chillon avec ses revenus, et appartenances, réservés
seulement le droit de patronage d'icelui. - 9. Mars. 1538.

Bulle du Pape Clement VII. de confirmation de la susdite Donation
de 27. Mars. - 1538.

Présentation faite par le Comte de B. de B. Comte de
Savoie à l'Abbe de S. Maurice de la personne d'Anselme
Medic pour Recteur dudit hôpital ensuite du patronage
appartenant à la Royale maison de Savoie. - 31. Mars. 1539.

305

N. 21.

Certificat de l'Abbe de S. Maurice en Vallay de la remise
par lui faite à l'Evêque d'Aoste des Reliques de S. Maurice
avec l'épée dudit Saint qui étoient dans l'Eglise de
son Abbaye. - 29. Emb. 1590.

Avec le Certificat dudit Evêque de la translation par
lui faite des dites Reliques à l'Eglise de Notre Dame
de Campagne de Turin du 10. Janvier 1591.

N. 22.

Acte de Reconnaissance et remise faite par l'Evêque d'Aoste
des Reliques du Corps et épée de S. Maurice, qui étoient
dans l'Eglise de l'Abbaye dudit Saint en Vallay, fait
dans l'Eglise de la Notre Dame de Campagne en
présence de l'Evêque de Tanne Nonce auprès de leurs
Majestés Catholiques Charles Emanuel, et Infante
Catherine d'Autriche sa femme du Grand Chancelier
Milliet, et de divers autres, par les P. C. R. nommés
pour intervenir audit Acte. - 15. Janvier 1591.

N. 23.

Lettre de l'Abbe de S. Maurice en Vallay à l'occasion
qu'il envoit quelques Titres qui regardent la dite Abbaye par
laquelle il marque de vouloir prouver la succession immé-
diatè depuis Berold 1. Vicaire de la Royale Maison de
Savoie année par année, siècle par siècle. - 6. Mars 1684.

N. 24.

Memoire du Procureur General de l'Abbaye de S. Maurice

306

Donation, et concession faite par l'Abbé de S.^t Rambert
du Bieuvi d'Yenne à Philippe Evêque de Lyon pour
en jouir pendant sa vie seulement et sous la condition
de faire toutes les dépenses qui seroient neuaines audit
Bieuvi, et de payer la somme de 15 sols Viennois -
quel dit Bieuvi devoit, et que toutes les Reparations,
et acquisitions, qui il y seroit, appartiendroient à l'Eglise
du dit Bieuvi.
Avec faculté de son pouvoir d'apporter en dernier
volonté en cas, qu'il s'ent à mourir dans le terme
de dix ans. - - - - - mois de Juin. 1253.

Approbation, et Ratification de Philippe de Savoie,
Comte de Bourgogne, et de l'Abbé de S.^t Rambert de la
Sentence arbitramentale rendue sur les différends, qui estoient
entre eux pour la juridiction, et divers droits, qui ils
prétendoient respectivement dans le Lieu de S.^t Rambert
20. Juin. - - - - - 1275.

Confirmation du Comte Amédée de Savoie, et de Pierre
Abbé de S.^t Rambert des Conventions passées entre
Thomas de Savoie, et l'Abbé de S.^t Rambert
l'an 1195. portant entre autres la Donation en faveur
du dit Comte Thomas du Chateau de Cornillon, à
condition qu'il ne le pourroit aliéner, ni donner en
dot à ses filles. - - - - - mois de Juin 1285.

Lettre du Cardinal de Monte al Abbé Caprio en remerciement
du Pâquet obtenu au nom de lui pour la prise de
possession de l'Abbaye de S.^t Rambert. - 11. Juin. - 1523.

Députation d'Econome, et Inventaire des Bienes, et
revenus de l'Abbaye de S.^t Rambert en Bugey à
l'occasion, qu'elle est rendue vacante par la mort
de l'Abbé Jean de Vignieu. - - - - - 1638.

Talloire

Brieuré

N. 1.

Reconnaissance passée par Pierre Acquim de

N. 1. J. en faveur du Brieuré de Talloire, et de J. J. J.

de divers biens y spécifiés, qui relevent du fief dudit

Brieuré, et de J. J. J. aux J. J. J. y même spécifiés.

N. 2.

Reconnaissance passée par Pierre J. J. de Talloire à

son nom, et de Jean son frère, des biens par eux possédés en

fief, soit en emphytéose perpétuelle du Brieuré de Talloire,

et de J. J. J. dans le Territoire dudit lieu de Talloire pour les

J. J. J. y spécifiés.

Liquet II.

Talloire

ceduto alla Francia

1969

Brieuré

N. 1.

Reconnaissance passée par Pierre Acquim de

N. 1. J. en faveur du Brieuré de Talloire, et de J. J. J.

de divers biens y spécifiés, qui relevent du fief dudit

Brieuré, et de J. J. J. aux J. J. J. y même spécifiés.

4. J. J. J. - - - - -

1433

N. 2.

Reconnaissance passée par Pierre J. J. de Talloire à

son nom, et de Jean son frère, des biens par eux possédés en

fief, soit en emphytéose perpétuelle du Brieuré de Talloire,

et de J. J. J. dans le Territoire dudit lieu de Talloire pour les

J. J. J. y spécifiés.

26. J. J. J. 1452.

Tella
Monteron

*Convention entre l'Abbé de Tella de l'Ordre des Citeaux
 Diocèse de Lausanne, et Louis de Savoy Seigneur de
 Vaud sur les différends qu'il y avoit entre eux pour regard
 des Limitations des Dîmes à eux appartenans riens les
 Villes de Comper et de Caurrier, lesquelles furent terminés
 avec l'apposition des termes - - - - - mois d'Août - 1514..*

Paquet II.

ora m. 5

Tella
soit
Monteron
Abbaie

N. 1.

*Convention entre l'Abbé de Tella de l'Ordre des Citeaux
 Diocèse de Lausanne, et Louis de Savoy Seigneur de
 Vaud sur les différends qu'il y avoit entre eux pour regard
 des Limitations des Dîmes à eux appartenans riens les
 Villes de Comper et de Caurrier, lesquelles furent terminés
 avec l'apposition des termes - - - - - mois d'Août - 1514..*

N. 2.

*Requête présentée par l'Abbé et Religieux de Tella soit
 de Monteron au Duc Amédée de Savoy, à fin d'être
 maintenus en possession des biens à eux délaissés par Guillaume
 Barberis fils de Pierre Anas et Lalex, et dans le Village
 de Lustri avec inhibition à ses Officiers de les molester
 en icelle. - - - - - 20. Juin - - - - - 1427.*

N. 3.

Bulle du Pape Leon IX. de Delegation de Guillaume Viel,
et de Louis Sautier Chanoines des Geneves pour correction
sur les differens qui s'y avoit entre le Duc Charles de
Savoie, et l'Evêque de Lausanne pour regard de la Garde,
et jurisdiction de l'Abbaye de Tella, soit de Montevros en
ans de vacance. --- 2. gmbre. --- 1520.

N. 4.

Procès pardevant le Gouverneur, et Bailly de Vaud entre le
Cronneur fiscal dudit Bailli pour le Duc Charles de
Savoie contre Georges Luvet 6 Bailly de Lausanne, comme
officier de l'Evêque de Lausanne pour avoir rompu les
Armoiries dudit Duc apportées à l'Abbaye de Tella soit
de Montevros, et fait des autres actes prejudiciables à la
jurisdiction dudit Duc sur icelle Abbaye, et aux droits,
qui lui appartenoient pendant sa vacance. --- 1520.

Paquet II.
ora m. 5

Thye
Prieuré

N. I.

Memoire du R. Dore Truffen Priur de Thye touchant
la fondation de son Priur, dependant de l'Abbaye
de Tella. ---

Thonon

Maison de Notre Dame de Compassion

Paquet 12

N. 1.

Mémoires de la fondation, progrès et état de la Maison
de Notre Dame de Compassion de Thonon.
Avec diverses Réflexions sur la Convention du 1677.

N. 2.

Testament de François Echorny de Thonon, portant fondation
et dotation d'un Collège de douze Bourses Infans de la ville
à la supervision des Syndics, et Conseil d'icelle le 24 Mars 1570.

N. 3.

Testament de François Echorny par lequel il confirme la fondation
et dotation par lui faite d'un Collège de 12 Bourses Infans
dans la Ville de Thonon sous les pactes et conditions portés par
les Conventions et Capitulations sur ce précédemment faites
le 15 Juin 1570.

317

317

Thonon ^{reduto alla Francia}
Maison de Notre Dame de Compassion ¹⁹⁴⁹

Paquet 12.

N. 1.

Mémoires de la fondation, progrès et état de la Maison
de Notre Dame de Compassion de Thonon.
Avec diverses Réflexions sur la Convention du 1677.

N. 2.

Testament de François Echorny de Thonon, portant fondation
et dotation d'un Collège de douze Bourses Infans de la ville
à la supervision des Syndics, et Conseil d'icelle le 24 Mars 1570.

N. 3.

Testament de François Echorny par lequel il confirme la fondation
et dotation par lui faite d'un Collège de 12 Bourses Infans
dans la Ville de Thonon sous les pactes et conditions portés par
les Conventions et Capitulations sur ce précédemment faites
le 15 Juin 1570.

1580.

318

N. 4.

Bulle du Pape Innocent VIII. d'Erection et fondation d'une
Maison des Arts et des Vertus dans la Ville de Thonon sur le
Titre de Notre Dame de Compassion composés d'un Bref et
de 7. Prêtres Chanoines, avec l'obligation de retirer dans la dite
Maison tous ceux qui s'attachent à la sainte Foi, et les instruire
dans icelle, et de leur faire enseigner les sciences, et autres
arts liberaux et mecaniques, avec la faculté de joindre tous
les privileges accordez aux autres semblables Maisons,
unissant à la dite sainte Maison les Bénédictins de l'Ordre
de Montaux, et de continuer à la premiere vacance d'icelle
10. 7. mbrs. ----- 1599

N. 5.

Patentes du Duc Charles Emmanuel I. de fondation de la
Sainte Maison de Thonon, et de confirmation des Donations,
et Concessions par lui faites en faveur d'icelle, avec une
nouvelle assignation, et donation de la Maison du Prieur
de St. Epolite de 16. ans, ensemble de tous les amovables des Tailles
dus par ceux de la Ville de Genève pour les biens qui ils
pouvoient rievre les Etats de Savoie, de la Decime des dîmes,
recompenses, et liberalités tant générales que particulières
qui seroient faites à ses sujets de la la Montre avec Concession
de tous les Privileges accordez à celle de la Ville de Tirom d'april. 1601.

N. 6.

Constitutions fondamentales de l'erection de la Maison
de Notre Dame de Compassion de Thonon dressées par le Duc
Charles Emmanuel I. et par l'Evêque Bonifacio Bonino Evêque de
Chambéry tant pour ce qui regarde le spirituel que temporel
20. 7. mbrs. 1600.

319

N. 7.

Lettre de Remission faite par l'Ordre du Duc Charles Emmanuel I. aux
Religieux de l'Ordre des Clercs Reguliers de St. Paul vulgairement
nommez Barnabites du Pouvoirment et direction de lae.
Maison de Notre Dame de Compassion de Thonon sous les
charges, et conditions y spécifiées. ----- 10. Avril. 1616.

N. 8.

Arrêt du Souverain Conseil de Savoie reduisant tous les
Bene de lae. Maison de Thonon en commun conformément
aux Bulles, Brevets, et Constitutions de son Erection. 11. 7. mbrs. 1616.

N. 9.

Transaction passée à Chambéry sur l'établissement de la
Maison de Notre Dame de Compassion de Thonon entre
le Brevet et Bénédictins d'icelle, et les Bénédictins du Collège
de cette dernière Ville, les Seigneurs Majes de Chablais, les Syndics,
et Conseil de la dite Ville de Thonon, et entre le Conseil de la
Maison, et quelques uns des Particuliers qui le composent.
La dite Transaction est faite sous le bon plaisir, et approbation
de M. R. Marie Jeanne, Evêque, et par l'entremise, et
arbitrage de François Amédée Millet Archevêque de
Tarantaise, de Jehan Darnaudon d'Alex Evêque de Genève,
du B. Président, et Commandant en Savoie le Comte de la
Genève, et de plusieurs autres y nommés. ----- 6. 7. mbrs. 1617.

N. 10.

Memoires presentés à S. R. pour l'erection d'une

320

Université, et l'avancement des Manufactures dans la
St. Maison, et Ville de Thonon -

N. 11.

Lettres, et Mémoires sur les différends qu'il y avoit entre la sainte
Maison de Thonon, et les Pères Barnabites de la St. Ville
pour regard de l'abbaye de Filly, et Briaire de Contamine 1751.

ou 1752.

N. 12.

Projet, avis, et autres Ecritures par rapport à l'union du Chapitre
Noyez aussi dans
l'abbaye de Filly, de la St. Maison de Thonon. 1753
ou 1758.

N. 13.

Lettres, et Mémoires sur les Pénalités de l'Evêque de Genève
contre les Pères de la sainte Maison de Thonon, et
particulièrement sur leur proceder contre le Pêtre
Archimbaud. 1758.

Paquet 12.

Lacheresse

ceduto alla Francia
1749

Larvisse

N. 1.

Mis de l'Intendant Général de Savoye sur la Supplique de la
Communauté de Vachene pour obtenir quelque secours pour
bâter un Clocher à son Eglise. 1741.

325

325

Ed.

Présentation faite par Hubelle de Challon Dame de Vaud
à l'Evêque de Lausanne de Re. Nicolas Mistral de Clot
à la Cure de Vauriez Ju fudot Divier, et du Patronage
de la paroisse Dame de Vaud. ----- 22. Avril. 1349.

Paquet 12.^{bis}
no. 5

Vauriez

Paroisse

Ed.

Présentation faite par Hubelle de Challon Dame de Vaud
à l'Evêque de Lausanne de Re. Nicolas Mistral de Clot
à la Cure de Vauriez Ju fudot Divier, et du Patronage
de la paroisse Dame de Vaud. ----- 22. Avril. 1349.

[Faint, mostly illegible handwriting]

[Faint handwriting]

[Faint handwriting, possibly a list or series of notes]

[Faint handwriting, possibly a list or series of notes]

[Faint handwriting, possibly a list or series of notes]

Paquet 12.

Vaux

ceduto alla Francia
1949

Prieuré de St. Pierre

N. 1.
Lettre du Sénat de Savoie, par laquelle il informe S. M. R. qu'un nommé Philippe de la Tour demande l'exécution des bulles pour le Prieuré de Pauc situé dans le Diocèse de Genève qui lui a été pourvu par S. M. non obstant le droit de Patronage qu'en prétend le Chevalier Razin en qualité de Commandeur de St. Victor. ----- 24 Juillet 1713.

N. 2.
Deux copies des bulles du Pape Clement XII par lesquelles le Clerc Tourné Gaspard François Vicar de Turin a été pourvu en Commande Ecclesiastique du Prieuré de St. Pierre de Pauc Ordre de St. Benoît Diocèse de Genève, et dépendant de la Commanderie de St. Victor de l'Ordre Militaire de St. Maurice, et Lesars sans cure, et sans obligation de résider. ----- 17 Août 1731.

Avec divers Lettres, Avis, et Mémoires concernant lesdites bulles que le Sénat de Savoie a révoquées à l'exécution parce qu'il n'y a fait mention dans icelles de la nomination du Commandeur de St. Victor le Marquis de Courcelle

faite en faveur du fidei Impetrant non obstant, que
le dit Brien soit regu' in Curia -

[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]
Perrés
Prieur des Filles

Paquet 13. ora m. 6

N. 1

P. Promesse du Prieur des Filles de Perrés au Comte d'Armon
de l'aveoir, de lui être fidele, conciller pour les reserves &
l'obéissance qu'il devoit à la P. Eglise Romaine, à l'Evêque
d'Artois à l'Eglise de Marie d'Artois, et à son Oncle le 10. Juin 1537.

N. 2.

Bulle du Pape Clement VII. par laquelle il a accordé au Comte
de Chaland le droit de Patronage de la Prieur de Filles
de Perrés, et le droit de présenter le Prieur d'icelle pour
cause d'une augmentation considerable de dot. ... 14. fevrier. - 1537.

N. 3.

Lettre du Pape du Pape à Turin portant deffence
à l'Evêque de Trente de resigner la Prieur de Perrés au
prejudice du droit de nomination du Comte de Challant
10. fevrier - 1547

Paquet 13.

ora
m. 6

N. 4

Lettres par lesquelles le Duc de Turin accorde au P^{re} Eusèbe
Chanoine Régulier de la Congrégation des Pauvres en qualité
de Procureur de l'Evêque de Trente l'administration des biens
de la Brévôté de S. Gilles. 17. Mars. 1647

Avec Copie d'acte de position du Co. mme. Moys faite par
le Comte de Challand à la provision sur ce que le dit Evêque
de Trente révoit auparavant de p^{re}voir de ses droits sur la
surdite Brévôté.

N. 5

Actes d'oppositions et appellations faites par les seigneurs
de Challand contre la prétendue union de la Brévôté de S.
Gilles de Vorez à la Congrégation des Pauvres de Lorraine
des 14. et 19. j^{rs} m^{rs} 15. et 18. Mars 1647

N. 6

Transaction passée entre l'Evêque de Trente, Charles Emmanuel
de Madrus Comte de Challand, et les P^{rs} de la Congrégation
des Pauvres de Lorraine, et des Lettres d'approbation de M^{re}
Christine pour l'union de la Brévôté de Vorez à la dite
Congrégation.

Avec Copie de la revocation que M^{re} Christine fit de la
dite approbation sur le recours du Comte de Challand Patron
de la dite Brévôté au préjudice duquel la dite union avoit
été faite. 26. Juillet 27. Août 1647
et 27. mai 1648.

N. 7

Déclaration faite par le P^{re} Jean Eusèbe Supérieur du
Collège de la S^{te} Trinité de ne vouloir prendre aucun p^{re}sent
de la Brévôté de S. Gilles de Vorez en vertu de l'union

Vireux

faite d'icelle à la Congrégation des Pauvres de Lorraine
mais seulement en qualité de Procureur de l'Evêque de
Trente Evêque de la dite Brévôté et de ne vouloir se servir de
la dite union jusqu'à ce que le Conseil ait délibéré 16 Mars 1648.

N. 8

Compromis fait en la personne de Philibert Milliet Evêque d'Orléans
par Philibert Albert Bailli Evêque d'Orléans et Jean Claude
Evêque de S. Gilles de Vorez sur les différends qu'il y avoit
entr'eux au sujet de la collation des Benefices dépendans de la
Brévôté. 29 Mars. 1663.

Avec Copie authentique de la Sentence arbitrale rendue
ensuite du dit Compromis par le J^{ur}dit Evêque d'Orléans par la
quelle il a déclaré que le dit Evêque avoit le droit de présenter
des prêtres séculiers et non réguliers pour les neuf Cures
nommées dans la dite Sentence dépendantes de la dite Brévôté
audit Evêque d'Orléans qui en est le seul Collateur.

Ensemble une Lettre de l'Evêque d'Orléans du 7. Mars 1724.

N. 9

Extrait de Transaction entre Monseigneur l'Evêque d'Orléans
d'une part et le Prévôt et Chapitre de S. Gilles de Vorez et
Monsieur le Comte de Challand d'autre au sujet du droit de
nomination à certaines Cures dudit Diocèse. 29. Juin. 1663.

N. 10

Mémoire touchant la prétention des Religieux de S. Gilles
de Vorez de nommer à huit Cures du Diocèse d'Orléans

Paquet 13.

ora
m. 6

N. 4.

Lettres par lesquelles le Roy de Turin accorde au Père Étienne
Chanoine Régulier de la Congrégation des Pauvres, en qualité
de Procureur de l'Évêque de Trente, l'administration des biens
de la Prévôté de S. Gilles. 17. Mars. 1647.

Avec Copie d'acte d'opposition du 20. même Mois faite par
le Comte de Challand à la d. provision sur ce que le dit Evêque
de Trente révoit au préalable de son droit sur la
dite Prévôté.

N. 5.

Actes d'oppositions et appellations faites par les Seigneurs
de Challand contre la prétendue union de la Prévôté de S.
Gilles de Vorez à la Congrégation des Pauvres de Lorraine
les 14. et 19. même 15. et 18. Mars. 1647.

N. 6.

Transaction passée entre l'Évêque de Trente, Charles Emmanuel
de Madrus Comte de Challand, et les Pères de la Congrégation
des Pauvres de Lorraine, et des Lettres d'approbation de M. R.
Christine pour l'union de la Prévôté de Vorez à la dite
Congrégation.

Avec Copie de la révocation que M. R. Christine fit de la
dite approbation sur le recours du Comte de Challand Patron
de la dite Prévôté au préjudice du quel la dite union avoit
été faite. 26. Juillet 27. Août. 1647.
et 27. Mai. 1648.

N. 7.

Déclaration faite par le Père Jean Étienne Supérieur du
Collège de la Cité d'Orto de ne vouloir prendre aucun posses-
sion de la Prévôté de S. Gilles de Vorez en vertu de l'union.

331

Vireux

faite d'icelle à la Congrégation des Pauvres de Lorraine
mais seulement en qualité de Procureur de l'Évêque de
Trente Prévôt de la dite Prévôté, et de ne vouloir se joindre de
la dite union jusqu'à ce que le Conseil ait délibéré. Mars. 1648.

N. 8.

Compromis fait en la personne de Philibert Mullet, Evêque d'Orto
par Philibert Albert Bailli, Evêque d'Orto, et Jean Étienne
Prévôt de S. Gilles de Vorez, sur les différends qui luy avoit
entré au sujet de la collation des Benefices dépendans de la d.
Prévôté. 29. Mars. 1663.

Avec Copie authentique de la Sentence Arbitrale rendue
ensuite dudit Compromis par le Juge d'Orto, par la
quelle il a déclaré que le dit Prévôt avoit le droit de présenter
des prêtres séculiers, et non réguliers pour les neuf Cures
nommées dans ledite Sentence dépendantes de la dite Prévôté
audit Evêque d'Orto qui en est le seul Collateur.

Ensemble une Lettre de l'Evêque d'Orto du 7. Mars 1724.

N. 9.

Extrait de Transaction entre Monseigneur l'Evêque d'Orto
d'une part et le Prévôt et Chapitre de S. Gilles de Vorez, et
Mons. le Comte de Challand d'autre au sujet du droit de
nomination à certaines Cures dudit Diocèse. 29. Juin. 1663.

N. 10.

Mémoire touchant la prétention des Religieux de S. Gilles
de Vorez de nommer à huit Cures du Diocèse d'Orto.

332

Paquet 13.

N. 11.

6 Oris sans le nom de l'Auteur que le Procureur Général
du Comte de Challant doivent appeller comme d'abus de
l'union de la Prévôté de St Gilles de Vorez et de toutes les
approbations qui pourroient avoir été faites pour éluder
toutes les oppositions que le Chapitre de la dite Prévôté
pourroit faire pour la soutenir.

N. 12.

Réflexions sur les Titres remis par le Comte de
Challant touchant la prétendue union et intrusion
des Chanoines du St Sauveur de Lorraine dans le
Monastère de St Gilles de Vorez et ses dépendances.

N. 13.

Lettres Patentes du A. R. Victor Amé II. en faveur du
Comte de Challant portant révocation de toutes provisions
accordées aux Chanoines Réguliers de la Congrégation de
St Sauveur de Lorraine au sujet de la prétendue union
de la Prévôté de St Gilles de Vorez à la Congrégation. 3 Août 1709.

N. 14.

Bulle du Pape Clement XI. par laquelle il conféroit la
Prévôté de St Gilles de Vorez au Père Buisquet déclarant
que le Patronage n'en appartenoit aucunement aux Comtes
de Challant, et que l'Élection du Prévôt appartenoit
aux Chanoines de la dite Prévôté.

Avec l'exécutoire du Serment prêté par ledit Père Buisquet
de n'avoir pris, ni vouloir prendre aucun Électeur pour être
mis dans la possession de la dite Prévôté. Avec l'acte de possession qui y est.

333

Vorez

N. 15.

Rélation de ce qui s'est passé à l'égard de la Prévôté de Vorez
depuis la mort du Chanoine de Feiges dernier Prévôt, à la
Place duquel les Chanoines de St Sauveur ont élu illegiti-
mement le Chanoine Buisquet au préjudice du droit de
nomination du Comte de Challant.

1712.

N. 16.

Lettre de M. le Chancelier Général De Nollé au Roi sur
les difficultés que le Comte de Sauray renvoyoit pour déclarer
abusive l'exécution, et falsification de la Bulle obtenue
par M. Buisquet de la Prévôté de Vorez. 24 Juillet 1716.

N. 17.

Mémoire donné par le Comte de Challant au Premier
Président de l'Assemblée Ministre d'Etat des finances qui s'alléguoit
pour suspecter dans son procès avec l'Abbé Buisquet concer-
nant la Prévôté de Vorez.

1716.

N. 18.

Réquête, et Patentes du Roi portant Révision, et Délégation
pour l'Instruction du procès de la dite Révision en faveur
du Comte de Challant concernant son droit de Patronage de
la Prévôté de Vorez.

1716.

N. 19.

Minute de Sentiment du Comte de Richand, avec lequel on
remontra la libération de l'Eglise de St Gilles de Vorez
du Patronat prétendu par le Comte de Challant.

334

N. 20.

Rémontrance du Brouneur Général faite au Sénat de
Savoie contre la Bulle d'Institution du Père Buisquet
en la Prévôté de St Gilles de Verres contre la fulmination
de la dite Bulle, et contre le serment prêté par l'edit Père
de n'avoir pris ni vouloir prendre aucun droit pour
l'exécution d'icelle. 17 juillet 1717.

Avec l'arrêt dudit Sénat par lequel il reçoit le dit
Brouneur Général appelant comme d'abus déclarant
l'imposition, et fulmination de la dite Bulle, et la
prestation dudit serment nulles, et abusives avec défenses
audit Père Buisquet de se servir de la dite Bulle à peine
de mille livres par réduction de son temporel. Ordonnant
ce pendant le sequestre des fruits de la d. Prévôté jusqu'à
ce qu'il auroient été pourvus.

N. 21.

Lettre du Président de L'archevêché, Avocat Général de Ville, et
Patrimonial de Richard avec leur avis pour intimier la
ruejion demandée par le Comte de Challant de l'arrêt rendu
par le Sénat en 1715 en faveur de l'Abbé Buisquet. 10 Août 1717.

N. 22.

Sentence du Roy Victor Amédée par laquelle un représentant l'arrêt
du Sénat de Savoie du 13 juillet 1715 par lequel l'union, et
de restitution en entier, il maintient, et réunit le Comte
de Challant, et les Comtes Successeurs à l'avenir dudit Comte
de Challant en la possession seu quasi du droit de

Laquet 13
1020
m. 6

de patronage suivant, et en conformité de la Bulle du
Pape Clement VII. et de nommer le Prévôt de la Prévôté,
avec exhortation aux Chanoines réguliers de ne les troubler
en icelle non plus que les Prévôts qui seront nommés par les
Comtes de Challant, et qui seront légitimement institués en
conformité de la d. Bulle de Clement VII. en la possible
possession de la d. Prévôté et des biens dépendans d'icelle,
exhortant au surplus les Chanoines de rendre incessam-
ment la dévotion de tous les dits biens. 19. Ebre. 1717.

Avec des copies de Lettres du Roy, et du Comte de Challant
sur le même sujet.

N. 23.

Bulle d'Institution de l'Abbé de Challant à la Prévôté de
Verres de Patronage de la famille de Challant ensuite de la
Rénovation d'icelle faite par l'Abbé Buisquet. 19 Janvier 1718.

N. 24.

Permission accordée par le Père Général de la Congrégation du
S. Sauveur de l'Ordre de S. Augustin au Père Buisquet de la
même Congrégation pour se remettre canoniquement de la
Prévôté de Verres au Duché d'Aoste. 1. Mars 1718.

N. 25.

Procuracion du Chapitre de la Prévôté de St Gilles de Verres
au Père Buisquet (qui est qualifié Prévôt) avec plein
pouvoir de terminer tous les différends qu'il y a voit entre
le Comte de Challant, et la d. Prévôté. 20. Mars 1718.

Laquet

N. 26.

Lettre de M. le Patrimonial Morand par laquelle il marque
et détaille les difficultés qui se trouvoient entre l'Econome
des revenus de la Prévôté de Verres, et les Religieux du dit
Couvent au sujet de la suspension du paiement, qui leur
étoit dû.

1^{er} Juin

1718

N. 27.

Acte de Provision du Coré Buisquet faite ensuite de la
permission de son Général pour résigner la Prévôté de
Verres au Duc de Chartres.

12. Juin.

1718.

N. 28.

Mémoires Suppliqués & Lettres touchant les Différens
des Chanoines Réguliers de l'Abbaye de Lorraine, &
M. le Comte de Chartres pour la nomination à la
Prévôté de M. Gilles de Verres.

N. 29.

Reflexions sur la Provision du Coré Buisquet
pour la Résignation de la Prévôté de M. Gilles de Verres
du 12 Juin 1718.

N. 30.

Démission faite entre les mains de M. le Trésorier
de Verres par le Coré Buisquet de la Prévôté de M. Gilles
de Verres, que le Pape lui avoit conféré en 1712, sans la
nomination, & consentement du Duc de Chartres, qui
en est le Patron.

15. Mars

1718.

Verres

N. 31.

Mémoire & Avis sur la Prévôté de M. Gilles de Verres au
Duché de Chartres le droit de nomination appartient aux Comtes
de Chartres.
Avec la Réponse aux dits Avis.

N. 32.

Copie de trois Lettres du Roy au Président Taud, au Sénat &
à l'Avocat Général de Metz touchant l'arrêt qui leur a été
donné sur les remontrances dudit Avocat Général
pour faire sortir de la Prévôté de Verres les Chanoines
Réguliers de la Congrégation de l'Abbaye de Lorraine.

15. Mars 1718.

N. 33.

Lettre du Premier Président Taud par laquelle il rend compte
au Roy du résultat de l'assemblée du Sénat sur les affaires
de la Prévôté de M. Gilles de Verres.

26. Mars 1718.

N. 34.

Lettre de l'Avocat Général de Metz au Roy, par laquelle il lui
envoie le projet de ses remontrances au Sénat sur l'affaire
de la Prévôté de Verres.

26. Mars 1718.

N. 35.

Arrêt, que le Sénat des Evêques a rendu sur les remontrances du
Procureur Général portant cahortation, & injonction aux
Chanoines Réguliers de la Congrégation de l'Abbaye de Lorraine
de résigner incontinent la détention des biens meubles.

328

Verrez et immeubles dépendans de la Prévôté de S. Gilles de Verres
entre les mains du Procureur qui sera institué, et jusques
à ce entre les mains de l'Ecclésiastique qui sera établi, com-
mettant au Baillif du Duché d'Orléans de prouver à la
sainie des Dits Ducs, et des Titres, et papiers dépendans
de la Dite Prévôté. --- 20. 8bre --- 1718.

N. 36.
Deux Lettres du Lieutenant Bailly avec son Endossement
sur l'appel comme d'abus de l'interdiction des Chanoines de
S. Sauveur de Lorraine dans la Prévôté de S. Gilles de Verres. --- 1718.

N. 37.
Sentiment du Président Bailly sur les questions que S. M.
lui fit proposer touchant les différends entre M. le Comte
de Chabert, et les Ducs de la Congrégation de S. Sauveur
de Lorraine pour les Prévôtés de S. Gilles de Verres,
et touchant la conduite du Père Perquet, et autres
Chanoines de ce Monastère. --- 1718.

N. 38.
Avis de M. le Comte de Jerny au sujet de la pension demandée
par les Chanoines de S. Gilles de Verres au Duché d'Orléans
Avec les Suppliques des Dits Chanoines Réguliers sur
ce sujet. --- 8 Mars --- 1719.

N. 39.
Résolution de S. M. pour ôter aux Chanoines Réguliers
de la Congrégation de S. Sauveur tout moyen d'inquiéter

Rapport 13. le Comte de Challant dans l'exercice du jus Patronat de
ore. m. 6. Prévôté de S. Gilles de Verres. --- 1719.

N. 40.
Mémoire du Reverend Père Prévôt, et de S. M. Maino
sur l'établissement de la Communauté de S. Gilles de Verres
entre le Reverend Prévôt de Challant, et les Chanoines e
Réguliers de la Congrégation de Lorraine. --- 1719.

N. 41.
Requête du Prévôt de Challant pour être mis en possession
du temporel de la Prévôté de S. Gilles de Verres. --- 1719.

N. 42.
Verbal du Baillif d'Orléans faite à l'occasion de la Communion
de la Prévôté de S. Gilles de Verres. --- 1719.

N. 43.
Lettre de M. de Challant Prévôt de S. Gilles de Verres par la
quelle il marque qu'il n'y a que trois Chanoines Réguliers
qui s'opposent à l'établissement fait à Verres le 17 autres de
vingt, dont la Communauté est composée se conformant
aux Ordres de S. M. --- 16. 8bre --- 1719.

N. 44.
Sommaire du droit de Nomination à la Prévôté de
Verres en faveur des Comtes de Challant.

Verrez-

N. 45.

Sentiment du Reverend Evêque Grand et du d'Es Maimo sur
la Supplique des Curés d'Amaz, de Fenix, et de Mairial
qui request de reconnaître le Prévôt de Verrez pour leur
Superieur.

1720

N. 46.

Mémoire sur les difficultés que l'Evêque d'Artois apporte
de donner les Ordres sacrés aux Chanoines de Verrez.

N. 47.

Mémoire du General des Chanoines Réguliers de la
Congregation de notre Sauveur touchant l'Etat présent
de la Prévôté de St Gilles de Verrez, et du Collège de Saint
Peguin de la Cité d'Artois.

1720

N. 48.

Mémoire du Sieur Grand au Comte de Melander touchant
l'Ordination des Clercs profès de la Prévôté de Verrez, et
les Patrimoines, et Ornaments nécessaires aux Eglises de Vallées.

1723

N. 49.

Représentations faites à S. M. par M. Roget de Fespor
Vicaire du Duc de Artois pour l'union de la Prévôté, et
Congregation des Chanoines Réguliers de Verrez à la
Congregation du S. Sauveur de Lorraine qui est établie
à la Cité d'Artois.

18. Août. 1722

341

Paquet 15.
ora. n. 6.

Nota que lad. Maison des Chanoines Réguliers de
Verrez est composée d'un Prévôt qui nomme la Maison de
Chaillant dont le fief, et tous les droits en dépendans sont
reversibles à la Cure par le défaut des Mâles dans la
famille.

Avec l'avis des L. P. Caisotti, Avocat Général d'Arandis
Spada, et M. Balvini sur les précédentes Représentations. 19. Jbr. 1723.

N. 50.

Oris du P. P. Caisotti, et du Substitut Avocat Général
Celebino sur les Représentations du Evêque de Savoie, si on
doit donner execution à deux Bulles Pontificales, la premiè-
re obtenue par le Sieur Brunetti pour le Priuiri de Chambré
dans le Diocèse d'Artois; la 2. pour la Priuiri de St
Denis dans la même Diocèse par le Chanoine Guarnetti;
sur lesquels Bulles, et quelques autres, il y avoit question entre
le Promoteur de la Maison Principale, et le Prévôt, et
Chanoines des Eglises de Verrez, Concluant qu'on doit
donner progrès auxdites Bulles avec dilatorion de réserver
en tout le droit des parties.

1725.

N. 51.

Lettres, et Mémoires sur les différens survenus entre l'Evêque
d'Artois, et le Prévôt de Verrez pour la Visite Pastorale,
comme aussi pour le Cachettement fait de la d. Prévôté
à la Mort du Sieur de Chaillant
Avec deux Sentences du Comte, et P. Grand Caisotti.

1748
342

N. 52.

Reflexions de l'Intendant Poibet sur les Sentimens au
sujet des Bullas de la Prévôté de Vevins en Commende de Mars 1748.

N. 53.

Mémoires sentimens et autres Ecritures sur les questions
suscitées par le Sénat de Savoye pour l'Exequatur des Bullas
de Clation en Commende de la Prévôté de Vevins dans le
Duché d'Aoste en faveur de l'Abbé Philippe Maurice de
Chaland à nomination du Comte de Challant son père. 1748
en 1751.

N. 54.

Scritti e Sommario in stampa de Documenti provolti
dal Conte di Challant con due Memorie sulle contravven-
zioni eccitanti dalla Dataria Apostolica per riguardo al
Patronato spettante all'Abate di Challant sopra la
Pieve di S. Egidio di Vevins e Canonici Regolari
Saveriansi. 1759

Riquet 13.

ora m. 6

Savoye

Eglise de St. Loup
Diocèse de Genève

N. 1.

Contrat d'Echange entre le Comte Philippe de Savoye, et le
Prévôt de Montjoux par lequel le dit Prévôt lui cède le
Patronage de l'Eglise de St. Loup de Savoye Diocèse de Genève
20 sols de revenu annuel dans le manoir de d'Albonne,
et tout ce qui appartenait audit Prévôt depuis le Bourg
de Vevins jusqu'à la fure de Joux, et depuis le Lac jusqu'à
Jurem en contrechange du patronage de l'Eglise de St. Liber
Diocèse de Lausanne. 1267

N. 2.

Ratification et approbation de Henri Evêque de Genève
de l'Echange fait entre Pierre Comte de Genève, et l'Abbé
et Couvent de S. Maurice en Agamnoy, et le Chapitre
de Montjoux des Eglises de St. Liber de Cumignil, et de
St. Loup. 23. Août. 1267.

Ugine

Ugine

*(Adressé à M. de la Roche-Beaucourt, Comte de Pénissac, pour la
réduction du Pénissac d'Ugine. 7. Juin 1806.)*

Paquet 13.

Ugine
Pénissac

*ceduto alla Francia
1949*

N. J.
*Lettres de Philippe de la Roche-Beaucourt, Comte de Pénissac, pour la
réduction du Pénissac d'Ugine. 7. Juin 1806.*

et sup.

1191

Général des

N. S.

Le Duc Emmanuel Philibert a cause des biens féodaux
 Liéges et Temporels, qui il possédoit dépendans du dit Evêque

Paquet 13.
 ora in. 6

Dieu

en Genevois

N. S.

Serment de fidélité prêté par les Evêques de Neuchâtel
 au Duc Emmanuel Philibert à cause des biens féodaux
 Liéges et Temporels, qui il possédoit dépendans du dit Evêque

Laquet 13.

Yenne ceduto alla Francia
1949

N. 9.

Sentence arbitrale prononcée sur les différends entre Anselme de Gerbais d'une part, et le Sieur d'Yenne au nom de son Prieur d'autre pour regard de divers biens situés dans le Territoire de Mursieu, par laquelle il a été prononcé que les dits biens devront appartenir audit Prieur, sauf l'usufruit audit Gerbais. mois d'Octobre 1744.

Nous soussignés Commissaires chargés par le Gouvernement Français de procéder au triage, et transport des Titres, et Papiers concernant le ci-devant Duché de Savoie, à forme de notre Commission portée par Arrêté de la Préfecture du Département de Montblanc du 8. Floréal dernier, Déclarons, et certifions avoir retirés des Archives Nationales de Surin, appelés de Bar, et des mains du Citoyen Charles Franchi Archiviste National à ce autorisé par le Citoyen Général Boudan Administrateur Général du Piémont par sa Lettre du 14. Floréal, au 2. et par un Billet explicatif du 23. même mois, Tous les Titres, et Pièces concernant les divers Bénéfices Ecclésiastiques situés dans le ci-devant Duché de Savoie, et dans les Lieux dépendants de la Jurisdiction spirituelle du Diocèse de Genève, tels que les dits Titres sont désignés, et spécifiés dans le présent Inventaire intitulé = Inventaire des Eritures des Bénéfices de la les Monts; Et ce à la réserve des Titres, et Pièces, qui concernent les Bénéfices des Pays Etrangers audit Duché de Savoie, les quels sont restés aux dites Archives Nationales, qui sont, l'avoir.

Note des Titres.

des Bénéfices Ecclésiastiques qui sont restés, —
aux Archives Nationales, comme situés dans —
le
Duché d'Aoste, et dans les Pays d'Aud et Valay.

Duché d'Aoste.

| | |
|--------------|--|
| Aoste | { Collegiale de S. ^t Pierre, et S. ^t Ours.
Chapitre de la Cathédrale de S. ^t Grat.
Chapelle de N. ^t D. ^e de Brie, et de S. ^t Pierre. |
| Barb | Chapellanie du Château |
| Boffes | Chapelle de S. ^t Leonard. |

| | |
|----------------|--|
| Arissogne..... | Paroissiale |
| Challant..... | Paroissiale |
| Fenis..... | Paroissiale de S. ^t Maurice |
| Montjoui..... | Paroissiale |
| Montjoux..... | Prieuré |
| Quart..... | Chapellenie de N. ^d de L ^{ie} tie, et
= S. ^t Pierre, et S. ^t Léonard. |
| Sale..... | Paroissiale |
| Sorrelly..... | Chapellenie de N. ^d de S. ^t Sébastien
= et de S. ^t Roc. |
| Vernex..... | Prieuré de S. Gile |

Pays de Vaud, et Valley.

| | |
|------------------------------|--|
| Beaumont..... | Abbaye |
| Codrefin..... | Chapellenie de N. ^d |
| Hautechrête..... | Prieuré |
| Hauteville..... | Abbaye |
| Orbe..... | Prieuré |
| Payerne..... | Prieuré |
| Romont..... | Chapellenie de S. ^t Etienne, de
= S. ^{te} Anne, et de S. ^t Nicolas |
| Stavay..... | Chapelle de la S. ^{te} Trinité |
| S. ^t Maurice..... | Abbaye |
| Tela, soit Monteron..... | Abbaye |
| Val Sainte..... | Prieuré |
| Vauvrie..... | Paroisse |

En foi de quoi Nous avons signé le présent. A Paris
le 9^e Brumaire, an X. de la République Française

Raimond — *Kleyer*